

«LES MYSTÈRES DE L'EST»

BULLETIN UFOLOGIQUE DU CNEGU

ANNÉE 1995

N° 1

(RETIRAGE)

EDITORIAL

o u

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur un groupe de "debunkers" et "d'ufologues de salon" sans jamais oser le demander...

Le C.N.E.G.U. (Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques) a tenu sa 50ème session au mois de Mars 1995. Né en 1978, il va donc allègrement sur ses 20 ans d'existence. C'est dire qu'il a suivi l'évolution de l'ufologie et qu'il a lui-même forcément évolué. Bien qu'il ait décidé de conserver son nom, il constitue maintenant, à travers le Nord-Est de la France, un réseau de chercheurs indépendants et non plus de groupes. Après des hauts et des bas inévitables au fil des années, il a aujourd'hui retrouvé motivation et dynamisme. Ce second souffle lui a récemment permis d'achever son travail le plus abouti, "L'Opération SAROS".

La réussite de cette réalisation nous encourageait à décider la création des "Mystères de l'Est" (un titre bien sûr en forme de clin d'oeil à une célèbre série télévisée), d'autant que "La Ligne Bleue Survolée?", bulletin souvent vecteur des travaux du C.N.E.G.U., ne devrait pas survivre à la disparition annoncée du Cercle Vosgien L.D.L.N. Cette création correspond aussi à une volonté du C.N.E.G.U. de s'orienter désormais, comme nous l'avons déjà dit par ailleurs, vers une plus large communication de ses travaux. C'est, entre autres raisons, la meilleure façon pour lui de répondre au dénigrement et au délire de certains ufologues à son encontre.

En effet, peut-être l'ignoriez-vous, mais le C.N.E.G.U. est un groupe "d'ufologues de salon". Nous voulons bien croire qu'il s'agit là d'une forme d'humour involontaire... Nous nous sommes en tout cas efforcés de nous en persuader lors des nuits plus ou moins clémentes passées en rase campagne, à Minuit ou à 3H00 du matin, en plein milieu de semaine, pour effectuer des vérifications liées au Cycle du SAROS!

Le fait que ces vérifications sur le terrain aient confirmé le bien-fondé d'une hypothèse issue du travail de réflexion et de critique intelligente d'un de ces "ufologues de salon", prouve à l'envi que la tête et les jambes peuvent être parfaitement complémentaires. Si l'on ajoute que cette opération nous a aussi permis d'éliminer au contraire l'hypothèse de la lune dans certains cas (sans froisser notre ego, rassurez-vous...), l'on comprendra mieux encore tout l'intérêt d'une telle complémentarité.

Vous ne le saviez peut-être pas non plus, mais le C.N.E.G.U. est aussi un groupe de "debunkers". Rappelons que le "debunking", en ufologie, est considéré comme l'art malhonnête du dénigrement et du discrédit obtenus par tous les moyens : dissimulation, mensonge, désinformation, manipulation... N'est-il pas en effet notoire que "le C.N.E.G.U. explique TOUT par la LUNE"? Eh bien nous offrons à ceux qui le veulent, avec le document SAROS, une occasion nouvelle d'en faire la démonstration, puisque force est de constater que, jusqu'à présent, cette affirmation lapidaire a singulièrement manqué d'une argumentation étayée des nombreux exemples sérieusement développés qui devraient la justifier! Car s'il déplait à certains que le C.N.E.G.U. apporte la contradiction (toujours argumentée) sur certains cas, encore faudrait-il (lui) démontrer qu'il se trompe (nous ne prétendons être ni parfaits ni infaillibles), et si c'est effectivement le cas, avant de parler de "debunking", apporter les preuves d'une quelconque malhonnêteté dans son argumentation et dans ses

méthodes, de sa volonté de dénigrement, et de la prétendue généralisation qu'il en fait. A ceux qui, de toute évidence, ne nous connaissent que "par procuration", et aux autres qui nous ont apparemment mal lus, nous ne pouvons que conseiller une lecture ou une relecture, moins partisane ou plus attentive, des travaux que nous avons édités. Dans le document SAROS, qui met effectivement en évidence des méprises lunaires parfois étonnantes, il est par exemple clairement précisé que :

- sur 134 cas recensés en 1976, 75 trouvent une explication (de certaine à possible)
- sur 75 explications, 37 sont astronomiques
- sur 37 explications astronomiques, 25 correspondent à la lune.

Nul besoin d'être grand mathématicien pour constater que l'on obtient 18,6% de c s expliqués par la lune... Nous languissons donc de connaître ces curieux modes de calcul qui font que, pour certains, 18,6% égalent 100%...

Prenons maintenant l'affaire de TRONVILLE-EN-BARROIS. Faut-il préciser que nous - "ufologues de salon" rappelons-le - avons fait l'enquête, c'est-à-dire passé notre temps sans compter SUR LE TERRAIN et AVEC LES TEMOINS? Sachant donc parfaitement de quoi nous parlons, nous avons été éberlués de voir fleurir, dans diverses publications ufologiques, les affirmations les plus fantaisistes, par exemple celles qui prétendent que l'objet a "atterri", "décollé", ou "disparu en se dématérialisant sur place"...

Voilà qui paraît arranger les affaires des partisans d'un engin qu'ils veulent à tout prix "volant" et mystérieux. Malheureusement pour eux, cela est entièrement faux! A ceux qui en douteraient encore, nous suggérons de lire l'excellente mise au point de Denis ALARCON dans la revue "Trait d'Union", ou d'écouter à ce sujet, alors qu'il reste persuadé du caractère inexpliqué de ce qu'il a vu, les propos sans ambiguïté du témoin principal sur la cassette vidéo "OVNI en France" de Jimmy GUIEU... Ouf! Nous voilà sauvés d'une vindicte à laquelle, seuls à tenir de tels propos, nous eussions été soumis, puisque même les ufologues "de pointe" viennent à notre rescousse! La situation est trop savoureuse pour ne pas en souligner l'ironie...

Ce détail n'est certes p s suffisant à lui seul pour faire douter de l'interprétation OVNI dans l'observation de Tronville, mais de même que les petits ruisseaux font les grandes rivières, ce sont les petits détails qui font les observations et leur donnent leur importance. Laisser se propager et s'amplifier des informations erronées (dans quelque sens que ce soit) montre que l'on n'a pas, ou mal fait l'enquête, que l'on refuse toute critique, ou que l'on n'a du moins pas fait l'effort de s'informer correctement (et ce n'est pas seulement vrai pour les enquêtes...). Cela peut être une "faute de jeunesse ufologique" excusable au même titre qu'une erreur commise en toute bonne foi, mais cela peut aussi dénoter un profond mépris de la vérité au profit de convictions que l'on ne veut ébranler à aucun prix. C'est également, dans ce cas précis et sans préjuger de l'interprétation finale du phénomène, déformer les propos d'un témoin dont on prône pourtant avec tant de force le respect qui lui est dû.

Aujourd'hui, qu'en est-il en fait du C.N.E.G.U.? Il est vrai que, l'expérience aidant, notre démarche s'est empreinte d'une plus grande prudence et d'une plus grande rigueur, tout en respectant les diversités d'idées et d'opinions des individus qui le composent. Nous avons toujours gardé un esprit ouvert et refusé tout rationalisme outrancier, malgré ceux qui croient impossible de fréquenter certains courants de pensée sans obligatoirement y adhérer, ou qui jugent suspect le fait de dialoguer indifféremment avec les uns tout en travaillant avec les autres, aussi opposés soient-ils. Prendre parti est un droit, garder son indépendance également.

Il nous paraît en effet présomptueux, dans l'état actuel de la recherche et de nos connaissances, de prétendre vouloir ou pouvoir donner une explication globale, quelle qu'elle soit, au phénomène. Répétons-le, tel n'est pas notre but, même si les réactions épidermiques suscitées par nos travaux pourraient le laisser penser. Nous devrions en être flattés, dans la

mesure où cela tendrait à prouver que notre argumentation fait mouche et dérange. Que l'on ne partage pas obligatoirement nos idées, rien de plus normal; mais que l'on se contente d'exprimer son désaccord par l'usage abusif d'un terme "fourre-tout", c'est choisir une solution de facilité qui démontre à l'évidence la faiblesse, pour ne pas dire l'inexistence d'une contre-argumentation que l'on n'a pas le courage de développer ni l'honnêteté de nous opposer. Précisons que pour certains, l'intolérance va parfois jusqu'à la censure, aux insultes, voire même aux menaces... Voilà qui en dit long sur l'extrêmisme d'une certaine ufologie "bien-pensante"...

Pour être justes et ne pas terminer sur une note négative, il nous faut cependant ajouter que, fort heureusement, nous suscitons aussi des réactions approbatrices, sinon encourageantes ou du moins plus respectueuses, d'ufologues de courants très divers avec lesquels, sans être toujours d'accord, nous entretenons des rapports tout à fait cordiaux.

Cette revue devrait en tout cas donner l'occasion, aux uns et aux autres, soit de mieux nous connaître, soit de mieux nous critiquer (c'est-à-dire de façon constructive... et même sans aller "sur le terrain"), au sein d'une "Tribune" où chacun pourra s'exprimer sans discrimination. Nous sommes ouverts à tout débat contradictoire, pourvu qu'il soit correct et sérieusement argumenté.

Au-delà des divergences d'idées ou d'opinions bien naturelles, une même chose devrait rassembler les ufologues de bonne volonté et canaliser leurs énergies : la recherche de la vérité, qu'elle se révèle, au bout du compte, banale ou fantastique.

Christine ZWYGART

LES MYSTERES DE L'EST

***

LES RUBRIQUES QUE VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMÉRO

***

AVERTISSEMENT

LES ARTICLES PUBLIÉS DANS CET ANNUAIRE N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

DÈS LE PROCHAIN NUMÉRO, UNE RUBRIQUE INTITULÉE « LE COURRIER DES LECTEURS » VOUS SERA RÉSERVÉE. N'HÉSITEZ PAS À L'UTILISER !

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LE PROTOCOLE DU CNEGU EN VOUS ADRESSANT AU SECRÉTARIAT (JOËLLE GERBY, 9 RUE DES TEMPLIERS, 21121 FONTAINE-LES-DIJON). MERCI DE JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE.

LES MYSTERES DE L'EST

***

SOMMAIRE DU N° 1

***



PRESENTATION DU COMITE NORD-EST DES GROUPES UFOLOGIQUES

Depuis plus de trente ans maintenant, des femmes et des hommes ont consacré une grande partie de leur activité extra-professionnelle à recueillir des informations sur le phénomène, communément appelé OVNI *(ou phénomènes aérospatiaux non identifiés selon la terminologie du Centre National d'Etudes Spatiales)*.

Leur principale activité consiste à vérifier à la source les témoignages d'observations d'OVNI lors d'investigations et d'enquêtes.

Dès 1978, les associations du nord-est de la France se sont rassemblées pour fonder le CNEGU *(Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques)* afin de coordonner leurs travaux sur le plan régional.

Dans le but d'études spécifiques *(statistiques, sociologiques, historiques ou autres)*, Le Comité élabore une méthodologie rationnelle afin d'analyser rigoureusement toute information sur le phénomène.

Grâce à la recherche d'archives, la réalisation de catalogues annuels régionaux d'observations, d'études particulières, d'enquêtes, une importante documentation *(concernant les régions Champagne, Ardennes, Bourgogne, Lorraine)* a pu ainsi être constituée.

Dans un esprit d'ouverture constant, le CNEGU tisse des liens de coopération avec d'autres chercheurs français ou étrangers ainsi qu'avec des organismes publics *(ou officiels)*.

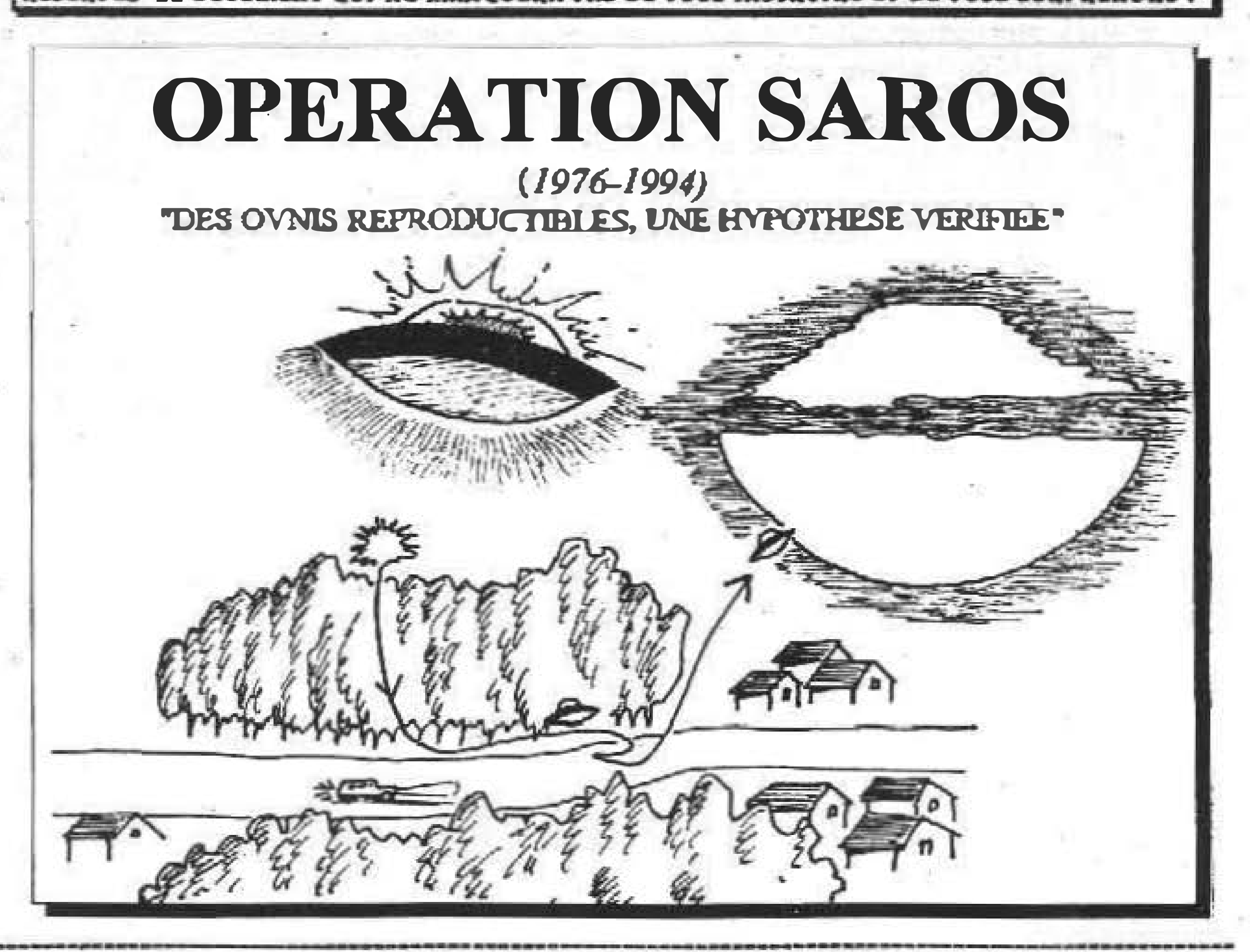
Une collecte systématique de ces données sur le plan national devra aboutir à une meilleure connaissance de ce phénomène encore inexpliqué que sont les OVNI.

Et pour mieux diffuser ses travaux, le CNEGU édite « ***Les Mystères de l'Est*** ».

A ce jour, les personnes suivantes forment le CNEGU : Isabelle Dumas, Joëlle Gerby, Francine Juncosa, Christine Zwygart, Yves Chosson, Patrick Fournel, Eric Maillot, Gilles Munsch, Thierry Pinvidic, Raoul Robé, Patrice Vachon.

Depuis sa création en 1978, le C.N.E.G.U. *(Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques)* a rassemblé des cas d'observations d'OVNI de sa zone d'action *(à l'époque : départements 08, 21, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 90 ainsi que le Luxembourg)* dans un document de compilation appelé "Catalogue annuel régional d'observations". Le catalogue CNEGU 1976 comprend 134 cas : une véritable vague sur la région. En 1994, la "commission catalogues" du CNEGU analyse cette année forte en cas en la soumettant à une hypothèse de travail, testable et vérifiable sur le terrain.
Le document **"OPERATION SAROS"** *(1976-1994)* **"Des Ovnis reproductibles, une hypothèse vérifiée"** que nous vous proposons rassemble les résultats de cette opération de grande envergure *(puisque régionale)*.

RÉSERVEZ CE DOCUMENT QUI NE MANQUERA PAS DE VOUS INSTRUIRE ET DE VOUS SURPRENDRE !



BON DE COMMANDE à retourner à : **Mlle Christine ZWYGART**
20, Rue de la Maladière 52000 CHAUMONT

Je désire recevoir le document **"OPERATION SAROS"** en :
- 1 exemplaire pour 100,00 FF (+16,00 FF de port), soit 116,00 FF
- 2 exemplaires pour 200,00 FF (+21,00 FF de port), soit 221,00 FF
- 3 exemplaires pour 300,00 FF (+21,00 FF de port), soit 321,00 FF
- ...... exemplaires pour ...... x 100,00 FF (port gratuit) soit FF

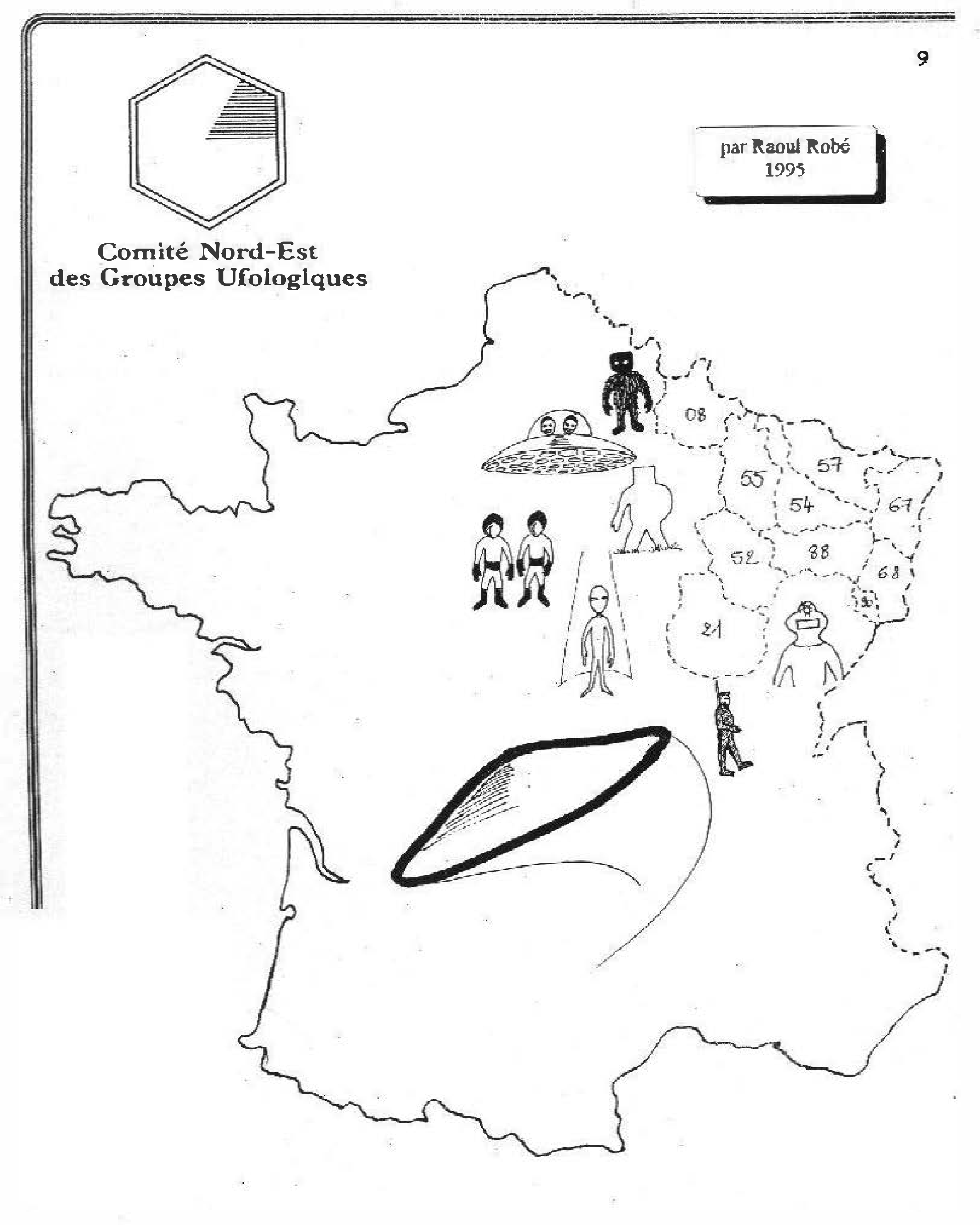
Je joins un chèque de .... FF à l'ordre de Mlle Christine ZWYGART.

NOM : Prénom :
Adresse :
Date : Signature :

LES TRAVAUX DU CNEGU

par Raoul Robé
1995

Comité Nord-Est
des Groupes Ufologiques



CATALOGUE RÉGIONAL D'OBSERVATIONS D'HUMANOÏDES

3ème Édition

CATALOGUE NORD EST DES OBSERVATIONS D'HUMANOIDES

CHRONOLOGIE DES CAS REPERTORIES PAR LE CNEGU:

N°d'ordre CNEGU:	Lieu:	Explication possible ou probable:
01 F/15/54/09 00 00 (01)	Bouxières-aux-Dames (54)	
02 F/15/54/36à47 00 (01)	Bouxières-aux-Dames (54) M	
03 F/95/21/45 04 00 (01)	Renève (21) H	singe
04 F/00/08/50 05 00 (01)	Vaux-en-Dieulet (08)	hélicoptère
05 F/99/55/51 00 00 (01)	Dugny-sur-Meuse (55) M	
06 F/00/68/54 08 00 (01)	Gallingue (68)	
07 F/00/08/54 09 17 (01)	Omont (08)	canular
08 F/00/08/54 10 04 (01)	Villers-le-Tilleul (08)	hélicoptère?
09 F/99/52/54 10 06 (01)	Voillecomte (52)	canular?
10 F/00/57/54 10 08 (01)	Pournoy-la-Chétive (57)	canular
11 F/00/57/54 10 08 (02)	près de Metz (57)	méprise auto
12 F/99/52/54 10 15 (01)	Chalindrey (52)	
13 F/99/52/54 10 19 (01)	Montlandon (52)	hélicoptère?
14 F/98/88/54 10 20 (01)	St Rémy (88)	hélicoptère
15 F/00/68/54 10 23 (01)	Wittenheim (68) H	canular
16 F/00/57/54 10 00 (01)	Walscheid (57) H	canular
17 F/00/57/54 10 00 (01)	Metz (57) H	canular
18 F/00/21/54 11 05 (01)	La Roche en Brenil (21)	canular?
19 F/00/21/54 00 00 (01)	Fixin (21)	
20 F/99/52/56 00 00 (01)	Marsois (52) H	
21 F/15/54/63 ou 65 (01)	St Max (54) H	psycho?
22 F/15/54/69 11 15 (01)	Nancy (54)	
23 F/00/21/74 06 19 (01)	Pommard (21)	
24 F/15/54/74 08 15 (01)	Bouxières-aux-Dames (54) H	
25 F/99/52/75 02 02 (01)	Lac du Der (52)	
25' F/99/52/75 02 03 (01)	Lac du Der (52)	
26 F/99/55/75 06 00 (01)	Dugny-sur-Meuse (55) M	
26' F/99/55/75 06 00 (01)	Dugny-sur-Meuse (55) M	
27 F/99/52/75 07 00 (01)	St Dizier (52) H	
28 F/00/68/75 11 06 (01)	Merxheim (68)	hélicoptère?
29 F/00/21/75 11 08 (01)	Vauchignon (21) H	
30 F/15/54/75 00 00 (01)	Nancy (54) H	psycho
31 F/95/21/76 01 26 (01)	Bouze les Beaune (21)	tenue prof. ?
32 F/00/21/76 04 18 (01)	Beaune (21)	motards?
33 F/00/08/76 05 02 (01)	Le Banel (08) H	méprise vaches
34 F/00/67/76 07 00 (01)	Weyersheim (67)	méprise lune
35 F/99/52/76 10 10 (01)	Chamouilley (52) H	
36 F/00/57/76 10 24 (01)	Hestroff (57)	machine agricole
37 F/15/54/77 07 01 (01)	Dolcourt (54)	canular journaliste
38 F/00/68/77 10 02 (01)	Mertzen (68)	
39 F/15/54/78 10 12 (01)	Bouxières-aux-Dames (54) H	
39' F/15/54/78 10 15 (01)	Bouxières-aux-Dames (54) H	
39" F/15/54/78 10 17 (01)	Bouxières-aux-Dames (54) H	
40 F/95/21/78 11 11 (01)	Savigny-le-Sec (21)	militaires

41	F/15/54/78 11 21 (01)	Champenoux (54)	méprise photo
42	F/15/57/78 00 00 (01)	Yutz (57) H	psycho
43	F/99/52/83 07 17 (01)	Sommerécourt (52)	psycho
44	F/15/54/84 07 00 (01)	Forêt-de-Haye (54) H	méprise phares auto
45	F/99/55/86 06 08 (01)	Ancerville (55) M	
46	F/95/21/87 10 06 (01)	Tellecey (21)	méprise lune
47	F/15/57/90 11 08 (01)	Holving (57) M	psycho?
48	F/00/54/92 05 24 (01)	Forêt-de-Haye (54) H	canular
49	F/00/54/92 00 00 (01)	Région de Nancy ?(54)H	psycho
50	F/99/55/94 01 03 (01)	Tronville (55)	méprise automobile

Total: 50 cas (*dont 3 a répétition*) 32 cas sont probablement expliqués

Remarque: 21 cas sont "sans présence d'ovni" (*cas mariale ou assimilé noté M (5 cas), et personnage insolite: noté H (16 cas), un seul cas, le n°05, décrit une apparition mariale à côté d'un ovni).*

(hl = heure locale)

Tenues de pompiers spécialisées pouvant être sujettes à des méprises *(voir aussi notes techniques CNEGU en fin de dossier pages 42 à 44)*



DEVELOPPEMENT DES CAS

Cas n°1:
En 1909, à Bouxières-aux-Dames (54), un habitant du village, M. Narcisse Cézard (*biologiste, membre de l'Académie des Sciences de Nancy*) se souvient, bien qu'étant enfant au moment des faits, que des témoins avaient vu sur le chemin des corvées **l'atterrissage d'un engin** inconnu, avec observation de **silhouettes humaines** autour et découverte de traces sur les lieux. On en parlait beaucoup dans le village et l'on attribuait l'origine du mystérieux engin à la lune! De nombreux habitants auraient vu les fameuses traces, mais malheureusement les archives locales ont été détruites durant la guerre de 1939-45.
Sources: *lettre du Pr Maubeuge, investigations du GPUN en 1976 et 1978.*

Cas n°2:
Entre 1936 et 1947 à Bouxières-aux-Dames (54), plusieurs croyantes (*Adeline Pietoquin, Gabrielle Hams, Mlle Giroux*) déclarent avoir vu des **apparitions mariales** et avoir reçu des messages divins. Le curé de la commune, l'abbé Césard, enthousiasmé, fait construire, à côté de l'église, une chapelle en forme de tunnel, suivant les indications des messages. Un culte parallèle se développe et divise les habitants. Ses supérieurs hiérarchiques interdisent la pratique à l'abbé Césard, mais celui-ci, poussé par ses fidèles de plus en plus nombreux stimulés par des pèlerinages organisés, continue d'officier dans la nouvelle chapelle. Un scandale politico-financier, impliquant les nouveaux croyants, terminera piteusement cette aventure mystique en 1947.
Remarques: le site de Bouxières-aux-Dames est un lieu **particulièrement "visité"** par le phénomène "humanoïde", comme nous l'a montré la recherche d'archives du GPUN lors des enquêtes successives (cas n°1,2,22,38). Ainsi, dès l'an 950, des apparitions "religieuses" sont signalées dans l'histoire du village (*légende de St Gauzelin sur le vitrail de l'église*).
Coïncidence notée: les noms similaires du témoin du cas n°1 et celui de l'abbé de ce cas.
Sources: *Fascicule paroissial "les apparitions de Notre-Dame de Bouxières" au tunnel et dans le sanctuaire de l'Eglise de 1947; Le Républicain Lorrain du 31/07/52; E.Tizané "Les Apparitions de la Vierge" éditions Tchou 1977 pages 175 à 192 et pages 287 et 300; Alonso; archives GPUN; Annuaire du CIGU n°2 p.93 (1985); Saint-Hilaire "Atlas du Mystère" RTL édition ARKA pages 225 et 261; l'Est Républicain du 16/11/78; Revue ZERO du 14/04/86; fascicule "Vieulles istoères d'cheuz nos" de Ch.Ancé (1977).*

Cas n°3:
Par un après-midi d'avril 19 45, vers le 20, un prêtre termine sa cueillette de champignons près de la forêt d'Autrey non loin de Renève (21), vers 18 h. Alors qu'il inspecte un buisson sur le bord d'un chemin, près d'une mare, il remarque une présence sur le chemin tout près de lui (*à 30 cm*). Il s'agit **d'un "petit homme"** (*15 à 17 cm de haut*) qui se hâte avec une expression apeurée sur le visage. Parfaitement humain (*à l'exception de sa taille*) il est vêtu d'une sorte de combinaison bordeaux foncé, mate, très souple qui recouvre tout le corps, mains et pieds compris, en laissant sa tête nue aux cheveux gris et barbe peu fournie. Une sorte de "pique" de couleur crème sale, dépasse (*de 2 cm*) de la combinaison par l'arrière, ce qui retient le geste du prêtre voulant saisir le minuscule personnage. L'être fixe intensément le témoin à genoux et disparait rapidement sous le buisson inextricable. (***voir page 36**: dessin du personnage par le témoin recueilli par H.Besset*).
Le prêtre a pensé à l'époque à une sorte d'ancêtre minuscule de l'être humain (*comparaison avec le cheval et son petit ancêtre l'Eohippus*), c'est le GEPA qui le premier a fait connaître ce cas en l'associant au thème extraterrestre.
Explication: une longue contre-enquête de l'ADRUP propose l'hypothèse d'une méprise avec un singe, mascotte habillée d'un régiment d'Afrique stationné à l'époque dans la région.
Sources : *enquête de H.J.Besset du GEPA dans "Phénomènes Spatiaux" n°45 p21 à 28 (sept.1975), Les Dépêches 8 mars 1976, contre-enquête de l'ADRUP 1983 à 1995.*

Cas n°4:
En mai 1950, à l'aube vers 6 h 30 (*TU: 5h 30*) un agriculteur et sa fille de 14 ans, habitants Vaux-en-Dieulet (08) montent dans les prés chercher les vaches. Ils voient arriver une boule de feu qui se pose très près d'eux. La "toupie" (*de 4 m de diamètre*) est transparente et on peut voir à l'intérieur un **petit humanoïde** en combinaison de caoutchouc gris, muni de très grosses chaussures. Ce petit "bonhomme Michelin" porte un casque semblant relier par un câble le sommet de l'engin. Le regard du personnage fascine les témoins. Ils ressentent une forte chaleur. L'engin décolle en émettant un bruit régulier et s'éloigne vers le sud-ouest.
La terre est brûlée sur les lieux du quasi-atterrissage.
Explication: d'après E.Maillot il s'agirait d'une méprise avec un hélicoptère et son pilote (*50e CNEGU 11 et 12 /03/1995*).
Source: *livre de JM.Ligeron "OVNI en Ardennes" 1981*

Cas n°5:
En automne 1951, dans la cour intérieure des usines des "Fours à Chaux" de Dugny-sur-Meuse (55), un groupe d'ouvriers s'affaire à charger un camion. Il est minuit passé. Soudain le tapis roulant qui amène la chaux s'arrête, les moteurs disjonctent, la lumière s'éteint dans l'usine. Dans l'obscurité, le groupe d'ouvriers voit apparaître un globe rouge-orangé, posé au sol. Brusquement, une "**dame**" sort de ce globe. Selon les témoins, l'entité est très belle, de type nordique. Elle porte de longs cheveux qui lui tombent sur les épaules. Ses vêtements se composent d'une longue robe bleu pastel, ceinturée. La "dame" semble sourire. Elle tient un **petit enfant** dans ses bras, qui lui sourit et lui caresse la joue. Puis tout disparaît devant les témoins médusés. Une étrange impression de froid se fait sentir: comme à l'intérieur d'un frigo de boucherie diront les témoins. Enfin la lumière clignote et se rallume, les ouvriers se concentrent et reprennent leur travail. En aucun cas, ces derniers ne feront un rapprochement quelconque avec la Vierge. Seul un ouvrier de souche polonaise, très pieux, pensa que la "dame" était la Vierge avec son enfant.
Sources : *E.Tizané page 302; Revue n°2 du GROUPE 5255 décembre 1980.*

Cas n°6:
En août 1954, à Galfingue (68), dans un champ de blé coupé, M.X... aperçoit une sphère lumineuse posée au sol. Il voit de **petits êtres** autour de l'objet et s'enfuit.
Sources: *fichier LDLN d'après A.Gamard; aucune allusion dans la presse locale.*

Cas n°7:
Le vendredi 17 septembre 1954, à Omont (08)vers 8 h 30, un conseiller municipal allant cueillir des pommes dans son champ voit tomber un objet (*ballon, parachute?*). L'objet se pose à la lisière du bois. Il s'approche à 60 m. La "toupie" couleur aluminium mat mesure 4 m de diamètre et 2,50 m de haut. Un être bizarre en sort: il ressemble à un singe hirsute et marche à 4 pattes. Le dos est ceint d'une étoffe brun jaune. Au bout de 3 secondes, il regagne l'engin qui décolle dans un mouvement giratoire.
Explication: canular du témoin avoué dans le journal local du 23/09/1954.
Sources: *journal L'Ardennais du 22/09/1954 et du 23/09/1954 (démenti du témoin);journal "L'Alsace" du 24/09/54 page 8 ; Bartel et Brucker "la grande peur martienne(1979) pages 76/77 (citant P.Kolosimo et R.Veuéré).*

Cas n°8:
Le lundi 4 octobre 1954, un peu avant 18 h, une adolescente de 10ans Eliane Beraux vient de conduire les vaches de la ferme de ses parents dans un parc à la sortie sud-est de la commune de Villers-le-Tilleul (08). Elle rentre à vélo, quand, arrivée à 200 m des premières maisons, elle aperçoit un objet posé dans un champ. Elle s'approche et découvre un engin ressemblant à un gros oeuf (3 m de haut) reposant au sol sur un pied rectangulaire. Une trappe se soulève sur le haut et un petit homme apparaît. Il saute à terre. Sa tête est entourée d'une forme carrée, ses yeux sont très perçants. Les bras pendants sont terminés par des mains aux doigts soudés. Il porte des "vêtements à longs poils roux". Il s'avance vers la fille qui prend peur et s'enfuit.
Deux autres habitants du village confirment la présence insolite. L'un a vu s'élever un phénomène lumineux rouge vif et l'autre a entendu un bourdonnement.
Explication: plusieurs éléments font encore penser à une méprise avec **un hélicoptère?**
Sources: *CH.Garreau "Face aux Extraterrestres" Mame (1975) pages 24-25 citant une enquête de gendarmerie de Flize de 1954; JM.Ligeron "OVNI en Ardennes" pages 27-29; C.Bowen "Enquête des humanoïdes" J'ai Lu; J.Vallée "Chronique des apparitions extraterrestres" Denoël (1972) page 291 (avec une erreur: la fille est "le jeune Bertinux"!), la presse locale ne fait pas mention de ce cas?*

Cas n°9:
Le mercredi 6 octobre 1954, à 7 h, un cantonnier de Merlrad M.Narcy, se rendant à son travail en moto par la route reliant Voillecomte à Laneuville (52) aperçoit un objet circulaire de 10m de diamètre posé dans un champ. Un **petit être,** vêtu d'une jaquette à longs poils ou d'un corset orange, rentre précipitamment dans l'engin qui décolle aussitôt à l'approche du témoin. Des traces laiteuses sont retrouvées sur place par la gendarmerie.
D'après la presse, une second témoin aurait vu l'engin, il s'agit de M.Oldul *(voir photos, page 40: des deux témoins à genoux dessinant au sol deux engins très différents !).*
Explications: d'après M.Figuet M.Narcy aurait **inventé** cette histoire pour se faire excuser un retard à son travail *(la presse ayant publié ce démenti).* D'après l'ADRUP: interrogé de nouveau par la gendarmerie, le témoin aurait avoué qu'il avait monté cette histoire de toutes pièces pour excuser son arrivée tardive à son travail.
Revu dans les années 80, le témoin aurait déclaré aux enquêteurs du GROUPE 5255 qu'il aurait inventé ce démenti pour avoir la paix...

Sources: *Républicain Lorrain du 7/10/54, La Liberté de l'Est du 9/10/54, Ch.Garreau "Face aux Extraterrestres" Mame 1972 pages 31-32, J.Vallée "Chroniques des apparitions ET" page 292, Barthel et Brucker pages 74 à 76 dans "La grande peur martienne" (1979); Info Ovni n°0, Vimana 21 n°10-11, revue du GROUPE 5255 n°2; Radar du 17/10/1954; J.Guieu "Black out sur les SF" page 133, journal L'Alsace du 19/10/1954 (démenti du témoin M.Narcy) , L'Ardennais du 08/10/1954 page 5.*

Cas n°10:
Le vendredi 8 octobre 1954, 3 enfants de Pournoy la Chétive (57) Gilbert Calba *(12 ans),* Daniel Hirsch (9 ans), et son petit frère Jean-Pierre *(5 ans)* jouent aux patins à roulettes sur la D 41 à l'entrée du cimetière *(voir photos en 1994).* Il est 19 h30, quand ils voient une grande lumière tomber du ciel devant eux. Un engin rond *(2,50 m de diamètre)* atterrit. L'appareil porte des rayures noires, jaunes et blanches et repose sur trois pieds. Après une à deux minutes d'attente, les garçons observent la sortie d'un **petit homme** en soutane noire *(de 1,20 m de haut)* au visage poilu et aux yeux énormes. Il tient en main deux objets lumineux : une sorte de lampe qui lance des rayons et une sorte de croix. Il fixe intensément les enfants terrifiés et prononce des paroles incompréhensibles en éteignant sa lampe. Ceux-ci s'enfuient. Plus loin, ils osent se retourner pour constater quelque chose de lumineux monter très vite dans le ciel. Un autre adolescent Robert Maguin *(15 ans)* observe en même temps la disparition du phénomène.
D'après une contre-enquête de J.Sider *(avril 1989),* les témoins retrouvés confirment leur observation d'un objet structuré avec antenne et hublot (!) très lumineux. L'herbe n'a pas repoussé pendant 10 ans sur le lieu de l'atterrissage (!) *(tous ces éléments sont nouveaux par rapport aux déclarations de l'époque!)* G.Calba nie par contre la présence de l'humanoïde: invention journalistique d'après lui.
Explication: cas douteux vu le contexte médiatique de l'époque: à savoir, le journal régional "Le Républicain Lorrain" *(comme ses confrères nationaux)* paraît tous les jours un ou deux articles sensationnels sur "les soucoupes volantes" avant, pendant la période concernée: le 6 octobre en 1ère page: la photo du robot "TOBOR" tiré d'un film de SF *(voir photo page 34),* le 7 octobre *(la veille!)* "un martien pénètre dans une boulangerie à Loctudy, il avait le visage **couvert de poils, des yeux comme un oeuf de corbeau**...", le 9 octobre: le cas de Wassy-Merlrade (52) *(voir cas n°9 Voillecomte)* "un être velu...", et 2 photos de Martiens évoluant au 41ème salon de l'automobile à Paris paraissent dans le même numéro de quoi alimenter l'imagination de nos trois jeunes témoins *(le maire doutait fort de leurs déclarations dans "Le Républicain Lorrain" du 10/10/1954 première source du cas).*
D'après cette première source, il s'avère que la date est bien le **vendredi 8 octobre 1954,** et non le 9 d'après le catalogue J.Vallée cas n°220 page 295 et repris dans "Autres Dimensions" page 103 *(J'ai Lu 1988)* du même auteur; bien sûr cette erreur a été reprise par tout le monde depuis.

Sources: *Le Républicain Lorrain du 10/10/1954; Luxemburger Wort du 11/10/1954 (CLEU n°23 page 22); La Nouvelle République du Centre Ouest du 12/10/1954, France-Soir du 12/10/1954, Samedi-Soir du 14/10/1954; Combat du 29/10/1954; J.Guieu (1956 et 72) pages 203 et 204; "A propos des S.V." d'A.Michel (1958) page 262; M.Carrouges "les apparitions de Martiens" page 109; C.Garreau (1975) pages 102 et 103 Mame; LDLN n°176 page 9; M.Figuet (1979) "Premier dossier..." page 137 Lefeuvre; Lobet Gigi "Ceux venus d'ailleurs" (1973) page 15 Dargaud, E.Zurcher cas n°65 "les apparitions d'humanoïdes" (1979) page 312 Lefeuvre, Barthel et Brucker "La grande peur martienne" (1979) page 78 NEO, J.Vallée page 295 "Chroniques des apparitions ET" et "Autres Dimensions" (1988) page 103 J'ai Lu, Barthel et Brucker page 77.*

Cas n°11:
Le vendredi 8 octobre 1954, le soir un cantonnier communal rentre de son travail vers son domicile, une localité à l'est de Metz (57), lorsqu'il aperçoit en haut d'une côte une masse sombre immobile, d'où partent des rayons lumineux puissants. Il remarque également une faible lumière semblant venir de l'intérieur de l'engin et de **vagues silhouettes. Effrayé** le témoin court chercher des villageois qui préviennent aussitôt la gendarmerie (?). Tout le monde s'approche de la "soucoupe éclairée" et fini par constater qu'il s'agit d'une voiture arrêtée tous feux allumés. Le plafonnier éclaire un couple étonné par ce remue-ménage intempestif.
Explication: il s'agit soit d'une **méprise avec une voiture** et ses occupants, soit d'un **canular** de la **presse** (*tout est anonymé: noms, lieux).*

Source: *journal Le Républicain Lorrain du 10/10/1954 (voir page 35).*

Cas n°12:
Le vendredi 15 octobre 1954, un employé maçon de Neuilly-l'Evêque qui se rend en vélo à son travail à Chalindrey (52) aperçoit, à 150 m du bord de la chaussée, un **étrange homoncule** (*à peine 1,50 m de haut).* Surpris, le témoin ralentit l'allure. Il voit alors le petit individu se diriger vers un engin ayant la forme d'un bol renversé. Il affirme que l'objet avait 1 m de haut et 2,50 m de diamètre. Le petit être dépassait de plus d'une tête le disque dans lequel il prit place. Dès qu'il y est installé, la machine glisse doucement sur le terrain de pâture, sur une distance de 20 à 30 m, puis brusquement, s'élève dans les airs sans émettre de son. L'objet se perd dans le brouillard qui recouvre la vallée ce matin-là vers 6 heures locales.
Il n'y a pas eu d'enquête de la gendarmerie.

Source: *revues n°1 du GROUPE 5255 citant le journal Le Haut-Marnais Républicain du 09/10/1954 et n°2 d'après La Haute-Marne Libérée du 18/10/1954.*

Cas n°13:
Le mardi 24 octobre 1954, (*quelques jours après le cas n°11 dans la même région*), c'est une fillette de Montlandon (52), la petite G... (14 ans) qui aurait vu une soucoupe volante, ou tout au moins un mystérieux engin, se poser à quelques dizaines de mètres d'elle. L'enfant garde les vaches dans un champ assez éloigné du pays, lorsqu'elle aperçoit, vers midi, un appareil en forme de disque volant qui atterrit non loin d'elle puis roule jusqu'à la corne d'un bois très proche, avant de s'élever à nouveau dans les airs. Un **homme** habillé d'une sorte de soutane blanche pilote la soucoupe. La gendarmerie de Langres , avertie, a procédé à une enquête. Aucune contradiction n'a été relevée dans le récit de la fillette qui a bien vu quelque chose. Les investigations des enquêteurs n'ont pas permis de relever des traces sur les lieux de l'atterrissage.
Explication: serait ce encore une **méprise** avec **un hélicoptère** et son pilote? Dans ces 2 cas la "soucoupe" glisse et roule sur le sol.

Source : *revue n°1 du GROUPE 5255 d'après Le Haut Marnais Républicain du 29/10/1954.*

Cas n°14:
Le mercredi 20 octobre 1954, M.Lazlo Ujvari (40 ans) ouvrier aux établissements Derrey à Etival et résidant aux Basses-Pierres (*hameau près de Saint-Rémy (88)*) se rend à son travail en vélomoteur comme chaque matin. Sur la route, **un homme** de taille moyenne l'arrête en lui criant "Halte!". L'étranger, vêtu d'un blouson à col châle garni de galon brillant à chaque épaule, d'un pantalon long et de souliers à semelle dure, porte sur la tête un casque de motocycliste de matière mate et braque un revolver sur le témoin. Il parle une langue inconnue d'une voix aiguë comme celle d'une femme. Ujvari lui répond en russe et l'inconnu engage alors une conversation dans cette langue. Il demande s'il est en Espagne ou en Italie, à quelle distance il se trouve de l'Allemagne. L'étranger demande l'heure et se fâche en entendant la réponse et en sortant sa propre montre: "vous mentez, il est 4 heures". Ensuite, il demande la direction de Marseille. L'humanoïde fait marcher Ujvari sur la route sous la menace de son arme. Ils s'approchent alors d'un engin gris de 2,50 m de diamètre sur une hauteur de 1,60 m, muni d'une tige à ailettes de 60 cm de long. L'étranger ordonne au témoin de s'éloigner. Ce dernier entend un doux sifflement et en se retournant voit l'engin s'éloigner tout droit puis obliquer dans le ciel.
Explication: une contre-enquête a été entreprise par le CVLDLN en 1979, il s'avère là encore qu'il s'agisse d'une méprise avec un **hélicoptère** et son pilote.

Sources: *catalogue J.Vallée cas n°291 page 310 dans "Chroniques des apparitions..."; Liberté de l'Est du 23/10/1954; Est Républicain du 23 et 24/10/1954; Luxemburgerwort du 23/10/1954 dans "Les Chroniques de la CLEU" n°24 page 24; journal L'Alsace du 24/25/10/1954; M.Carrouges "les apparitions de Martiens" pages 95,99 à 101 (où l'hypothèse hélicoptère russe est avancée); JC.Bourret; M.Figuet page 190.*

Cas n°15
Le samedi 28 octobre 1954, l'agent de police Muller de Wittenheim (68) **affirme** "le **martien** qui rôdait dans mon jardin ressemblait à ce radis noir".
Explication: farce entre amis.
Source: *Radar n°300 du 07/11/1954; Barthel et Brucker page 85.*

Cas n°16:
En octobre 1954, à Walscheid (57), alertés par des enfants qui prétendent avoir vu "un **commando de martiens"**, les villageois s'attroupent. Sous la faible lumière des ampoules municipales, la silhouette d'êtres bizarres se dessine sur une terrasse. Des femmes du pays vont se réfugier à l'église, des hommes s'arment de fusils de chasse; le doigt sur la détente, et forment deux colonnes pour donner l'assaut. Les sommations faites, le propriétaire que l'on croyait pour le moins garrotté et bâillonné, passe la tête par la fenêtre, et tout ensommeillé demande ce qu'on lui veut. Il révèle alors l'identité des martiens: les chrysanthèmes de sa terrasse qu'il a emmaillotés pour les préserver de la gelée.
Explication: c'est un classique du **canular** journalistique de l'époque. A noter, la forte ressemblance avec le cas précédent!
Sources: *Est Républicain du 19/10/1954; M.Carrouges "Les apparitions de Martiens" page 162.163; E.Zurcher "les apparitions d'humanoïdes" (1979) page 175.*

Cas n°17:
En octobre 1954, dans les environs de Metz (57), Pierre Bardou, ouvrier d'usine, ouvre sa porte vers 5 heures pour se rendre à son travail, lorsqu'il aperçoit devant lui un joli **petit clerc** en soutane qui lui chante d'une voix cristalline un poème aux vers absurdes, puis disparaît.
Explication: Cette anecdote vague est tirée d'un article de presse d'une autre région, la presse locale n'en a jamais parlé. Serait-ce une **invention journalistique** de plus ?
Source: *Le Libre Poitou du 27/10/1954 "La vérité sur les soucoupes et les Martiens" (A.Gamard).*

Cas n°18:
Le vendredi 5 novembre 1954, à 10 h1 09, à 3 km de la commune de La Roche-en-Brenil (21) un homme travaillant dans la nature et son jeune aide découvrent une soucoupe volante *(disque à dôme avec hublots et sphère d'atterrissage, de 9 m de diamètre)* posée en bordure du bois. Cachés, ils aperçoivent **un humanoïde** de 1,50 m de haut habillé d'une combinaison incolore *(en plastique?)* muni d'un casque gris foncé partant des épaules (*larges*) et ayant une bosse dans le dos. Une caissette noire brillante est observée sur sa poitrine quand il se déplace lourdement et en tous sens dans un rayon de 3 m autour de l'engin. Le témoin tire 7 photos de la scène. L'étrange personnage remonte par une trappe sous l'appareil alors que **deux autres** en sortent armés l'un d'une sorte de pistolet mitrailleur, l'autre d'une sphère blanche. Une fumée bleue lumineuse s'échappe ce qui effraye le gamin qui s'enfuit bruyamment. Un faisceau est tiré d'un hublot vers le fuyard à travers les bois qui l'atteint et le terrasse. La S.V. décolle dans un sifflement. Le témoin secourt l'adolescent dont la figure lui pique et les jambes flageolent. Sur place, ils découvrent des traces d'herbe brûlée et la terre noircie sur 3 m de rayon. De plus, une partie de la sphère blanche est retrouvée au sol et récupérée (*lourde comme du plomb*) par le témoin.
A 18 h1 05, 9 soucoupes volantes orangées traversent le ciel d'est en ouest en sifflant. L'une d'elles pique verticalement, ralentit en se balançant et atterrit au même endroit, reste 10 minutes et décolle dans une gerbe orange pour s'éloigner définitivement.
Explication: cas douteux, jamais personne n'a pu retrouver les témoins malgré les enquêtes successives.
Sources: *une lettre anonyme signée Raymond R. envoyée au journal "La Bourgogne Républicaine" en 1954; CH.Garreau " Face aux Extraterrestres" Delarge (1975) pages 47 à 52; enquête de l'ADRUP; enquête de M.Monnerie, Barthel et Brücker; OURANOS n°1 (spécial) page 4; J.Vallée "Chroniques des apparitions ET" Denoël (1972) page 317.*

Cas n°19:
Un couple de Flavignerot (21) raconte que leur voisin -nom incertain M.Baran ou Baraban ? (*40 ans*)-est venu dans les années 50 (*entre 1950 et 56*), sans doute 1954, leur raconter ce qu'il avait vécu la veille au soir. Dans la cour de sa ferme, à La Rente de Chamerey près de Fixin (21), un engin en forme de toupie, de couleur gris, se pose et **des humanoïdes** en combinaison semblent se soulever de terre. Ils marchent difficilement les bras écartés comme des "bibendums". Quelques jours auparavant, il avait vu des lumières mobiles dans le ciel.
Explication: cas mal informé, témoin non retrouvé.
Source: *enquête de voisinage de l'ADRUP en 1984.*

Cas n°20:
En été 1956, dans la forêt de Marsois (52), vers 7 1h, une femme se rend dans la forêt non loin du hameau de Mauvaignant, près de Nogent-en-Bassigny (52), pour y faire une cueillette de champignons et y récolter de l'herbe pour ses lapins. S'étant engagée dans une tranchée assez large, alors qu'elle arrive près d'un dolmen (*"la Pierre Alot"*), elle aperçoit, à 100 m devant elle environ, **deux petits personnages** qui avançaient dans sa direction. Mme L... pense à des enfants et poursuit sa marche. Mais au fur et à mesure qu'elle se rapproche d'eux, elle se rend compte qu'ils n'y ressemblent guère. Dépassant le dolmen, elle s'arrête et, brusquement, les deux personnages s'arrêtent également et se mettent à la regarder. Ils se tiennent alors à 10 ou 15 m d'elle. Elle peut ainsi bien les détailler: les deux petits êtres sont hauts de 1,20 m; ils ont un corps massifs et ramassés, les jambes courtes, minces et arquées. Ils sont vêtus de combinaisons blanches moulantes, sans aucune couture ou système de fermeture. Leurs mains sont recouvertes de mitaines noires ne laissant apparaître aucun doigt. Ils sont chaussés de "bottines" noires. Leur tête est prise dans un casque noir et rond, échancré vers le haut, et une visière transparente masque leur visage dont le témoin ne peut voir aucun trait. Mme L... note seulement de légers reflets du soleil sur cette visière. Après quelques secondes de surprise, Mme L... leur demande: "qui êtes-vous ?". Elle n'obtient pas de réponse; les deux êtres se contentant de l'observer en silence, bougeant leur tête de bas en haut et de haut en bas. Ils ne manifestent aucun signe d'hostilité ou d'agitation, mais plutôt une curiosité mêlée d'une certaine indifférence. Puis ils bougent légèrement leurs bras, s'en retournent sur eux-mêmes, et s'enfoncent tranquillement dans les épais taillis qui bordent la tranchée, s'y frayant un chemin de façon tout à fait ordinaire. Leur démarche était celle d'un homme normal. Le témoin entend le bruit de leurs pas et des branches brisées sur leur passage. Lorsqu'ils ont disparu, Mme L... reprend sa cueillette. Durant sa rencontre, elle n'a senti aucun effet physique, mais seulement un certain malaise fait de surprise et d'anxiété mêlées. Son cœur battait assez fort et elle était tendue, mais jamais elle ne fut prise de panique.

Source: *enquête de R.Thomé dans la revue n°2 du GROUPE 5255, enquête de Lionel Boizel dans LDLN n°205 (mai 1981) couverture et pages 18 à 22 (voir planche dessinée de reconstitution page 26).*

Cas n°21:
En été 1963 ou 1965, Carole Thiebaut (*8 ou 10 ans*) passe ses vacances scolaires chez sa tante à Saint-Max (54), banlieue de Nancy. Vers 8h, elle est tirée du sommeil par les rayons du soleil filtrant par les volets de la chambre où elle dort avec ses deux soeurs. Au moment de se lever, elle a la stupeur de voir en face d'elle une **silhouette massive "cubique"** de couleur blanche. L'étrange personnage d'1,60 m de haut et immobile et semble tenir dans ses bras une masse informe brillante de couleur métallique. Apeurée par cette "apparition" sans visage, d'aspect froid (*cf. un réfrigérateur*) qui n'est qu'à 2 mètres à peine d'elle, l'adolescente se cache sous les draps, sans pour autant réveiller ses deux soeurs couchées à côté d'elle ; après de longues minutes d'angoisse, la curiosité la pousse à regarder à nouveau: l'intrus a disparu.

Explication: cette "expérience" de vision dans une chambre alors que le témoin est couché, le fait qu'ici la jeune-fille ne réveille pas ses soeurs tendraient à penser à un phénomène **d'état d'hypnopompie :** la personne dort, elle rêve qu'elle se réveille alors que son cauchemar continue (*"Rêves éveillés" de Catherine Lemaire, édit.Les empêcheurs de penser en rond 1993*).
Ce cas correspond au phénomène des VCC (*Visiteurs de Chambre à Coucher*).
A noter que le témoin était sujet à des phénomènes paranormaux divers, d'après ces dires.

Source: *enquête du GPUN en 1975 (voir planche dessinée de reconstitution page 29).*

Cas n°22:
Le samedi 15 novembre 1969, à Nancy (54), vers 17h, Mme X... habitant au 4ème étage d'un immeuble de la rue St Georges (*artère centrale*) regarde par la fenêtre donnant sur les toits pour donner des graines aux pigeons comme d'habitude. Constatant leur absence, elle perçoit tout de même un petit objet rond qui s'approche aux ras des toits en face d'elle. Une partie de cache cache derrière les cheminées s'engage alors entre le phénomène de la taille d'une roue de voiture et le témoin qui se penche par sa fenêtre pour mieux voir. Enfin, l'objet en forme de soucoupe métallique surmontée d'un dôme transparent sort de derrière une haute cheminée très proche et s'immobilise devant la femme surprise. De l'intérieur du dôme, **deux petites têtes d'humanoïdes** (*taille d'un poing*), encapuchonnées et présentant un aspect simiesque, lui sourient. Puis, la soucoupe volante effectue une chandelle devant la cheminée. Le témoin constate alors que de nombreux "phares" couvrent le dessous de l'engin. Ce dernier s'éloigne évoluant au ras des toits et rejoint en formation deux autres soucoupes pour disparaître définitivement vers le nord. Mme X... refermant sa fenêtre constate une forte odeur et surtout que son visage et ses mains (*parties exposées aux phares*) sont enflés anormalement.
Deux autres témoins (*dont un policier et un gardien de banque, non retrouvés*) auraient vu les engins depuis la rue. Il est a noter que le témoin émerveillé par le spectacle a même cru entendre "dans sa tête" une phrase l'encourageant à regarder la scène.!

Source: *enquête du GPUN en 1976, (voir planche dessinée de reconstitution page 27)*

Cas n°23:
Le mercredi 19 juin 1974, près de Pommard(21), vers 21 h130, un homme Gérard *(anonyme)* observe le passage dans le ciel de deux boules. L'une semble stationner au-dessus du clocher, l'autre se pose dans la campagne en changeant de couleurs. Observé aux jumelles, l'OVNI est ovoïde et bleuté. **Deux êtres** passent devant l'appareil en marchant lourdement, ils portent un casque important. Après 6 minutes d'observation, tout s'éteint. Le lendemain, avec un ami "mycologue" et ufologue, le témoin fouille les lieux à la recherche des traces éventuelles. Ils en trouvent: des petits carrés *(5 cm sur 5 cm)* de terre enlevée comme à l'emporte-pièce.
Un couple de la région aurait vu, plusieurs fois, l'engin se poser durant cette période. Le témoin par la suite aurait vu des "hommes en noir" (MIB)
Explication: cas **très douteux** vu le contexte proche d'une contactée célèbre de la région de Beaune
Sources: *émission de radio France Inter du 16/08/1978 "Ici l'ombre" de J.Pradel reportage de François Etouin (information d'A.Gumard), enquête de l'ADRUP en 1984.*

Cas n°24:
Le jeudi 15 août 1974, à Bouxières-aux-Dames (54) *(encore)*, sur le lieu-dit "la Pelouse" *(aire de promenade surplombant la vallée de la Moselle)*, trois enfants et adolescents discutent assis sur l'herbe. Soudain vers 21h1 30 , un étrange **personnage blanc et massif** *(de 1,20m à 1,50 m de haut)* apparaît derrière eux sortant de derrière un gros chêne. Sa tête est cubique et blanche sans traits, aucun autre détails n'est visible, il marche tout droit d'une démarche mécanique. Les témoins paniqués se lèvent et s'enfuient vers le village. Cependant, un peu plus haut, un couple de promeneurs constate le passage de l'insolite silhouette blanche qui s'enfonce dans le bois bordant "la Pelouse". Peu rassuré, le jeune couple se dirige vers la sortie du lieu et tombe sur toute la famille des enfants arrivant du village. Devant les 9 personnes présentes, la silhouette blanche réapparaît au loin devant les arbres avant de disparaître définitivement à l'intérieur des bois.
Remarque: bien qu'aucun ovni n'ait été observé , la description de l'humanoïde correspond bien aux "ufonautes" décrits de part le monde.
Source: *enquête du GPUN en 1975, cas illustrant le film documentaire du GPUN en 1977; (voir planche dessinée de reconstitution), "Réalité ou Fiction" n°2 (bulletin du GPUN)..*

Cas n°25:
Le dimanche 2 février 1975, au lac du Der (52), suite à une série complexe d'observations ovnis effectuées en bordure du Lac du Der, au bois du Ham, un groupe de 3 personnes s'était réuni, ce soir-là, dans les mêmes lieux pour y faire une nuit de veille. La température était fraîche et humide, le ciel étoilé avec des nuages épars. Arrivé à l'embranchement du chemin forestier menant au lac, le groupe observa, à 25 m de distance, une sphère lumineuse d'une couleur blanche opaline, d'un diamètre de 50 cm. Le phénomène évoluait au ras du sol et semblait "fuir"devant les témoins qui s'en approchaient. La sphère se dirigea vers un bosquet d'arbres, en lisière du bois du Ham. Le groupe l'observa au travers des taillis puis tout disparut. Quelques minutes plus tard -il était 0 hl 30- une puissante lumière jaillit du sol à 250 m des témoins. Cela ressemblait à deux puissants fuseaux de D.C.A.. Puis le tout s'estompa pour laisser apparaître une **silhouette** fantomatique, **lumineuse**, de très haute taille. Aux jumelles, cela faisait nettement penser à une silhouette de fil de l'armée. On dirait une énorme tête sur un corps massif. Aucun détail ne fut remarqué sur cette forme blanche qui avançait vers le bois en un mouvement de balance. Aucun bruit ne fut perçu pendant la durée de l'observation. Des photos infrarouge furent prises, mais les résultats ne purent être exploités. En tenant compte de la distance des témoins au phénomène, la forme lumineuse avait entre 2,50 m et 3 m de haut. Après la disparition du phénomène, le groupe des trois témoins se rendit immédiatement sur les lieux présumés de ses évolutions. Rien de particulier ne fut remarqué, aucune trace. Poursuivant leur nuit de veille, les trois témoins ne virent plus rien d'autre.
Explication: plusieurs éléments font penser à une méprise avec une mission militaire?
Source: *enquête du GROUPE 5255 dans sa revue n°2.*

Cas n°25':
Le lundi 3 février 1975, au Lac du Der (52), le lendemain, c'est devant 6 personnes que se manifesta de nouveau **la silhouette lumineuse**, et cela au même endroit. Même aux jumelles, aucun détail ne fut noté sur le visage ou sur le corps massif. Sa couleur était d'un blanc incandescent. Cette fois-ci, deux personnes se détachèrent du groupe pour s'approcher du phénomène par un sentier passant juste derrière. Arrivés à 15 m des lieux, le cœur battant, tendus nerveusement au maximum et retenant leur souffle, les deux témoins virent une sorte de cylindre de lumière froide qui tournait lentement sur lui-même dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Il se tenait en station verticale et avait plus de 3 m de hauteur sur 70 cm environ de section. Deux ou trois photos furent prises (*mais là aussi, les résultats de l'infrarouge furent peu convaincants. On pense que la courte distance entre le phénomène et l'appareil photo fit que la pellicule subit un puissant rayonnement qui brûlant les*

clichés). Puis le cylindre augmenta soudainement sa rotation; et, en l'espace de 2 à 3 secondes, disparut sur la rive opposée. Rien d'autre ne fut observé cette nuit-là.

Remarque: deux ufologues-enquêteurs se trouvaient parmi les témoins des 2 observations.

Source: *enquête du GROUPE 5255 dans sa revue n°2.*

Cas n°26:

Dans la campagne près de Dugny-sur-Meuse (55), un jour de juin 1975, en fin d'après-midi, un groupe d'enfants du village âgés de 7 à 12 ans, parmi lesquels la petite Edwige Gurdak (11 ans), jouait près du ruisseau appelé le "Franc Banc". Il était 17 hl. lorsqu'ils arrêtèrent leur jeu pour goûter. Puis quelques-uns s'amusèrent à jeter des papiers et autres emballages dans le ruisseau, improvisant un bateau par leur imagination. A ce moment-là, Edwige bondit de l'autre côté du petit pont pour attraper ce "bateau", les autres enfants étant encore dans le pré en contrebas. Soudain, ses petites camarades l'entendirent hurler de terreur. Se précipitant à toute allure, elles trouvèrent Edwige le pieds nus dans l'eau, comme en transe et raide comme une statue, les yeux regardant fixement sous l'arche du pont. Là, elles virent une sorte de nuage bleuâtre se dissiper. Revenant à elle, la petite Edwige regagna la berge aidée par ses camarades. Elle éclata en sanglots et se mit à leur raconter qu'elle avait vu, sous le pont, apparaître une **belle dame**, grande, avec de longs cheveux blonds lui tombant sur les épaules. Elle était vêtue d'une longue robe de couleur bleu pastel. Ses pieds étaient nus et elle semblait flotter au-dessus de l'eau. Elle souriait à la fillette en lui tendant les mains. Puis, au moment où tout disparut, Edwige entendit ses camarades l'appeler. Entre-temps, des parents étaient venus chercher leurs enfants. Voyant l'état de vive émotion dans lequel Edwige se trouvait, ils la conduisirent chez le médecin qui lui administra un sédatif et diagnostiqua un choc psychologique très fort. La petite fille fut ramenée à son domicile où on lui conseilla de se reposer. Le lendemain, Edwige n'alla pas rejoindre ses camarades près du ruisseau.

Source: *revue du GROUPE 5255 N°2., L'Est Républicain du 21/06/1975.*

Cas n°26':

Le surlendemain du cas n°25, près de Dugny-sur-Meuse (55), les mêmes enfants se retrouvent près du ruisseau (y compris Edwige), et là, il se passe la même chose. Edwige, comme poussée par la curiosité, alla sous le pont et revit l'apparition, selon le même scénario. Mais, cette fois, **la Belle Dame** lui parla et lui dit qu'elle reviendrait. Edwige, visiblement ébranlée par cette nouvelle "vision", remonta la berge et alla tout raconter à ses camarades. Bien sûr, la presse locale puis nationale s'empara de l'affaire et bientôt une foule de 600 personnes se pressa au-dessus du pont. Devant ces événements, les parents d'Edwige interdirent à leur fille d'aller au rendez-vous de la Belle Dame. L'affaire en resta là. La population et les enfants s'enfermèrent dans le mutisme le plus complet. L'Eglise n'a pas reconnu cette apparition.

Source: *revue n°2 du GROUPE 5255, Alonso.*

Cas n°27:

Fin juillet 1975, dans le quartier de "La Noue" à St Dizier (52), Mme Carmen B..., mère de famille, profite du beau temps ce soir là, vers 21 hl, pour étendre son linge dans son jardin. Tout à coup, une puissante lumière blanche, circulaire, éclaire ce jardin en grande partie. La femme se trouve au centre du cercle lumineux et reste très impressionnée. Elle ne perçoit plus aucun bruit. La lumière forme un mur circulaire très compact à travers duquel elle ne voit rien. L'environnement habituel est absent et la lumière ne fait pas d'ombre. Mme B... se sentait comme paralysée. Soudain, sans avoir entendu le moindre bruit, elle a le sentiment d'une présence derrière elle, tout près. Regardant de côté, elle découvre à 50 cm d'elle, un curieux **petit personnage**. Sa taille n'atteint pas 1 m de hauteur. Il est immobile et regarde intensément le témoin au bord de la panique. Son regard est hypnotique, avec des yeux étranges: sans cils, ni sourcils, ni paupières et sans iris ! ils couvrent presqu'entièrement le visage et ne clignent pas. Le petit être est vêtu d'une sorte de combinaison d'une seule pièce qui lui couvre également la tête comme une cagoule. L'ensemble est de couleur kaki clair. Son corps est assez bien proportionné, les bras un peu plus longs que la normale. Seule la tête paraît plus grosse, en forme d'oeuf. Le témoin ne se souvient que très vaguement des mains qui semblent longues. Quant aux yeux, ils sont brillants, de couleur jaune, lançant des éclats et des étincelles. C'est par ce regard que l'étranger exerce son pouvoir sur la femme pétrifiée. Mme B... au bord de la crise nerveuse réussit à courir se réfugier dans la cuisine de sa maison. Elle traverse alors le mur de lumière opaque sans être incommodée. Encore tremblante, c'est avec difficulté qu'elle raconte tout à son mari. Celui-ci sort aussitôt dans le jardin mais tout a disparu.

Remarques: le lendemain, le témoin n'a pas retrouvé la lampe électrique qu'elle avait laissée sur un banc, près de l'endroit où s'était tenu le petit être; deux voisins avaient noté que les lieux avaient été violemment éclairés par de puissants projecteurs blancs plusieurs nuits auparavant, une maison jouxtant cet endroit prit feu sans raison ; après enquête des pompiers et de la police, aucune explication n'a pas être trouvée.

Source: *enquête du GROUPE 5255 dans la revue n°2, (voir planche dessinée de reconstitution)*

Cas n°28:
Le jeudi 6 novembre 1975, à Merxheim (68) vers 21 h 15, le jeune Denis Dubich (*10 ans*) entend son chien hurler. Il se lève pour voir ce qui se passe et remarque une boule lumineuse qui descend du ciel en venant de la direction de Guebwiller . Elle émet un sifflement ressemblant à un hurlement de sirène et se pose dans un champ de choux situé à une cinquantaine de mètres du domicile familial. Lorsque l'engin atterrit, 3 trappes s'ouvrent sous le dessous et 3 pattes se déplient et touchent le sol. A un moment donné, la coupole se soulève et une forme ressemblant à la tête et au buste d'**un être humain** en émerge. Cette forme toute blanche se tourne vers le témoin puis entre dans l'engin et ferme la coupole. Au même moment, une pince sort de l'engin et, au bout d'un bras, prélève en 3 fois 3 choux. L'appareil se met alors à ronfler , s'élève, replie ses 3 pieds et décolle en diagonale vers Reguisheim. Deux autres enfants observent l'appareil lumineux depuis des lieux différents. Aucune trace n'est retrouvée au sol mais une forte odeur a été remarquée sur place, ainsi que des perturbations dans les téléviseurs. D'autres enfants du village auraient vu une boule éblouissante filer vers Réguisheim.
Explication: plusieurs éléments font penser là encore à une méprise avec un **hélicoptère** et son pilote: sifflement, pattes, trappes, coupole, ronflement, pilote humain; mais l'armée de l'air contactée (*bases de Contrexéville et de l'OTAN à Bremgarten (RFA)*) confirme l'absence de trafic ce soir là (?)(*voir page 37*).
Sources: *JC.Bourret "le nouveau défi des ovni" page 208 à 214 d'après un P.V. de la gendarmerie de Bollwiller (1976); journal L'Alsace du 8/10/1975 page 18; M.Figuet page 586; Le Méridional du 08/11/1975 dans LDLN n°151 page 28 (janvier 1976); Le Bien Public du 10/11/1975 (voir en fin reproduction).*

Cas n°29:
Le samedi 8 novembre 1975, un **militaire** (*lieutenant anonyme*) ayant entendu parler du cas de Pommard (*cas n°23*) dans la même région décide de surveiller avec un ami la campagne autour de Vauchignon (21). A la tombée de la nuit, ils scrutent aux jumelles les environs et tombent sur **deux silhouettes étranges** se mouvant bizarrement. Elles ont des bras plus longs que la moyenne normale, un peu comme des singes. Ils semblent voûtés et cherchent des choses à terre. Le lieutenant démarre sa voiture pour aller voir de plus près, mais les deux êtres se relèvent et s'enfuient en courant le long d'une forte pente à une vitesse anormale. Aux jumelles, les deux témoins observent alors une camionnette entièrement blanche s'arrêter au sommet de la colline et prendre en charge les deux personnages. Un autre véhicule (*une auto américaine noire*) suivait le premier véhicule. D'après la version de J.Mesnard (*GEPA, LDLN*), le lieutenant C...(*anonyme*) et un ami auraient été surpris par 2 personnages, d'allure simiesque, aux bras longs, mais vêtus de blousons (*qui paraissait gonflés sur les côtés) surgissant* des fourrés et escaladant vertigineusement une pente très raide. Le lieutenant s'élance à leur poursuite, mais il est vite distancé. Ici, la camionnette blanche est suivie par une petite voiture bleue !
Explication: cas **très douteux** vu le contexte (*voir cas n°23*).
Sources: *émission radio "Ici l'ombre" de J.Pradel sur France Inter du 17/08/1978 reportage de F.Erouin (information :A.Gamard); OURANOS n°4 spécial page 4; J.Vallée cas n°339 dans "Chroniques des apparitions ET" page 317 (1972); exposé de J.Mesnard lors des "Rencontres de Lyon" des 18,19 et 20 avril 1987 pages 30 et 31*

Cas n°30:
Une nuit de 1975, vers 3 h du matin, un adolescent de Nancy (54) est réveillé par une présence dans sa chambre. Il voit dans la pénombre une silhouette blanche penchée sur lui. Le personnage **porte** un **scaphandre blanc** et se détourne pour s'éloigner rapidement vers la porte en silence. Deux "bouteilles de plongée" sont visibles dans le dos de l'humanoïde de 1,70 m de haut environ. Il "pénètre" alors dans la porte fermée en la traversant ou en se "fondant à l'intérieur" comme un "fantôme". Le témoin se lève et cherche vainement le mystérieux personnage dans le couloir et dans la rue.
Explication: le témoin (*devenu ufologue*) pense actuellement que sa vision pourrait être explicable par un "**état hypnagogique**" (*transposition du souvenir d'un astronaute marchant sur la lune vu à la télévision durant son enfance*)
Sources: *article "Influence de la lune sur le psychisme des Ufologues" dans le document de la SERPAN "Les influences de la lune sur la casuistique & l'ufologie" (1993); article sur l'état hypnagogique et les RR4 dans Science & Vie n°932 page 86 (mai 1995); (voir planche dessinée de reconstitution page 29).*

Cas n°31:
Le lundi 26 janvier 1976, Claude Crétin revenant de Madilly-Mandelot, en voiture et se dirige vers Bouze-les-Beaune (21). Vers 21 h 45 (*TU: 20h 45*) dans un virage, il reçoit un "coup de lumière" comme si une moto arrivait de côté. Cette lumière **très blanche** qui ne diffuse **pas**, ressemble à celle émise par un phare, un faisceau diffus, ou mieux un boudin de lumière. Le témoin continue sa route, et après quelques virages, il arrive dans une ligne droite. Les phares de sa voiture éclairent à environ 10 m une silhouette d'apparence humaine qui ne bougera pas au contact de la lumière. Elle porte sur la tête une sorte de **scaphandre** ressemblant aux masques utilisés pour la soudure électrique. Cela lui enveloppe la tête et descend jusqu'aux épaules. Au-dessus des yeux, à l'emplacement du front se trouve une lampe blanche qui ne projette aucun faisceau visible. Le torse et les épaules sont recouverts d'un habit rouge, assez lumineux, à caractère fluorescent. La partie inférieure de la silhouette n'est pas visible ,cachée par les broussailles. Le témoin continue sa route vers son domicile. Arrivé chez lui, il prévient la gendarmerie . Le lendemain ils se rendent sur les lieux et constatent simplement la présence de branches fraîchement brisées à 3 ou 4 m de hauteur.
Remarques: ici les "coups de lumière" observés avant l'observation de l'humanoïde ne permettent pas de dire qu'il y a ovni , le costume décrit ressemble à un scaphandre de professions diverses (*voir fiches méprises CNEGU S13 en fin*), est-ce que le témoin aurait été victime d'une **méprise avec** l'un d'eux ?

Sources: *Le Bien Public du 24/03/1976 (voir en fin); enquête de l'ADRUP dans VIMANA n°17; lettre d'un lecteur dans Science et Vie n°932 (mai 1995) page 166 et courriers personnels expliquant la méprise avec sa présence sur les lieux.*

Cas n°32:
Le dimanche 18 avril 1976, un témoin des environs de Beaune (21) aurait vu une lumière intense, blanche insoutenable avec un point rouge au centre. Il s'est senti saisi par derrière, par chaque bras **par deux humanoïdes**. Il a voulu appeler mais n'a pas pu. Il ne se souvient de plus rien après. Il aurait perdu connaissance pendant une demi heure. Il avait le côté gauche glacé et le droit bouillant. De plus, il avait un cercle de 2 mm à la base du coeur. Il avait le sein gonflé comme une ventouse. "Ils" lui auraient fait quelque chose à l'intérieur du corps. Il a dormi pendant 48 heures.
Remarques: à noter les symptômes physiques proches du cas n°22; cas à relier au contexte particulier du cas n°23.
Explication: D'après un voisin, il s'agirait d'une méprise avec l'éclairage d'une fermette au-dessus du virage et la présence de motard?

Source: *information recueillie lors d'un enquête de voisinage par l'ADRUP.*

Cas n°33:
Le dimanche 2 mai 1976, entre 21 h et 21 h 30 (*TU: 19h*) M.Menuge (*21 ans*) roule sur le chemin reliant Maiton à l'étang du Banel (08). Les phares de son véhicule éclairent à une dizaine de mètres un pré, à sa gauche. Il aperçoit stupéfié, une **cinquantaine de petits personnages** (*1,15 m de haut*) genre "batraciens", se tenant debout immobiles dans la zone éclairée. De teinte verte, les humanoïdes ont des bras démesurés aux mains et pieds palmés. Leur tête semble coiffée d'un casque avec deux gros yeux rouges lumineux. Paniqué par ce spectacle dantesque, le témoin fait demi tour. Durant la manoeuvre, il aperçoit à 3 ou 4 m de lui, l'un des personnages immobile au bord du chemin.
Explication: une méprise avec un **troupeau de vaches** éclairées par les phares a été proposée par E.Maillot lors de la 50è session du CNEGU en 1995.

Sources: *enquête de M.Spingler dans LDLN n°160 pages 15 à 16, "OVNI en Ardennes" de JM Ligeron pages 89 à 90 (1977).*

Cas n°34:
En été (*juillet ou août*) 1976, trois habitantes de Weyersheim (67) se rendant à l'église pour la messe de 20 h (*TU: 18h*) aperçoivent une lueur rouge dans le ciel en direction de Bietlenheim (*ouest*). Une forme irrégulière immobile laisse pendre des "ficelles" munies de "**petits bonhommes**" vers le sol. Les "ficelles" remontent à tour de rôle et le phénomène disparaît sur place au bout de deux minutes.
Explication: après vérifications astronomiques, il s'avère qu'il s'agit d'une belle méprise avec **la lune** sans doute cachée par intermittence par les nuages déformants sa forme.

Sources: *enquête de G.Koeberle enquêteur LDLN (1977) archives ONA, document "Opération SAROS (1976-1994) des ovnis reproductibles, une hypothèse vérifiée" édité par le CNEGU (1994).*

Cas n°35:
Le dimanche 10 octobre 1976, une jeune fille d'Eurville qui se rendait à Cousances-les-Forges pour voir son fiancé, aperçut, à la sortie de Chamouilley (55), au lieu-dit "**la Forge Haute**", dans la lumière du phare de sa mobylette, un **être de très haute taille** qui se tenait au milieu de la route. Il se s'avançait les bras tendus dans sa direction. L'humanoïde mesurait plus de 2 mètres, il était nu tête et portait de longs cheveux blonds, et quelque chose comme des lunettes de soudeur. Sa combinaison phosphorescente, d'une seule pièce, réfléchissait la lumière. Abandonnant son véhicule qui avait des ratés, la jeune fille courut se réfugier chez des amis à Chamouilley.
Remarque: l'observation ressemble beaucoup au cas de Domène (38) du 05 janvier 1976 très médiatisé cette année-là.

Source: *enquête du GROUPE 5255 dans revue n°2.*

Cas n°36:
Le dimanche 24 octobre 1976, un automobiliste d'Hobling (57) et sa petite fille roulent sur la voie reliant Hestroff à Hobling (57). Vers 22 h 30 (*TU: 21h 30*), le véhicule arrive à hauteur d'un étang, le conducteur aperçoit des lumières dans un champ. S'approchant, il constate qu'un appareil bizarre stationne à une centaine de mètres du sol. De la forme d'un haltère de 15 m de long entouré de nombreuses lumières multicolores, l'objet se met à suivre la voiture parallèlement à la route. Au centre de l'appareil, on peut distinguer **deux silhouettes** dans un rectangle de lumière d'un bois; l'engin apparaît soudain devant la voiture à 40 m, paniqué, le chauffeur fait des appels de phares. Aussitôt l'étrange objet reprend de la hauteur. Les témoins atteignent enfin leur domicile à Hobling. La femme du témoin constate la présence du phénomène stationné maintenant au-dessus du garage. Toutes les lumières de l'objet s'éteignent subitement et un bruit se fait entendre. Un gros phare blanc s'allume au centre de l'appareil et celui-ci s'éloigne lentement vers Tromborn (*sud-est*). Le lendemain, le témoin retrouve des traces dans le pré le long de la route, constituées par deux doubles huit de 15 m de long, anneaux d'herbe écrasée sur 3 à 4 m de large, encore visibles lors des enquêtes.
Explication: vu le dénivelé du terrain, il semblerait qu'il s'agisse d'une méprise avec un **tracteur** ou **un véhicule agricole** dans un champ ,dont l'habitacle éclairé laissait voir les deux agriculteurs. Une méprise similaire est parue dans "Le premier dossier complet..." de M.Figuet page 678 (*cas de La Baume d'Hostun (26) du 21/04/1974*)

Sources: *UFOLOGIA n°16 pages 25 à 26; Le Républicain Lorrain du 27/10/1976 (LDLN n°161 page 25, UFOLOGIA n°7); enquête de B.Wagner et G.Bretelle du 13/11/1976 dans LDLN n°169 pages 25 à 26; R.Roussel pages 150 à 153; M.Figuet page 632; enquête de 1976 de gendarmerie de Bouzonville; L'Alsace du 26/10/1976; LDLN n°269 page 40.*

Cas n°37:
Le vendredi 1er juillet 1977 à Dolcourt (54). Cette observation de RR3 a été relaté par un article de presse hors région intitulé "dérangé par les Martiens". Un ovni aurait atterri dans un champ en plein jour et un **couple de Martiens** en" tenue d'Adam "en aurait descendu! En fait, il s'agit d'un canular journalistique basé sur un incident réel: une jeune fille en maillot de bain gardait les vaches en se bronzant et un hélicoptère de l'IGN aurait effectivement atterri dans le champ, les pilotes, en short auraient été vu. Le père de la jeune fille travaillant sur son tracteur non loin de là serait arrivé furieux sur les lieux faisant fuir les curieux.
Explication: canular de journalistes en mal de copie.

Sources: *journal Sud Ouest du 04/07/1977; enquête du GPUN 1977; UFO INFO GESAG n°49 page 20; UFO INFO 44MT n°18 page 6; LDLN n°168 page 33; M.Figuet page 683; Dauphiné Libéré du 04/07/1977; Tribune du Progrès du 04/10/1977; France Soir du 05/07/1977; Mufon UFO Journal 134 (1979) page 13.*

Cas n°38:
Le dimanche 2 octobre 1977, à Mertzen (68), un objet atterrit dans un champ et un **bonhomme** en sort.
Remarque: Aucune référence de presse ou d'enquête n'est mentionnée pour ce cas par le GEOS? La presse locale ne mentionne pas cette observation.

Source: *revue "Les Extraterrestres" n°6 page 13 du GEOS.*

Cas n°39:
Le jeudi 12 octobre 1978, vers 22hL à Bouxières-aux-Dames (54), trois adolescents montent en mobylettes au lieu-dit "La Pelouse" et observent une **forme humaine blanche** phosphorescente, vêtue d'une tunique transparente tombant sur les jambes, s'approcher à vive allure de leur groupe. L'apparition ne touche pas le sol, elle paraît flotter dans l'air. Un des jeunes braque sa lampe de poche sur le phénomène qui fuit à une vitesse fantastique en se déplaçant sans bouger les jambes comme sur un coussin d'air. Les témoins paniqués redescendent au village et racontent tout à leurs parents incrédules.
Remarque: de nouveau *(voir cas n°01, 02,22)* ce lieu est visité par le phénomène des apparitions d'humanoïdes. Ici c'est une forme fantomatique blanche qui est observée.
Source: *enquête du GPUN en octobre 1978 suite à un article de presse dans "L'Est Républicain" du 13/10/1978, (voir planche dessinée de reconstitution).*

Cas n°39':
Le dimanche 15 octobre 1978, vers 22hL à Bouxières-aux-Dames (54), deux jeunes ayant entendu parler de la première observation *(cas n°38)* décident de se rendre sur "La Pelouse" à bord de leur 2 CV. Ils se postent à la lisière de la forêt et veillent, tous feux éteints. Soudain, **deux formes verticales, blanches**, sortent du bois par le chemin passant sous les lignes à haute tension. Les apparitions identiques ne touchent pas le sol. Le chauffeur apeuré démarre en paniquant. Il allume ses phares et fonce vers les silhouettes. Le véhicule tente de rattraper les formes blanches en évitant les gros chênes qui jalonnent l'aire de promenade. Mais les fantomatiques personnages évoluent trop vite et disparaissent sur place.
Remarque: l'un des deux témoins, non interrogé à l'époque de l'enquête *(1978)* a été retrouvé par un formidable "hasard" lors d'une manoeuvre militaire en Allemagne, un an plus tard, par l'un des enquêteurs voisin de dortoir!
Source: *enquête du GPUN octobre 1978 et 1979.*

Cas n°39":
Le mardi 17 octobre 1978, vers 23 hL à Bouxières-aux-Dames (54), les trois jeunes témoins du cas n°38, accompagnés de deux jeunes filles, sillonnent la forêt à bord d'une voiture, dans l'espoir de revoir l'apparition. L'un des garçons" armé" d'une lampe électrique précède le véhicule le long de la lisière du bois. Soudain, sortant de derrière un arbre, **la forme phosphorescente** apparaît devant eux. Le garçon dirige sa torche vers le phénomène et le chauffeur essaye de braquer les phares dans la direction. La silhouette fuit à grande vitesse et s'engouffre dans la forêt.
Remarque: le GPUN, ayant été au courant de ce cas très vite, a organisé des veillées sur les lieux avec les témoins, mais n'a rien constaté sauf une certaine "psychose" parmi les jeunes du village.
Source: *L'Est Républicain du 13/10/1978 intitulé "Apparition ou farce?", enquête du GPUN octobre 1978, Le Républicain Lorrain du 04/11/1978.*

Cas n°40:
Un samedi de début novembre 1978 *(sans doute le 11)*, une femme rentre en véhicule à son domicile après une soirée au théâtre de Dijon (21). Il est environ 0h 15 ou 0h 30 *(locales)*, le temps est froid et la nuit noire. Par la route d'Is-sur-Tille, la voiture passe à la hauteur d'Asnières où le témoin voit une lumière importante au-dessus de la route. Puis, arrivée vers le bois de Norges, près de **Savigny-le-Sec**, il y a un petit dégagement, en haut d'une côte, la femme aperçoit une espèce d'engin allongé, ressemblant à 2 wagons accolés, posé au sol près de la lisière d'un petit bois. L'objet est gris clair et possède des hublots carrés, à travers lesquels on n peut voir **des tas de petits bonhommes** à l'intérieur. Ces humanoïdes *(1,20m de haut)* portent des combinaisons gris clair, une tête sans cou avec de gros yeux globuleux et un nez épaté.*(" C'étaient comme des monstres")*. La voiture passe lentement et parallèlement à la scène incroyable. Apeuré, le conducteur s'enfuit.
Explication. Les enquêteurs de l'ADRUP ont été contacté directement par le témoin 4 ans plus tard. Après un travail d'investigation de longue haleine, ils découvrent que durant cette période un poste de commandement *(une longue tente type 54)* a été dressé pour diriger **une manoeuvre militaire de type N.B.C.** *(Nucléaire Bio Chimique).*
Source: *enquête de l'ADRUP 1983 dans "VIMANA 21" n°14 (4è trimestre 1983).*

Cas n°41:
Le mardi 21 novembre 1978, à Champenoux (54), M.Paradis, astronome amateur confirmé, sort dans son jardin pour terminer la pellicule noir et blanc qui reste dans son appareil photo (*24X36*). Il décide de viser l'observatoire qu'il a lui-même construit quelques années auparavant et dans lequel, il observe et photographie les astres. Il cadre et tire sa dernière pose. Quelques jours plus tard, il remarque un détail insolite sur la dernière prise. Curieux, il fait agrandir le petit "objet" qu'il n'a pas observé à la prise de vue. Et là...il croit distinguer un disque vu du dessus avec un habitacle central translucide laissant apparaître **un pilote casqué !**
Explication: après examen à la loupe du **négatif, nous découvrons** une perforation minuscule à l'endroit soupçonné. Le trou irrégulier dessine le "pilote", un halo blanc s'est formé autour du relief au développement, créant ainsi le "dôme" de l'hypothétique "appareil". Un second halo concentrique , légèrement dégradé en valeur, constitue **la** "carrosserie" du disque.
Sources: *enquête du GPUN novembre 1978, fiche méprise CNEGU/GPUN 88 (février 88), voir document en fin (page 45 à 47).*

Cas n°42:
En 1978, le jeune responsable du groupe ufologique de Yutz (57) et sa mère prétendent avoir été "agressés" par le phénomène ovni jusque dans leur domicile suite à la découverte en 1976 d'un site d'atterrissage avec traces dans la région. Il lui suffit de sortir devant chez lui pour prendre des clichés du ciel, et au développement des ovnis apparaissent. J.Claude Bourret , en conférence dans la région en 1978, a même été invité par la famille à participer à une veillée sur le site. Pas bien convaincu, le célèbre journaliste s'est renseigné auprès de **la** gendarmerie qui a nié toute manifestation de ce type dans la région.
Le fils se réveille une nuit et **voit un humanoïde blond** (*de type "Vénusien d'Adamski"*) vêtu d'une tenue uniforme brillante. La silhouette apparue devant une armoire ne touche pas le sol et disparaît sur place.
Alors qu'elle est allongé sur son lit en train de lire, sa mère observe **un petit être velu** à la tête garnie d'énormes yeux et de puissantes oreilles (*de type "Hombrecitos"*). L'apparition fait un bond depuis la table de nuit jusqu'au pied du lit. Quand le témoin s'en approche, tout a disparu.
Explication: lors de plusieurs rencontres successives en 1978 avec les témoins et avec la gendarmerie de Yutz nous avons constaté que toute la famille "baignait" dans l'Ufologie et la vivait tous les jours intensément comme des contactés. Se référent, souvent, à des écrivains comme J.Guieu, ces personnes croyaient en la présence "d'Extraterrestres mauvais" les entourant. Il est donc fort probable qu'elles aient subi un **état hypnagogique ou** hypnopompique maintenant devenu classique pour expliquer ces "VCC".
Source: *enquête du GPUN en 1978. Voir aussi page 45: série de diapositives truquées (?).*

Cas n°43:
Le dimanche 17 juillet, vers 22 h- 22 h 30 (*TU:20h 30*), un habitant de Sommerécourt (52) (*d'origine yougoslave*) affirme avoir été "aspiré" par une boule orange d'environ 3 m de diamètre qui l'a ensuite laissé "tomber" quelques km plus loin, près du village de Gonaincourt. Il avait vu passer cette boule beaucoup plus haut dans le ciel, les deux soirs précédants, alors qu'il passait la nuit à la belle étoile avec ses enfants, dans un champ de trèfle, au "Haut du Sanoir". Il ne se rappelle pas comment il a pu rentrer chez lui, où sa famille l'a retrouvé, choqué et prononçant des paroles dont il n'a pas souvenir. M.G...a été hospitalisé pendant plusieurs jours. Après quelques mois, le témoin revenu sur les lieux avec les enquêteurs "se rappelle" la présence, dans l'objet sphérique (*devenu lumineux dans la partie supérieure seulement, et noir dans la partie inférieure*) de **3 "personnages" immobiles,** semblant porter un casque et sans membres apparents. Ils se tenaient immobiles et silencieux. Ils étaient visibles à partir de la taille et faisaient 70 à 80 cm de haut. ils semblaient porter un casque ressemblant à un aquarium, de couleur grise à reflets, ainsi qu'une combinaison uniforme de couleur vert kaki (*Pantone 364 U*), sans détails apparents. Aucun membre n'a été observé par le témoin.
Remarques: Les recherches sur le terrain n'ont révélé aucune trace et les examens médicaux subis par le témoin n'ont fait ressortir aucun élément pouvant accréditer ses dires. Les nombreux éléments rassemblés au cours de cette enquête conduisent à considérer les faits rapportés par le témoin avec une extrême prudence. Certains de ces éléments peuvent même être considérés comme **non crédibles.**
Source: *enquête commune du GROUPE 5255 et du CVLDLN en 1983.*

Cas n°44
Un jeudi ou vendredi de juillet 1984, un jeune couple arrête leur voiture dans un chemin de terre coupant la D 92 à la sortie de Clairlieu près de Villers-les-Nancy (54). Il est 23h 30 (*TU: 21h 30*), il fait nuit sur la forêt de Haye. Les deux amoureux voient alors au loin une haute silhouette blanchâtre (*2,50 m de haut*) qui semble s'approcher du véhicule en flottant au-dessus du sol comme sur un coussin d'air. Paniqué le couple s'enfuit en démarrant en trompe.
Explication: il s'agit d'une méprise ou **illusion d'optique** provoquée par la trouée dans les arbres bordant le chemin éclairée en contrebas, sans doute, par un véhicule montant la côte vers les témoins. Effet reproduit sur place.

Source *. enquête du GPUN en 1986, et reconstitution sur place lors d'une veillée CNEGU.*

Cas n°45:
Le dimanche 8 juin 1986, vers 23h 25 (HL), au faubourg de Gue de la commune d'Ancerville (55), dans le sud-ouest meusien, deux hommes se promènent, en "prenant le frais", sur un chemin vicinal goudronné menant du Pont du Canal de la Marne à la Saône jusqu'à la rivière La Marne, non loin du lieu-dit "La Pointerie" (*ancienne usine*). Ils sont accompagnés d'un chien de race. Alors que l'endroit est sombre et l'éclairage public éteint dans tout le pays, ils remarquent soudainement, près du chemin et à côté d'un poteau téléphonique en bois, la présence d'un **personnage** d'aspect **féminin** situé sur leur droite et leur faisant face. Dans le même temps, le chien se manifeste par diverses réactions. L'énigmatique personnage est de haute stature, d'une couleur uniformément **blanche**, de la tête jusqu'au bas, mais non lumineuse et n'éclairant pas l'environnement immédiat. De leur position, les deux témoins distinguent: une tête avec des traits humains normaux et fins, ceinturée par de longs cheveux tombant sur les épaules, deux bras et deux mains visibles et normaux, une longue robe blanche serrée à la taille par une ceinture également blanche. Les pieds sont mal observés à cause des hautes herbes poussant à cet endroit. Aucun bruit, aucune voix ne sont perçus. D'abord d'un aspect rigide rappelant une statue, l'entité féminine se penche légèrement vers la gauche puis reprend sa position initiale pour ensuite se mettre à "glisser" vers la droite, en tendant les deux bras, à la manière d'un plongeur et tout en effectuant une légère rotation sur elle-même. Soudain, toujours en silence, le curieux personnage s'élève rapidement en trajectoire ascensionnelle dirigée vers la droite, juste au-dessus d'une clôture située à cet endroit et composée de taillis et d'arbrisseaux. Le corps est penché dans un angle d'environ 45 ° et finalement disparaît définitivement de la vue des témoins. c'est à ce moment là que ceux-ci notent quelque chose, au bas de la robe, pouvant correspondre à deux pieds joints, ainsi qu'un buste d'aspect nettement féminin.
Remarques: les enquêteurs estiment que les témoins sont sérieux et qu'une hallucination collective n'entre pas en ligne de compte. la durée totale de l'observation nocturne est évaluée à moins d'une minute. La distance séparant les témoins de l'entité (*mesurée au sol*) est voisine de 38 m et la taille de celle-ci avoisinerait les 2,10 m. Elle s'élève à environ 2 m du sol. Ciel clair et étoilé, sans brume ni brouillard, vent de 6 à 7 km/h de secteur sud. Pas de manoeuvre militaire dans la région, pas plus que de manoeuvre de sapeurs-pompiers. Pas de fête locale ou autre manifestation particulière. L'investigation et les divers éléments rassemblés n'ont pas permis, jusqu'à ce jour, d'expliquer la nature de ce phénomène rapproché.
Coïncidences à noter: l'un des enquêteurs habite "La Pointerie", l'attitude "bras tendus" de l'entité est plusieurs fois rapportée lors de vision d'humanoïde de ce type.

Source: *enquête du GROUPE 5255 juin 1986.*

Cas n°46:
Le mardi 6 octobre 1987, vers 18h 30, un retraité sort de sa maison de Tellecey (21) et voit un phénomène lumineux fixe dans le ciel à 5° au-dessus de l'horizon. Le phénomène paraît ovale comme un genre de miroir, à l'intérieur se détache une **silhouette** noire ressemblant à **un petit homme** à casquette. Du feu entoure le phénomène puis tout disparaît d'un seul coup au bout de 5 minutes. Le phénomène pouvait se situer à environ 500 m du témoin à l'est (90°).
Explication: après vérification des coordonnées, E.Maillot affirme qu'il s'agit d'une **méprise avec la Lune**, les nuages et l'acuité visuelle du témoin auraient créé le petit **personnage**.

Sources: *enquête de l'ADRUP du 16/10/1987; catalogue CNEGU 1987;* ***catalogue** des confusions possibles ou certaines avec la lune d'E.Maillot dans doc SERPAN "Les influences de la lune sur la casuistique & Infologie" (1993).*

Cas n°47:
Une femme très croyante (*de 66 ans*) habitant Holving (57) voit **la vierge** régulièrement depuis le jeudi 8 novembre 1990. Les différentes apparitions se manifestent au-dessus d'un buisson bordant un chemin de terre d'accès aux champs. La voyante se plonge en transe et parfois se couche près du buisson non loin d'un poteau électrique (*moyenne tension*). Chaque mois (*jusqu'en août 91*) à 15 h, les croyants venus d'Alsace, de Lorraine et d'Allemagne se réunissent autour de la fervente qui leur délivre des messages concernant la création d'une chapelle, la découverte d'une source et les inquiétudes de la vierge sur la situation conflictuelle dans les pays de l'est. Certains croyants ont même aperçu des lueurs dans le ciel qu'ils interprètent comme l'apparition de la Vierge ou de l'Archange Gabriel.
Remarques: le clergé ne reconnaît pas l'apparition de Holving, ce cas marial figure dans ce catalogue car il a été enquêté par deux ufologues du CNEGU; la présence (*souvent relatée*) d'une ligne électrique à proximité de l'observation peut-elle expliquer cette "vision" (?)
Sources: *L'Est Républicain du 20/03/1991, Libération du 23/08/1991; enquête de R.Fischer et Y.Chesson (1991), "La pollution électromagnétique et la santé" de Frison-Roche et article de P.Chambon page 81 sur les explications des hallucinations provoquées par les champs magnétiques dans Science & Vie n°932 (mai 1995).*

Cas n°48:
Le lundi 25 mai 1992, lors d'une veillée dans la forêt de Haye (54), près de Nancy, à 23 h, 6 personnes anonymes auraient observé **une silhouette de feu** se déplaçant dans le bois et cela à plusieurs reprises. Elle s'éteint quand on l'approche et semble glisser dans ses déplacements.
Remarque: cas douteux vu le contexte: information issue d'une organisation ufologique dont les membres sont tous anonymes; d'autres observations de silhouettes de feu auraient été faites par les mêmes témoins anonymes durant les années 93,94 sur les mêmes lieux: **canulars**.
Source: *compte-rendu de la 42ème session du CNEGU (27 et 28/06/1992), documents du GUIDE.*

Cas n°49:
En 1992, un couple (*anonyme*) de Meurthe-et-Moselle (54) pense que son jeune garçon est victime des **"petits gris"** dans le pavillon familial. Les parents voient des ombres furtives dans les pièces. Interrogé, l'enfant raconte un cauchemar: des petits hommes poilus entrent dans sa chambre et lui font des piqures dans le dos. Des marques sont retrouvées sur sa peau. L'enfant décrit aussi d'autres êtres.
Explication: cas très douteux vu le contexte "ufologique". L'étude fine de la séquence vidéo révèle certains détails orientant vers l'explication **psychologique** (*voir article "VIDÉO" de Francine Juncosa (CVLDLN) dans "LES MYSTERES DE L'EST" n°1 du CNEGU).*
Source: *cassette vidéo de J.Guieu n°14 "les Portes du Futur", "LES MYSTERES DE L'EST" n°1 CNEGU 1995.*

Cas n°50:
Dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 janvier 1994, une famille de Tronville-en-Barrois (55), (*5 personnes*) est attirée au dehors par une lumière blanche violente vers 00 h 05. Ils observent alors un engin "posé" sur un chemin à une centaine de mètres de leur pavillon. Un bruit de "réacteur" se fait entendre, puis il cesse et la lumière s'éteint. L'engin est circulaire avec une coupole et deux phares blancs à la base. Estimé à 5m de long sur 2 à 2,50 m de haut, l'objet est fixe et sa coupole est éclairée de l'intérieur. On peut y distinguer **des silhouettes vêtues de combinaison gris clair, avec de grosses têtes.** L'une d'elle est devant une sorte de tableau de bord avec des boutons lumineux. Stupéfaits les témoins appellent leur voisin proche qui sort et observe aux jumelles le spectacle insolite. Celui-ci pense à une voiture et part se coucher. Puis tout s'éteint, des voyants rouges et verts clignotent et un bruit de portière claque. Un des humanoïdes sort muni d'une lampe et balaie les environs d'un puissant faisceau blanc dans la direction de la famille. Puis il réintègre l'engin. Une porte claque. L'intérieur s'éclaire à nouveau. L'engin pivote alors sur lui-même et tout s'éteint. Seuls deux phares sont visibles. Dans un "sifflement", l'objet glisse vers la gauche caché par les autres maisons. L'observation prend fin.
Le lendemain, des traces en portion de cercle seront découvertes sur le chemin.
Remarques: le journal L'Est Républicain (*édition de Bar-le-Duc 55*) est contacté. Un article paraît le 5 janvier 1994, relatant les faits ainsi que la version du voisin, ce qui met en colère la famille et complique l'enquête ufologique.
Explication : il s'agit d'une **méprise avec une voiture** (*CX Citroën*) et son conducteur stationné sur le chemin de terre. Une cas similaire est relaté par la presse en 1954 (!) (*voir page 35*).
Sources: *L'Est Républicain du 5/01/1994; information diffusée par France Info; enquête de G.Munsch et C.Zwygart (1994) dans "Phénomèna" n°19 pages 18 à 30; LDLN n°323 pages 8 à 12 (avec erreur de date); LDLN n°323 page 44 (rectificatif de D.Alarcon/Magonia); Vidéo de J.Guieu n°14 "Ovni en France" 1994 et pour la méprise similaire voir le cas n°11 (Le Républicain Lorrain du 10/10/1954).*

ANALYSE ET COMMENTAIRES EN QUELQUES CHIFFRES...

1) Répartition temporelle du phénomène "humanoïdes":

Dans le nord-est, le phénomène éclate en 1954 (*14 cas: dont 11 expliqués ou probablement*), pour s'effacer dans les années 60 et de nouveau resurgir régulièrement dans les années 70 (*20 cas: dont 10 expliqués ou probablement*), et stagner durant les années 80 et 90 (*8 cas:7 expliqués*).

a) annuellement:

1909	1 cas
1936 à 1947	2 cas
1950	1 cas
1951	1 cas
1954	14 cas
1956	1 cas
1963 à 1969	2 cas
1974	2 cas
1975	6 cas
1976	6 cas
1977	2 cas
1978	4 cas
1983	1 cas
1984	1 cas
1986	1 cas
1987	1 cas
1990	1 cas
1992	2 cas
1994	1 cas

b)mensuellement:

janvier:	2 cas
février:	1 cas
mars:	0 cas
avril:	2 cas
mai:	3 cas
juin:	3 cas
juillet:	5 cas
août:	2 cas
septembre:	1 cas
octobre:	15 cas
novembre:	7 cas
décembre:	0 cas
inconnus:	9 cas

c)horaires:

le matin: 9 cas
la journée: 7 cas
le soir/nuit: 27 cas
inconnus: 7 cas.

2/Répartition spatiale:

Il semblerait que le phénomène se manifeste partout: aussi bien dans la campagne déserte que dans une grande agglomération (*Nancy, St Diziers, Metz*).

Par départements:

08:	4 cas
21	9 cas
52	9 cas
54	12 cas
55	3 cas
57	7 cas
68	4 cas
67	1 cas
88	1 cas.

Remarquons que certains lieux sont particulièrement "visités":

Bouxières-aux-Dames (54):	**6 fois**
Dugny-sur-Meuse (55):	3 fois
La forêt de Haye (54):	3 fois
Le lac du Der (52):	2 fois

3/Les témoins:

Il y a autant d'hommes que de femmes a être témoins; cela touche tous les milieux professionnels et tous les âges : les adultes sont en majorité.

Nombre par cas: plusieurs (*non précisé*)	17 cas
2 témoins:	10 cas
1 témoin:	25 cas.

4/les humanoïdes:

Dans 19 cas, il a été décrit 2 humanoïdes ou plus par observation.

Nous pouvons signaler **trois types d'humanoïdes** définis par leur apparence et leur comportement (*voir planches des formes pages 21, 22, 23*):

TYPE I: un personnage caractérisé par sa petite taille (*maximum 1. 20m et "descendant" jusqu'à 15 cm (cas n°3)*) et sa tête souvent qualifiée de grosse, portant un casque ou une cagoule, et vêtu souvent d'une combinaison collante parfois recouvrant entièrement le corps (*cas n°27*). Il est observé dans ou à côté de l'ovni, ou isolé (*sans présence d'ovni*). Quand il est accompagné, son compagnon est parfaitement identique (*cas n°19, 21*).
Son comportement évoque la curiosité envers le témoin, ou aussi "la malice" (*cas n°19, 22*), ce qui n'est pas sans rappeler l'aspect et le comportement des "lutins" de nos ancêtres (*voir notamment les légendes des "sotrés" vosgiens*).

21 personnages de ce type ont été observés sur le nord-est.

TYPE II: un personnage à la silhouette aux angles droits, membres et tête stylisés (*sphère, cube*) sans détails apparents, dont l'aspect du corps est lisse de couleur blanche ou lumineuse. Ce personnage "cybernétique" évoque le robot de science-fiction aussi bien par son aspect que par son comportement (*immobile, démarche raide, indifférence vis à vis des témoins*). La taille peut varier de petite à très grande (*2,50 m pour le cas n°25*).

7 personnages de ce type ont été observés.

TYPE III: un personnage humain, parfois féminin ,de taille normale ou grande, aux longs cheveux (*souvent blonds*), vêtus d'une tunique ou d'une tenue moulante, les pieds sont parfois nus, l'apparence est parfois qualifiée de blanche ou de lumineuse. Ce type d'humanoïde semble vouloir rechercher le contact avec les témoins ou au moins de l'intérêt.
Les apparitions mariales forment la majeure partie de ce type. Deux cas paraissent faire le lien entre les apparitions mariales (*religieuses*) et le phénomène humanoïde/ovni : les cas de Bouxières-aux-Dames et celui de Dugny-sur-Meuse (*cas n°05*). Rappelons que seules les apparitions mariales répertoriées ou enquêtées par les ufologues ont été retenues.

19 personnages de ce type ont été décrits dans le nord-est.

5/Les explications:

Nous constatons que certaines méprises avec le même stimulus apparaissent plusieurs fois dans notre liste au fils du temps (*voir liste page 1 et 2*), *à savoir:*

A) **Hélicoptère** (*5 cas*), moto/automobile/machine agricole (*5 cas*), animal (*2 cas*), lune (*2 cas*)

La méprise avec des hélicoptères et leurs pilotes a du être assez courante durant les années 50 et 60: elle se caractérise par l'audition d'un bruit (*sifflement, bourdonnement*), la vision d'une coupole transparente, d'un pilote humain casqué, quelquefois de la découverte de traces au sol (*voir enfin documents sur types d'hélicoptères*).
Remarquons que des bases aériennes militaires américaines existaient sur le territoire après la deuxième guerre mondiale et que des hélicoptères étrangers pouvaient donc survoler le pays et s'y poser (*journal L'ardennais du 08/09/1954 "grande manifestation sur la base américaine de Laon'Couvron"*).

Pour les méprises "automobile", le cas n°11 *(près de Metz)* du 8 octobre 1954 illustre bien ce type d'explication. En effet, le journal Le Républicain Lorrain du 10/10/1954 *(voir page 35)* relate la méprise avec une automobile stationnée tous feux allumés dont les occupants sont éclairés par le plafonnier, de plus, le journal L'Alsace du 19/10/1954 mentionne lui aussi un cas de méprise de ce type près de Chauny (02) *(voir page 36)*, or 40 ans plus tard la même méprise se reproduit avec les témoins de Tronville-en-Barrois (55) *(cas n°40)*. Signalons que l'étude du passé et des archives nous montre **qu'une même cause peut déclencher la même méprise à des années d'intervalle** si elle trouve un "terreau psychosociologique" favorable, d'ou l'importance d'étudier les archives *(à ce sujet, le travail de sauvegarde de l'association SCEAU/Archives ovni est parfaitement pertinent et deviendra rapidement indispensable aux chercheurs dans ce domaine).*

Pour les méprises avec des tenues "professionnelles" (spéléologues, tenues militaires N.B.C.) vues dans certaines conditions nocturnes *(cas n°31, 40)*, la panoplie de celles-ci présentée en fin de document dans les notes techniques CNEGU est assez variée.
Pour les méprises avec les motards, on soulignera que c'est à partir du 8 août 1954 que l'obligation du port du casque est instituée *(L'Alsace du 10/08/1954)*.

Pour l'explication par la méprise avec la lune, on pourra lire l'excellent dossier de la SERPAN *"Les influences de la lune sur la casuistique & l'ufologie"*(1993) et le document édité par le CNEGU *"OPERATION SAROS"* (1994), qui prouvent que la lune se cache même derrière des RR3!

B) canulars *(9 cas)*, et causes psychologiques *(6 cas)* constituent une bonne part des explications de cas.

L'explication psychologique *(état hypnagogique ou hypnopompique)* est difficile à prouver même si elle correspond bien aux conditions d'observation des cas concernés *(souvent alité, se réveille)*, les cas de VCC (***Visiteurs de Chambre à Coucher***) peuvent s'expliquer de cette façon.

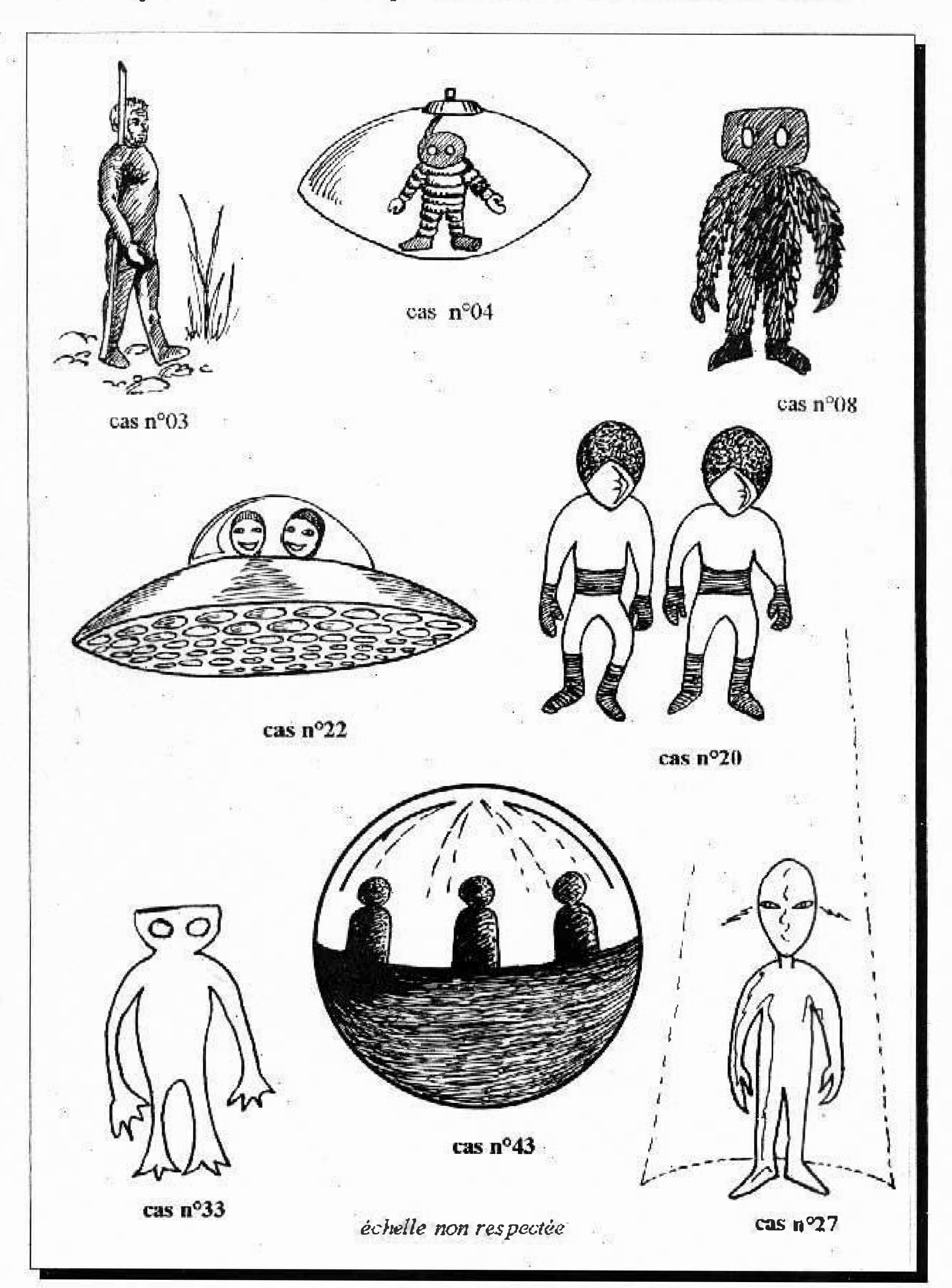
Un climat social favorable:
Il faut aussi rappeler que dès les années 50, **la Science Fiction** est largement popularisée par les films américains *(exemples: dans L'Alsace du 6/08/1954 l'affiche du film "les rescapés de Mars", 24 heure chez les Martiens!; l'édition du 6/11/1954 l'affiche du film "La guerre des Mondes", les martiens ont envahi la Terre, le mystère des S.V. sera t'il bientôt éclairci?; celle du 4/11/1954 on peut admirer une S.V. grandeur nature au salon de l'enfance à Paris).*
Les "écrivains de S.F." français commencent à raconter des contacts avec les E.T. comme leur homologues américains *(voir article "Similitude entre science fiction et ufologie")*.
La presse, même locale, relaie journellement le "mythe ET" dans ces colonnes, de quoi créer des psychoses ,des hallucinations, ou des idées pour les canulars *(voir page 34)*.
La publicité utilise même le mythe pour attirer les enfants *(dans le journal L'Ardennais du 02/10/1954: concours SIMCA propose de gagner 5 millions pour découvrir le mystère des S.V. avec dessin humoristique d'un ET pris au lasso par deux enfants).*

Il ne faudra donc pas trop s'étonner, avec ce climat, que des stimulus aussi banals (*auto, lune, hélicoptère*) puissent déclencher des rencontres du IIIème Type.

Et maintenant, je vous invite à découvrir une galerie de portraits extra-ordinaires...

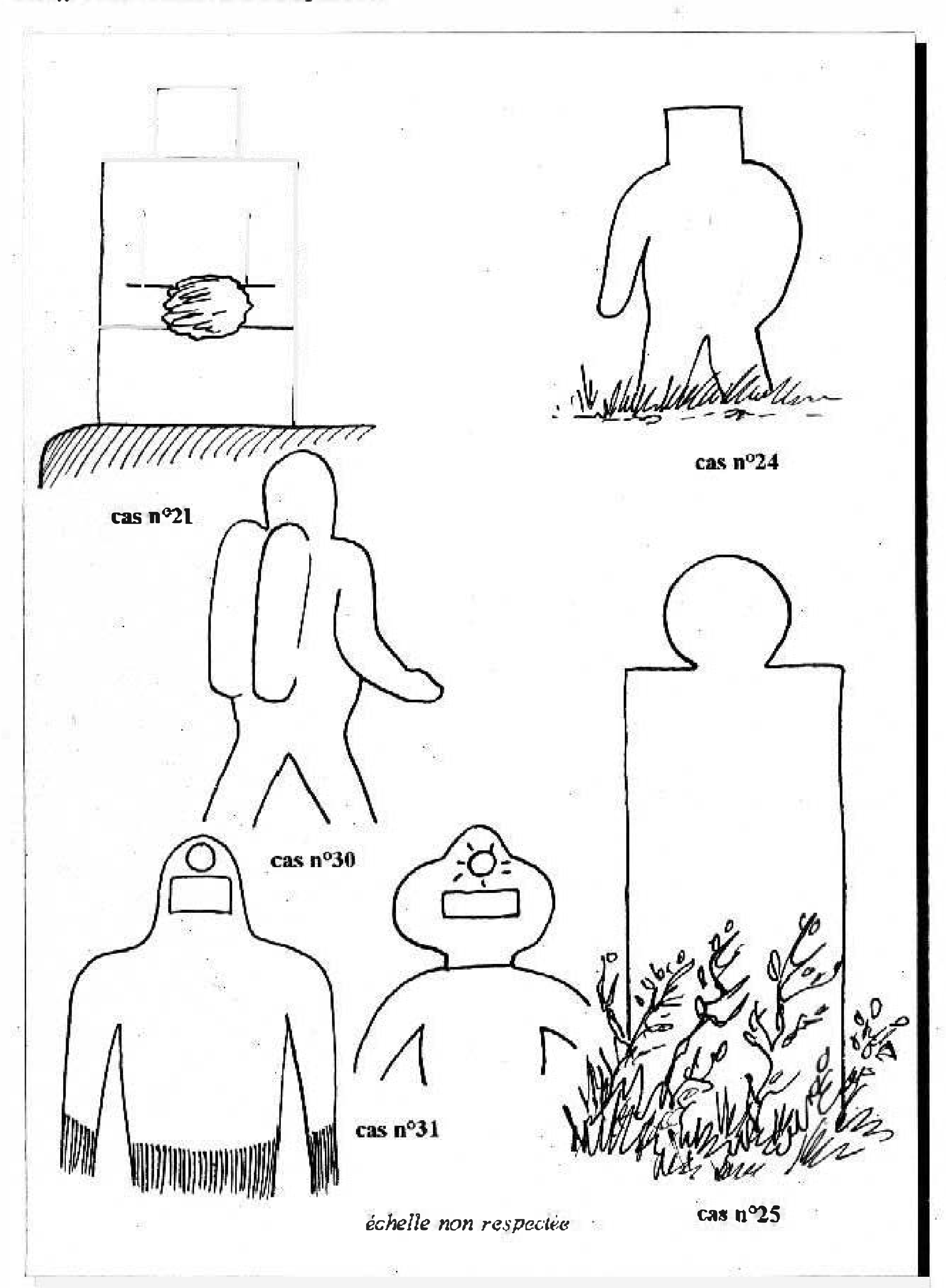
APPARENCE DES HUMANOIDES

TYPE 1 : *les petits humanoïdes au comportement évoquant la curiosité ou la "malice".*



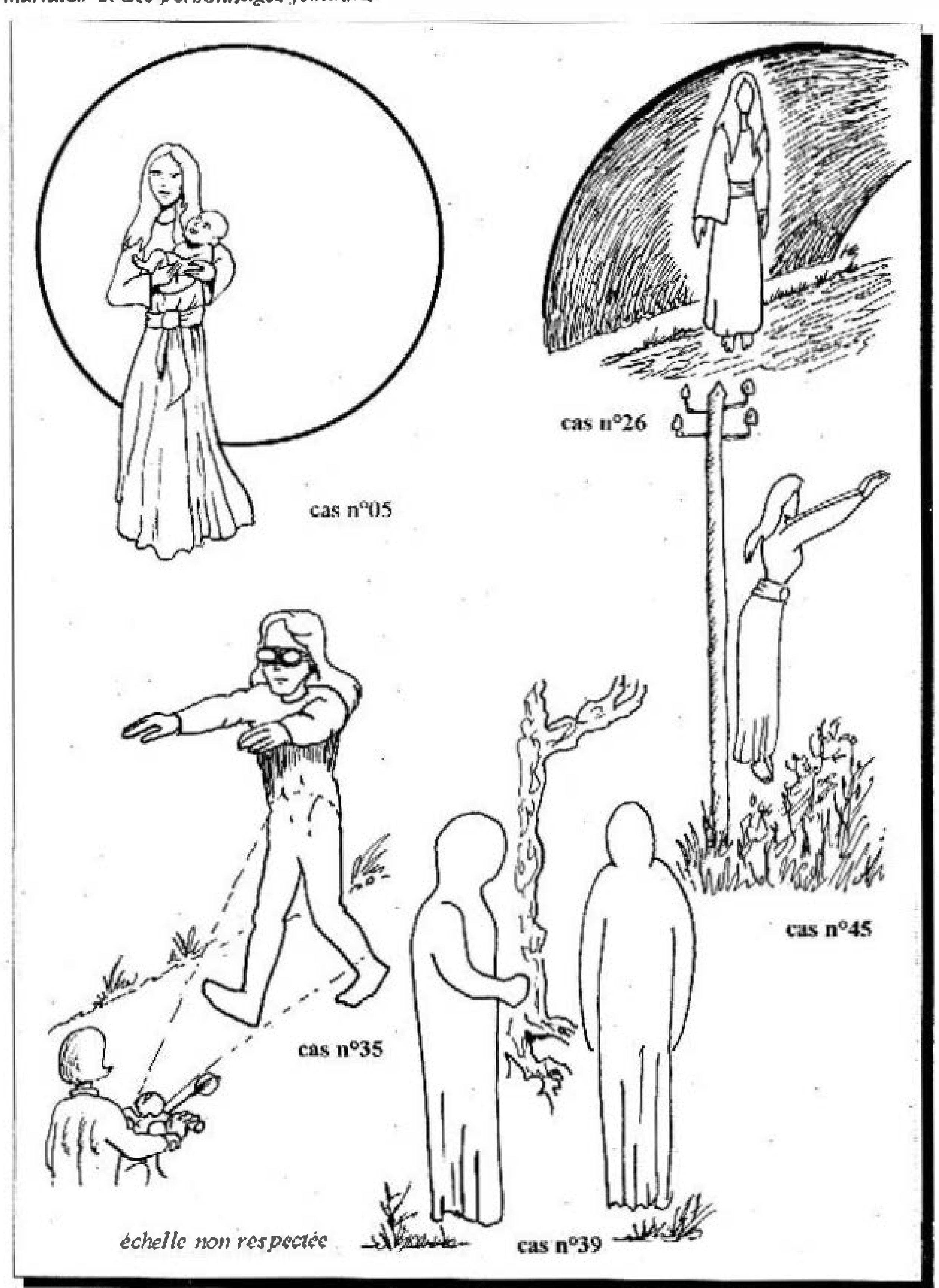
APPARENCE DES HUMANOIDES

TYPE II: *les "cybernétiques" (genre robots de science-fiction) au comportement évoquant l'indifférence ou l'observation passive.*



APPARENCE DES HUMANOIDES

TYPE III: *les grands humanoïdes aux cheveux longs et au comportement évoquant de l'intérêt et une recherche de contact avec les témoins; on y retrouvera les apparitions mariales et des personnages féminins.*



PLANCHES DESSINEES DE RECONSTITUTION DES CAS D'APRES LES RECITS DES ENQUETES ET LES DESSINS OU DESCRIPTIONS DES TEMOINS

par Raoul Robé enquêteur GPUN/CNEGU

Avertissements: il s'agit d'une interprétation imagée **personnelle** des récits des témoins d'après les documents que j'ai lus ou les enquêtes que j'ai moi-même réalisées (*comme pour les cas n° 01,02,21,22,24,30, et 39)*. Bien que j'ai essayé de respecter objectivement la pensée des observateurs, il ne s'agit pas de documents relatant une vérité figée. Ces "meilleurs cas" pourront peut-être un jour trouver une explication rationnelle (*comme pour le premier cas présenté: le n°03)*.

CAS PRESENTES:

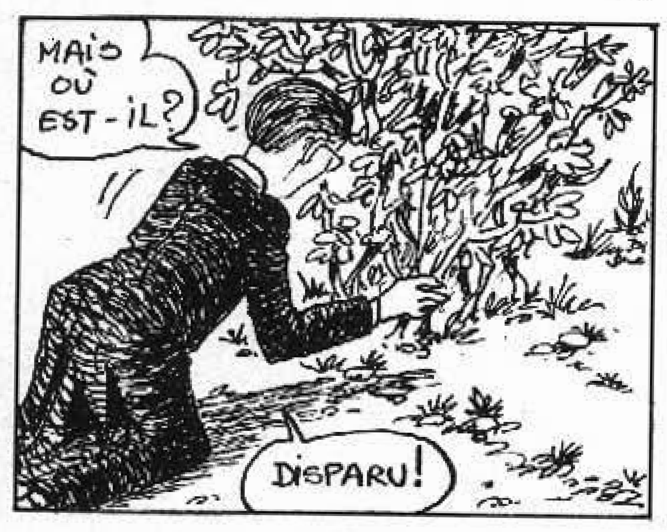
01 F/15/54/09 00 00 (01)	Bouxières-aux-Dames (54)	
02 F/15/54/36à47 00 (01)	Bouxières-aux-Dames (54) M	
03 F/95/21/45 04 00 (01)	Renève (21) H	singe
19 F/99/52/56 00 00 (01)	Marsois (52) H	
20 F/15/54/63 ou 65 (01)	St Max (54) H	psycho?
21 F/15/54/69 11 15 (01)	Nancy (54)	
22 F/15/54/74 08 15 (01)	Bouxières-aux-Dames (54) H	
26 F/99/52/75 07 00 (01)	St Dizier (52) H	
29 F/15/54/75 00 00 (01)	Nancy (54) H	psycho
38 F/15/54/78 10 12 (01)	Bouxières-aux-Dames (54) H	
38' F/15/54/78 10 15 (01)	Bouxières-aux-Dames (54) H	
38" F/15/54/78 10 17 (01)	Bouxières-aux-Dames (54) H	





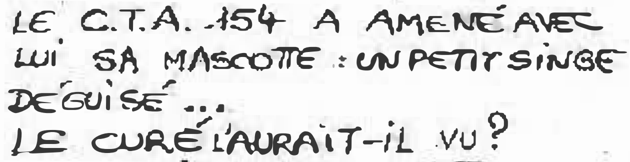






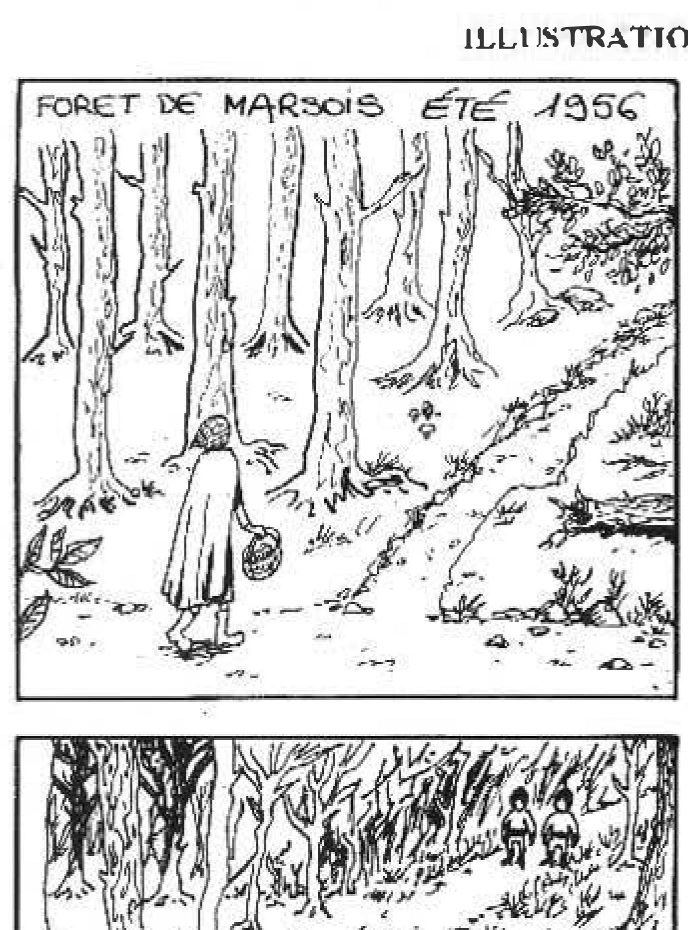


CEPENDANT AU MOULIN DE LA ROYE, NON LOIN DE LÀ, UN RÉGIMENT D'AFRIQUE...








FORET DE MARSOIS ÉTÉ 1956


AH J'EN TROUVE TOUJOURS PRÈS DE LA ROCHE


TIENS DU MONDE ?


QUI ÊTES VOUS ?

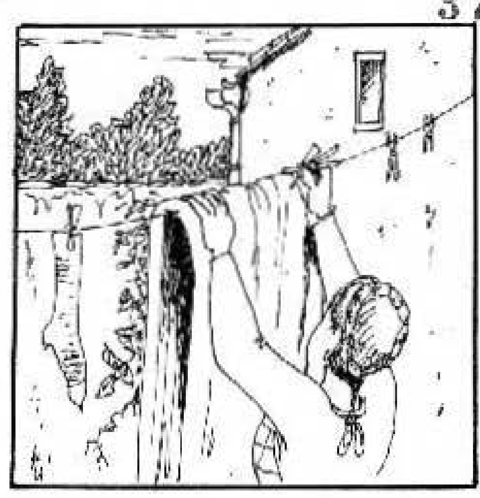

JE NE LES CONNAIS PAS... DRÔLES DE PETITS HOMMES ?


ILS SONT PARTIS DANS LE BOIS BIZARRE TOUT DE MÊME LEUR COSTUME ?
RalRob 94


15 NOVEMBRE 1969 NANCY CENTRE VILLE
TIENS PAS DE PIGEON CE SOIR?
TANT PIS POUR VOS GRAINES
TOUT DE MÊME?
AH ÇA ... MAIS Y'A QUELQUECHOSE DERRIÈRE LA CHEMINÉE
OH MAIS! C'EST UNE SOUCOUPE!
OH QU'ILS SONT PETITS LÀ-DEDANS...
ET CETTE ODEUR D'ACIDE?
LA VOILA PARTIE!
ELLE REJOINT LES DEUX AUTRES AU LOIN...
MAIS!
MES MAINS ET MON FRONT SONT GONFLÉS QUE M'ARRIVE-T'IL?
MAIS QU'AS-TU RAYMONDE? TU N'AS PAS L'AIR D'ALLER BIEN...
CELA VA MIEUX MAINTENANT SI TU SAVAIS CE QUE J'AI VU!

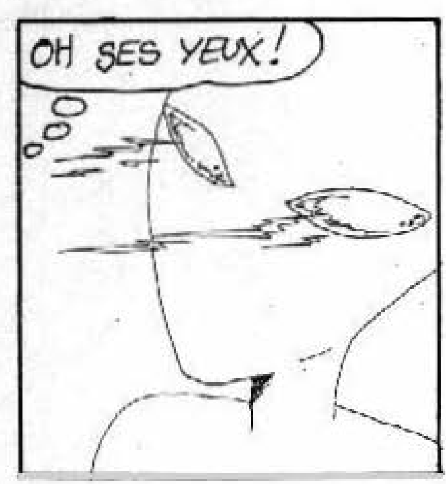

SAINT-DIZIER JUILLET 1975


IL FAIT ENCORE BEAU CE SOIR POUR ÉTENDRE LE LINGE




HAN!
CETTE LUMIÈRE TOUT AUTOUR DE MOI!


JE... JE NE PEUX PLUS BOUGER...
MAIS... IL Y A QUELQU'UN DERRIÈRE MOI?


OH SES YEUX!

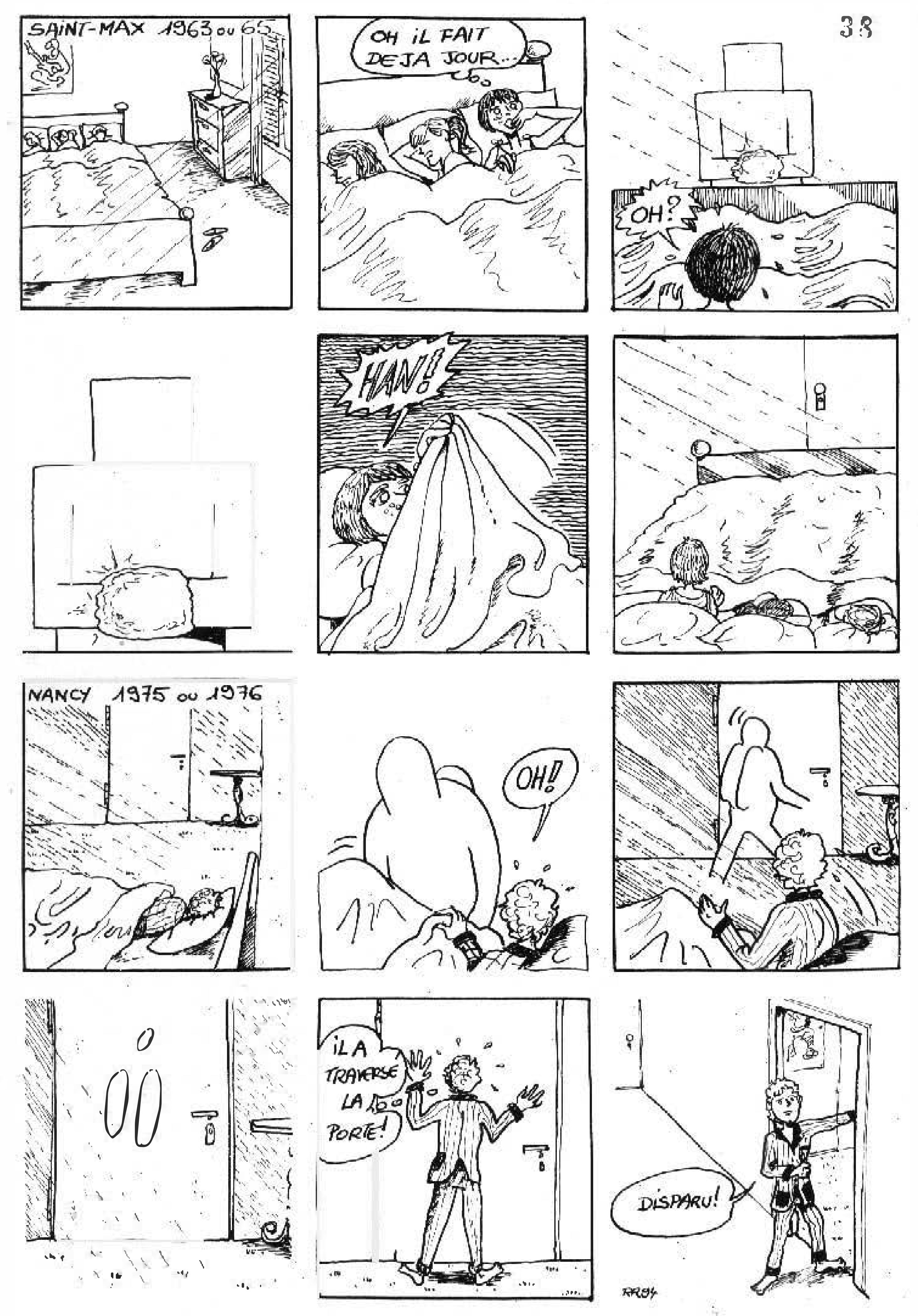

NON!

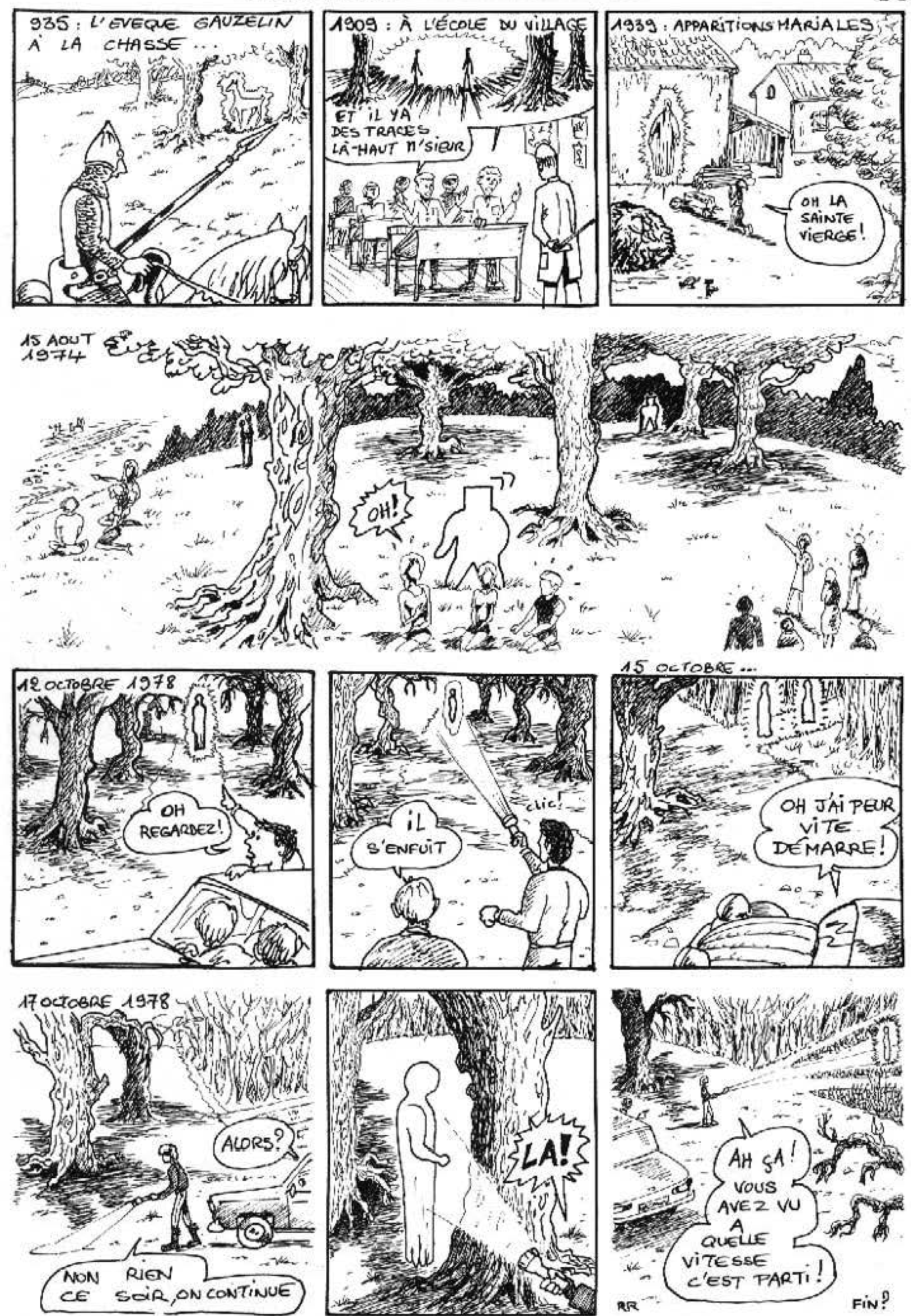

AAAAH


MON DIEU J'AI PEUR...
MAIS QU'EST CE QUI SE PASSE?


LÀ-BAS DANS LE JARDIN
J'Y VAIS!


IL N'Y A RIEN
RR94

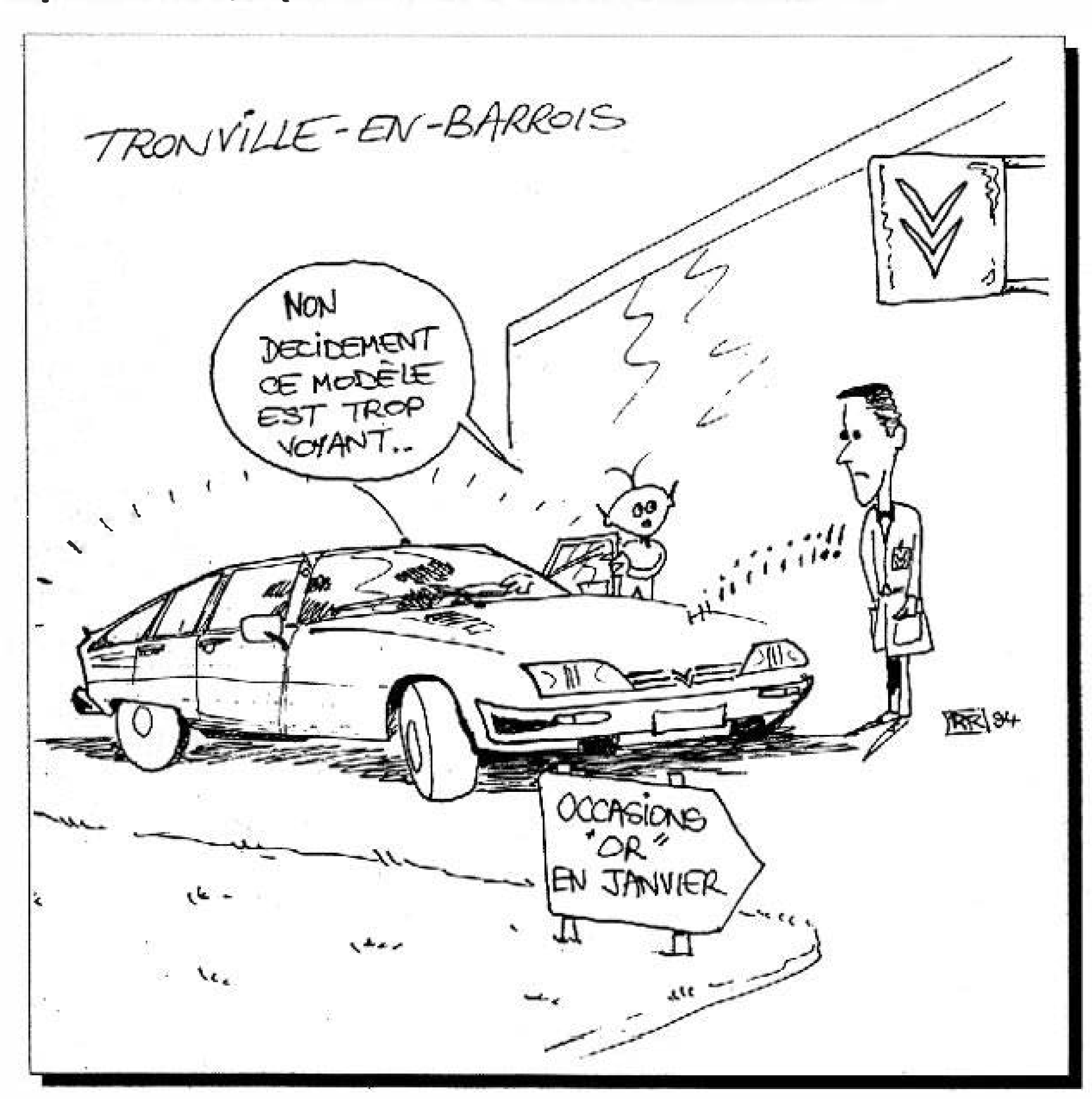

SAINT-MAX 1963 ou 65
OH iL FAIT DEJA JOUR...
OH?
HAN!
NANCY 1975 ou 1976
OH!
iL A TRAVERSE LA PORTE!
DISPARU!


935 : L'EVEQUE GAUZELIN À LA CHASSE ...
1909 : À L'ÉCOLE DU VILLAGE
ET IL YA DES TRACES LÀ-HAUT M'SIEUR
1939 : APPARITIONS MARIALES
OH LA SAINTE VIERGE !
15 AOUT 1974
OH!
12 OCTOBRE 1978
OH REGARDEZ !
¡L S'ENFUIT
clic!
15 OCTOBRE ...
OH J'AI PEUR VITE DÉMARRE !
17 OCTOBRE 1978
ALORS?
NON RIEN CE SOIR, ON CONTINUE
LA!
AH ÇA ! VOUS AVEZ VU A QUELLE VITESSE C'EST PARTI !
RR
FIN?

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES ET ANNEXES

Les documents suivants se composent :
d'articles de presse d'époque,
_ des dessins d'OVNI,
_des dessins par les enquêteurs,
_ des photos des lieux,
_et des reproduction de fiches méprises CNEGU concernant les tenues professionnelles pouvant faire l'objet de méprises avec des humanoïdes.

Et pour commencer, un peu d'humour, avec ce dessin se référant au cas n° 50



Le Républicain Lorrain du 10/10/1954 41
voir cas n°10 page 5

CE QUI SE PASSE DANS

... AMBULANT ABAT ...PERSONNES ... DE REVOLVER

Des détails à éclaircir

Les "soucoupes volantes" continuent de faire parler d'elles

Trois enfants de Pournoy-la-Chétive affirment avoir vu un engin bizarre et un curieux petit homme qui leur adressa la parole

Trois enfants de Pournoy-la-Chétive viennent d'affirmer avoir vu dans la soirée de vendredi, un engin bizarre descendre du ciel et un étrange petit homme en sortir, et leur adresser la parole. Telle est la nouvelle qui se répandait dans les villages de la Seille.

Il ne s'agissait pas d'une plaisanterie de mauvais goût. Les enfants, en effet, ont aperçu effectivement quelque chose d'anormal et furent témoins d'un événement particulier qui les a frappés de telle façon qu'ils en ont perdu l'appétit et qu'ils sont rentrés chez eux tremblant de peur et affolés. Mais il est impossible de savoir s'il s'agit d'un fait réel ou de la déformation involontaire d'une scène authentique et naturelle, par des imaginations impressionnables à la suite de nombreux récits.

Gilbert Celba, 12 ans; Daniel Hirsch, 9 ans, et son petit frère Jean-Pierre, 5 ans, étaient allés, vendredi soir, faire une partie de [illegible] sur la route départementale n° 41, à l'entrée du village sinistré. Il était 19 h. 30 et la nuit tombait. Soudain, à proximité du cimetière, les enfants assistèrent au phénomène. Voici le récit, telle que l'ont raconté Gilbert et Daniel, deux sympathiques élèves de M. [illegible], l'instituteur de Coin-sur-Seille :

« Dans le ciel, nous avons vu quelque chose de lumineux. Il s'agissait d'un engin rond de 2 m. 50 environ de diamètre, qui a atterri un peu devant nous. L'appareil avait des rayures noires, jaunes et blanches et reposait sur trois pieds. Nous avons attendu une minute ou deux et un homme en est sorti. Il avait une lampe allumée dans une main, une lampe qui lançait des rayons, et, dans l'autre main, un objet lumineux en forme de croix. L'homme avait de gros yeux, un visage poilu et était tout petit, 1 m. 20 peut-être. Il était vêtu d'une robe noire, comme un prêtre. Il nous fixa dans les yeux. On avait peur, mais nous ne pouvions pas bouger. Il a dit quelque chose dans une langue que nous n'avons pas comprise. Quand il a éteint sa lampe, nous nous sommes sauvés. Après, nous avons vu dans le ciel quelque chose de lumineux qui s'en allait très vite. »

Et Gilbert Celba ajoute : « C'est pas pour me faire remarquer que je dis cela, mais je vous jure que je l'ai vu... »

Un autre habitant de Pournoy, Robert Magnin, 11 ans, a aperçu, lui aussi, semble-t-il, l'engin mystérieux, dans le ciel. Telle est cette curieuse relation qui laisse perplexe.

Pour sa part, M. [illegible], le sympathique maire de Pournoy, [illegible] à se prononcer : « Je vous dis franchement, je n'y crois pas trop aux soucoupes volantes. Je suis un peu comme saint Thomas... Mais, après tout, il a pu y avoir quelque chose. »

Quant à M. René [illegible], le dévoué secrétaire de mairie, il ne [illegible] que le samedi et, dans la présente affaire, il se contente de douter... L'avenir apprendra peut-être si les trois enfants ont été les jouets d'une imagination trop fertile.

DEVIATION DE LA CIRCULATION SUR LA ROUTE NANCY-METZ LE 16 OCTOBRE

La R. N. 57 sera interdite à la circulation le 16 octobre de 12 h. à 19 h. entre Nancy et Pont-à-Mousson en raison du voyage de M. le Président de la République. [illegible]

La présence d'une "soucoupe" *met en émoi une* localité des environs de Metz

Mais il y avait une explication plus naturelle et assez inattendue

METZ. — Décidément, ces histoires de soucoupes volantes qui [illegible] les humains travaillent beaucoup les esprits et l'on en juge par cette aventure authentique arrivée aux habitants d'une aimable localité à l'est de Metz et dont nous tairons le nom par une discrétion bien compréhensible.

[illegible]

... option sur les aciéries de Vœlklingen à un groupe français

Sarrebruck. — On vient d'apprendre la cession du droit d'option sur les anciennes aciéries Roechling, de Voelklingen (Sarre), actuellement sous séquestre français, à une société suisse, au nom du groupe français Schneider-Creusot.

[illegible]

GRIÈVEMENT BLESSÉ alors qu'il se rendait aux obsèques

Mots croisés

[illegible]

Bibliographie

LA GR...

La camionnette se retou... sur une fillette qui est grièvement bless...

ETAIN. — Hier, vers 11 h. 15, une fourgonnette appar... à M. Henri Drion, 57 ans, industriel laitier à Watronville ... accompagné de sa petite-fille, Martine Roy, âgée de 3 ans, ... sur la route nationale n° 18, allant d'Etain à Verdun. [illegible]

LE PECHEUR ARRIVA AU BON MO...

THIONVILLE. — [illegible]

D'UNE IMPOS...

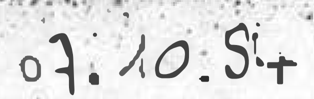
... de la Gend... ...égion bis...

5.831 citations

[illegible]

Bulletin du marché de N...

Le Républicain Lorrain du
07/10/1954
voir cas n°10 page 5 (explication)



SOUCOUPES VOLANTES

Un « Martien » pénètre dans une boulangerie de Loctudy (Finistère)

Il avait le visage couvert de poils et des yeux « comme un œuf de corbeau »

Quimper. — Vers 4 heures du matin, M. Pierre Lucas, ouvrier boulanger à Loctudy (Finistère), qui était occupé à puiser de l'eau dans la cour de la boulangerie, aperçut soudain dans la nuit un engin de la forme d'une soucoupe de 2 m. 50 à 3 mètres de diamètre.

L'ouvrier boulanger réussit à garder son sang-froid et rentra au fournil où [illegible] le suivit.

A la lumière, M. Lucas put dévisager le visiteur. Il avait le visage ovale, tout couvert de poils et des yeux de la grosseur d'un œuf de corbeau.

Le jeune homme appela son patron, mais, avant que celui-ci ait eu le temps de descendre, l'inconnu nocturne avait disparu, ainsi que sa soucoupe dont on ne retrouva aucune trace.

Un marchand de bière de Concarneau a, de son côté, déclaré avoir vu dans le ciel deux disques lumineux de la forme de tables rondes prolongées d'une sorte de queue.

L'un des disques était immobile tandis que l'autre évoluait à proximité. Les deux disques disparurent au bout de 10 minutes après avoir lancé une fusée.

Une « curieuse sensation » à Clermont

● Clermont-Ferrand. — Deux soucoupes ont été aperçues dans le ciel clermontois. La première à dix kilomètres de Beaumont, à 18 h. 45. Elle se déplaçait en direction ouest-est. Les témoins ont déclaré que l'engin se rapprocha d'eux et devint de moins en moins brillant. Quand il ne fut plus qu'à 150 mètres, ils ressentirent une « curieuse sensation » et furent comme cloués sur place. A ce moment se dégageait une odeur de nitrobenzine. Bientôt l'engin s'éloigna, le malaise cessa et la soucoupe disparut.

L'autre soucoupe a été aperçue au-dessus des côtes de Chanturgue près de Clermont. Elle évoluait à la verticale et était d'un blanc brillant.

Une soucoupe a également été aperçue à [illegible] par un groupe de [illegible] personnes. L'engin évoluait au-dessus de la ville. Il se déplaçait à l'horizontale. Il a été visible pendant [illegible] ou quatre minutes avant de disparaître. Une lumière intense se dégageait de l'appareil.

Un groupe de dix

● La Rochelle. — La nuit dernière, plusieurs personnes de [illegible] (Vendée) ont aperçu dans le ciel une [illegible] d'objets lumineux [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] MM. André [illegible] et André [illegible], qui roulaient en camion sur la route départementale [illegible], ont affirmé avoir aperçu un engin de forme de disque se poser dans un champ entre le village de Lagrasse et le hameau de Villemagne (Aude).

L'appareil, ont-ils déclaré, mesurait environ dix mètres de diamètre. Avant qu'ils aient pu s'en approcher, il [illegible] [illegible] d'une lueur [illegible] et disparut.

Partout

● Bergerac. — M. Jean [illegible], pompier à Bergerac, et M. Jean [illegible], ont affirmé avoir vu se poser dans le jardin du second, un disque lumineux d'environ trois mètres de diamètre, [illegible] par trois [illegible].

● Dinan. — A [illegible] (Côtes-du-Nord) un jeune cultivateur, M. Henri [illegible], a affirmé avoir vu dans la cour de sa ferme un appareil d'un diamètre de un mètre environ à l'intérieur duquel apparaissaient deux formes humaines, immobiles et de la taille d'un enfant.

● Nevers. — A Nevers, cinq habitants de Château-Chinon ont déclaré avoir vu, à très haute altitude, une sorte de tache lumineuse, qui se divisa en deux disques, l'un [illegible]. [illegible], se mirent à tourner en changeant plusieurs fois de couleur.

● Dunkerque. — Un [illegible] de Dunkerque avait, il y a plusieurs jours, déclaré avoir aperçu d'étranges objets lumineux dans le ciel de [illegible]. Une enquête avait été ouverte. Elle a conclu qu'il s'agissait de deux avions militaires dont le revêtement métallique avait pu faire illusion.

● Enfin, des [illegible], disques, cigares, sphères et autres objets volants ont été vus à [illegible] [illegible], à [illegible], à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), à [illegible] [illegible], à [illegible] (Côtes-du-Nord).

Soucoupes à l'italienne

● [illegible]. — [illegible] a été [illegible] [illegible] [illegible] au centre de [illegible] par des groupes de [illegible] rassemblées pour observer un étrange [illegible] qui a une [illegible], se déplaçait [illegible] [illegible] sur le [illegible] [illegible].

Après avoir effectué des évolutions extrêmement rapides, l'engin, de forme sphérique — et qui, d'après certains [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dans le ciel, avant de [illegible] [illegible]

Des êtres d'un autre monde dressent la carte de notre

Deux « Bombard » de la terre ferme

Londres. — M. Geoffrey Watson, conservateur du musée d'histoire naturelle de Scarborough, et M. Ian Copley, étudiant en médecine, ont parcouru la semaine dernière 360 kilomètres à pied à travers la campagne, en se nourrissant exclusivement des produits de la nature, c'est-à-dire de plantes et fruits sauvages poussant sur les bords de la route, tels que pissenlits, orties, mûres, baies de sureau, pommes sauvages, etc...

Il s'agissait là d'une expérience physiologique, destinée à vérifier la tolérance et la sobriété de l'appareil digestif de l'homme.

M. Watson, qui est âgé de 38 ans et pèse près de 90 kilos, n'a pas perdu un gramme pendant cette équipée. Il envisage d'écrire un ouvrage sur les aliments gratuitement fournis par la nature, ouvrage qui serait particulièrement destiné aux campeurs et cyclistes.

Un jeune Allemand a jeûné 12 jours pour rien dans une cale : Il ne peut pas entrer aux U.S.A.

New-York. — Après avoir passé douze jours à fond de cale sans boisson, ni nourriture, un jeune Allemand de 18 ans, qui avait espéré débarquer clandestinement à New-York, devra repartir pour l'Allemagne ainsi en ont décidé les services d'immigration américains.

Le jeune voyageur, qui depuis longtemps rêvait de se rendre en Amérique, s'était glissé, à Brême, dans une cale du cargo allemand « Barenstein » qui se rendait à New-York. Pendant douze jours, le jeune homme résista à la soif et à la faim. Lorsqu'il fut découvert, il était dans un état d'affaiblissement total. Ayant perdu 27 kg. en douze jours, il ne pesait plus que 40 kg. à son arrivée à New-York.

[...]se le [...]pes [...]des [...] en

[...]que déclare [...]ts-Unis, de [...]cord sur le [...]emagne de [...]e. question [...]olotov dans [...]n des céré[...] démocrati[...]

[...] aux ré[...] M. Molotov [...]ation d'une [...]curité euro[...]

[...]ommunistes [...]que repren[...]exprimé par [...]nférence de [...]e allemand. [...]ession à la [...] moindre [...] prêts à [...]on sur d'au[...] qui ont été [...]ar les Alliés.

[...] d'exode à Hanoï
[...]nctionnaires « viet » [...]nstallent

[...]re-feu imposé mardi à Hanoï jusqu'à 21 h. [...] léger incident. En effet, deux officiers polo[...] à bord d'une jeep après 21 heures, ont été [...]uille française et reconduits jusqu'à leur [...]nt de la Commission internationale, l'am[...]ais, et l'ambassadeur polonais [illegible] [...]ation énergique auprès de la mission de

[...] [illegible] [...]

Les cam[...] pour Ha[...]

Dès le [...] matin à 7 [...] [illegible] [...] d'un [...] [...]rigés vers Haiphong.

Devant la Maison de France se sont rassemblés les quelques 50 Fran[...] çais qui demeurent à Hanoï [illegible]

-page 33-

[...]CINQUIÈME PA[...]

[...]ON[...]

[...]avec [...] la m[...]

Dans son di[...] Général déclar[...] près certain qu[...] viendrait se [...] tombe de son [...]

LE GÉNÉRA[...] Chef de la M[...] du Président d[...] a reçu la Méd[...]

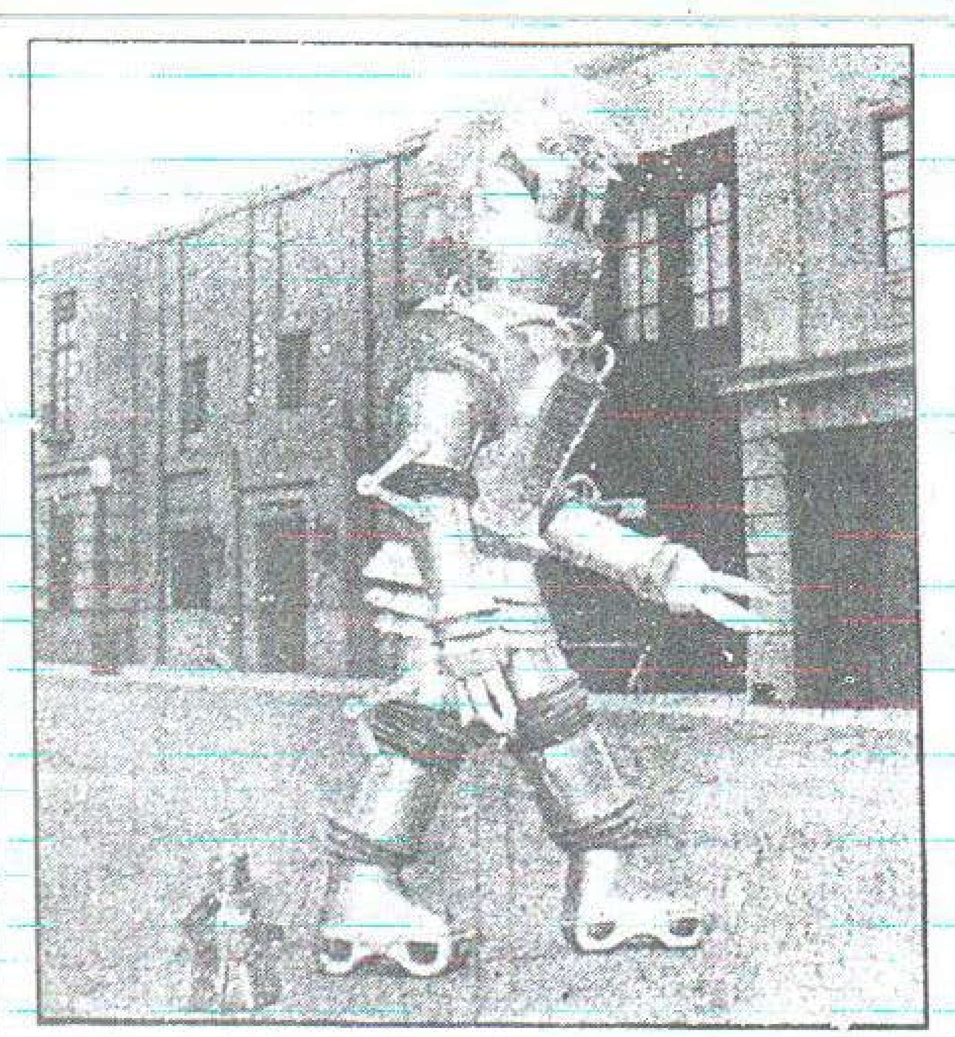
VERDUN. — [...]ral, secrétaire g[...] sidence de la R[...] présentait M. R[...] lébration du 20e [...] la mort du Prési[...] Poincaré, a été r[...] à l'Hôtel de Vill[...] M. François Schl[...] maire, ancien mi[...] remis la Médaille [...] de Verdun.

Le général Gan[...] vant Verdun en [...] prises, comme lie[...] me capitaine d'in[...]



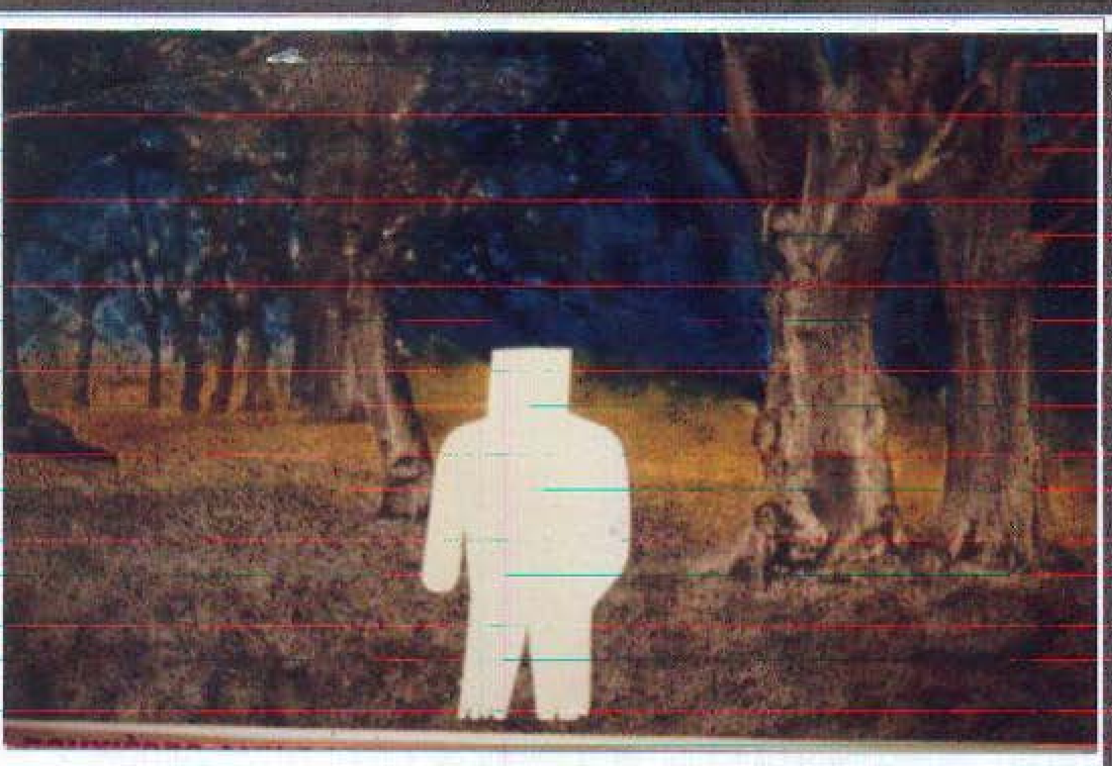


LE REPUBLICAIN LORRAIN
du 06/10/1954
en première page
voir cas n°10 page 5
pour contexte de l'époque



Non, il ne s'agit pas d'un « Martien » débarqué d'une « soucoupe volante », mais de « Tobor », dernier-né des tôleries de Hollywood pour les besoins du film « Tobor le Grand ». Il est nécessaire qu'un acteur prenne place à l'intérieur de la carapace pour actionner le robot. (U.P.)

Reconstitution
(maquette grandeur réelle)
du cas n°24 page 9
Bouxières-aux-Dames



Gilbert et Daniel, deux excel- lents élèves de M. Martignon, l'instituteur de Colu-sur-Seille : les yeux. On avait peur; mais nous ne pouvions pas bouger. Il a dit quelque chose dans une lan- peut-être si les trois enfants ont été les jouets d'une imagination trop fertile.

10. 10 54

REPUBLICAIN LORRAIN

La présence d'une "soucoupe" met en émoi une localité des environs de Metz

Mais il y avait une explication plus naturelle et assez inattendue

METZ. — *Décidément, ces histoires de soucoupes volantes qui partagent les humains travaillent beaucoup les esprits si l'on en juge par cette aventure authentique arrivée aux habitants d'une aimable localité à l'est de Metz et dont nous tairons le nom par une discrétion bien compréhensible.*

Vendredi soir, le brave cantonnier communal revenait de son travail lorsqu'il aperçut en haut d'une côte, une masse sombre immobile, mais d'où partaient des rayons lumineux puissants. Il remarqua également une lumière plus faible semblant venir de l'intérieur de l'engin, car ce ne pouvait être qu'un engin mystérieux, et sur ce fond lumineux de vagues silhouettes.

Préférant ne pas approcher seul, le cantonnier alla en toute hâte prévenir des amis, qui jugèrent prudent d'alerter la gendarmerie. L'affaire était sérieuse et la Maréchaussée équipée et armée décida de se rendre sur place. Les plus courageux des habitants se joignirent aux gendarmes et un groupe relativement important se dirigea vers le lieu de l'atterrissage.

Au fur et à mesure qu'ils approchaient, les nouveaux arrivants remarquèrent que les indications du cantonnier étaient exactes. L'engin était visible avec ses deux faisceaux lumineux. Afin de capturer la « soucoupe » il fut décidé de l'encercler. La manœuvre s'exécuta en silence. Bientôt avec l'émotion que l'on devine, le groupe arriva à proximité de l'engin.

Mais lorsque les lampes et lanternes se braquèrent sur lui, la déception fut grande. Il ne s'agissait que d'une honnête voiture arrêtée tous phares allumés et à l'intérieur, éclairés par le plafonnier, deux jeunes mariés en galante conversation...

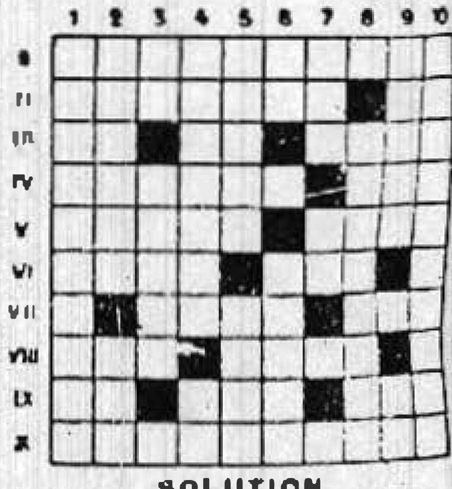
Ajouter quelque chose serait superflu...



Mots croisés

HOR — Action de respirer précipitamment — II ... Deux voyelles — III. Repos ... Deux ... Rome. Gaulois du ... siècle — IV. Découler de ... — V. Pour être ... Dans la ... — VI. Pronom. Tamis — VII ... Sans ornements — VIII. Une côte. Que nous apportons en naissant — IX. Négation. Pour ... Ville étrangère — X. Répétées.

VERT — 1. Rendirent stupide — 2. Etre doué de mouvement et de sensibilité. Aboutit à la mort — 3. Mesure chinoise. Chemin — 4. Ecarter. Au poids — 5. Séparés. Port ... Porto — 6. Voyelle doublée. Arrivée — 7. Mot latin. Certes — L ... D'un verbe signifiant : étaler ... ostentation ses avantages — 9. ... testera. Roule sur le comptoir — 10. Fatiguer.



SOLUTION du problème précédent

HOR. — I. Tempêteras — II. ... outira — III. Pétris. Car — IV. Ras. Im — V. Si. Pe. Aile — ... Sève. Ct. En — VII. et ... VIII. Asie. Iso — IX. Alleger ... — X. Serruriers.

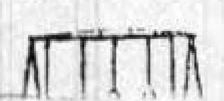
VERT — 1. Tapisseras — 2. ... — Le — 3. Moto. Air — 4. ... ser — 5. ... — 6. ... — 7. er. Sale. Ri — 8. Rai ... — 9. Aine. Sur — 10. Surmon...

Le Républicain Lorrain du 10/10/1954:
voici une méprise avec une voiture et leurs passagers qui ressemble fort au cas de Tronville-en-Barrois (55) ...
voir cas n° 11; l'histoire se répète...

ité à la Bour
s de Nancy

...use assistance a participé, hier ...nue au café Glacier, à Nancy.

...ré : « J'ai été reçu, avant-hier, par le ministre des Finances. Je l'ai entretenu des vues de la Fédération Nationale du Bois au nom de laquelle je parlais, concernant la libération des impor...



Un parlementaire pose une question écrite au gouvernement à propos des «soucoupes volantes»

Foix, 18 octobre. — A la suite de nombreuses apparitions d'engins volants de type inconnu, signalés actuellement dans toutes les régions de France, M. René Dejean, député socialiste de l'Ariège a adressé à M. le président du Conseil une question écrite lui demandant notamment:

— S'il a été créé ou non un service chargé de rassembler la documentation existant à ce sujet et d'étudier la nature et l'origine desdits engins.

— Si les renseignements actuellement recueillis et rassemblés permettent d'exclure absolument l'hypothèse d'engins pilotés ou commandés par des êtres vivants d'espèce et d'origine inconnues.

— Si le gouvernement a, au contraire, suffisamment d'informations pour attribuer la production de ces engins à l'industrie d'un Etat étranger.

— Si, dans ce dernier cas, les accords internationaux signés par la France ont déjà permis des consultations relatives à l'utilisation de tels engins dans un conflit éventuel.

Un savant italien pense qu'il s'agit d'armes secrètes

Rome, 18 octobre. — De nombreux Italiens ayant observé des «disques», «soucoupes», «cigares», etc. volant dans le ciel de la péninsule, le «Giornale d'Italia» a interviewé le professeur Antonio Eula, titulaire de la chaire d'aérodynamique à l'université de Rome.

Cet éminent savant interrogé à propos de l'éventuelle provenance desdits engins d'autres planètes, a notamment déclaré:

«Nous ne connaissons pas à fond les mystères de notre système solaire. L'astronautique, lorsqu'elle pourra être mise en pratique, nous permettra peut-être de les pénétrer. Mais nous savons dès à présent que des êtres semblables à nous ne peuvent exister sur les planètes actuellement connues. S'il y en a, ils ne peuvent qu'être profondément différents. Aussi est-il absurde de parler de Martiens capables d'activités de caractère humain.»

En réponse à une autre question, le professeur Eula a dit ne pas se croire autorisé à exclure, de manière absolue, qu'il puisse s'agir «d'engins expérimentaux destinés à un usage militaire, et protégés par un secret impénétrable». En conclusion, le professeur a déclaré: «Si cette dernière hypothèse correspond à la réalité, le moment viendra où le secret sera dévoilé, car aucun secret de nature technique ne peut être indéfiniment préservé.»

Un vétérinaire reçoit une étrange commotion

Dieppe, 18 octobre. — A la nuit tombante, alors qu'il traversait en automobile, la commune de Bailloiet, sur la R.N. 314, M. Henri Robert, docteur-vétérinaire à Londinières, a vu quatre engins qui évoluaient les uns au-dessus des autres, à environ 300 mètres d'altitude.

M. Robert affirme que l'un d'eux vint zigzaguer devant son automobile, qu'il ressentit une forte commotion électrique, et que le moteur de sa voiture s'arrêta. Le vétérinaire aperçut alors sur la route un étrange personnage haut de un mètre vingt environ. Les phares de sa voiture s'éteignirent. Quand ils se rallumèrent, un cylindre long d'environ trois mètres décollait du talus et prenait la direction du nord.

M. Robert a conté son aventure aux gendarmes de Londinières.

On signale d'autres «apparitions» à proximité d'Hyères, près de Châtellerault et dans le ciel d'Orly.

Un automobiliste en panne pris pour un «Martien» essuie des coups de feu

Laon, 18 octobre. — M. Maurice Ruant, cultivateur à Sinceny, près de Chauny (Aisne), a failli être victime de la psychose des «soucoupes».

Il était occupé à dépanner sa voiture dans un pré proche de chez lui quand deux coups de fusil de chasse furent tirés dans sa direction.

Les plombs s'écrasèrent sur la carrosserie du véhicule, non loin de sa tête.

M. Ruant porta plainte et l'enquête aussitôt ouverte permit de retrouver rapidement l'auteur des coups de feu: un voisin, M. Faisan, qui avait cru, en voyant une silhouette évoluant dans la lumière de phares, être en présence d'un Martien occupé à réparer sa soucoupe volante.

M. Faisan sera poursuivi malgré sa bonne foi.

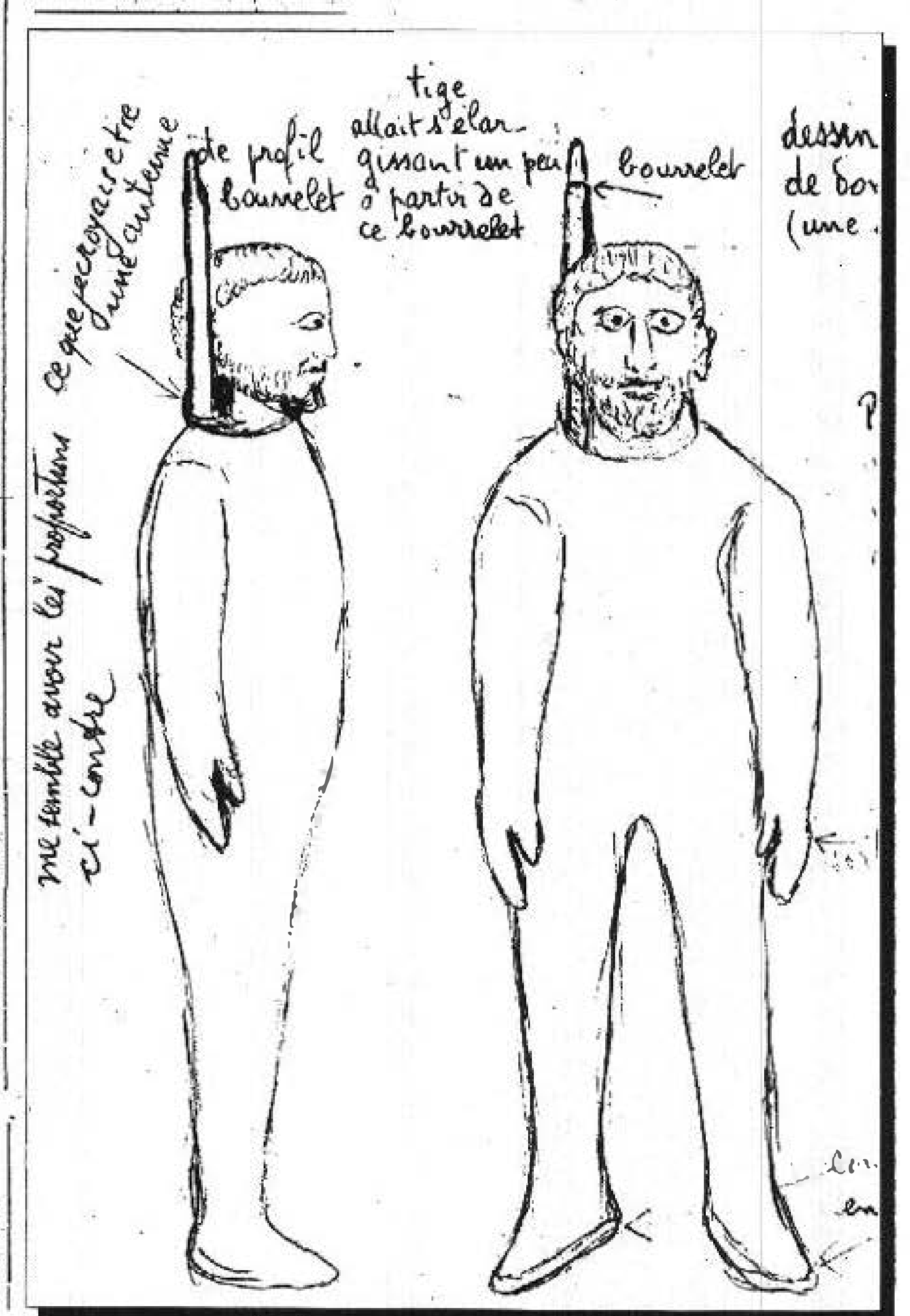
Le cantonnier avait menti

Dijon, 18 octobre. — Il y a dix jours, M. André Narcy, 47 ans, cantonnier à Mertrud, arrivait à son travail tout essoufflé: «J'ai vu une soucoupe volante», affirma-t-il, et il donna force détails.

Interrogé à nouveau par la gendarmerie, M. Narcy vient d'avouer qu'il avait monté cette histoire de toutes pièces pour excuser son arrivée tardive au travail...

Journal L'Alsace du mardi 19 octobre 1954 : Méprise-auto "classique" et démenti du témoin du cas n°09 *(page 5)*

Dessin du personnage par le témoin cas n°3 *(page 3)* **Renève.**



Cas n°28 : journal L'Alsace du 8 novembre 1975

L'A 18 / SAMEDI, 8 NOVEMBRE 1975 informations régionales

IMAGINATION OU REALITE?

Une soucoupe volante à Merxheim?

Les soucoupes volantes existent-elles ou non? Le problème est loin d'être résolu. De temps en temps on signale l'apparition d'objets non identifiés mais jusqu'à ce jour ces engins extra-terrestres semblaient bouder notre région. Auraient-ils décidé de modifier leur plan de vol et de s'intéresser au pays entre Vosges et Rhin? C'est la question que l'on peut se poser à la suite des déclarations de plusieurs enfants de Merxheim.

Ces enfants de 10 ans, qui fréquentent l'école primaire communale ont déclaré à leur instituteur et aux gendarmes de Bollwiller, en notre présence, avoir vu jeudi vers 21 h 45, une soucoupe volante évoluer aux abords de la localité. Le jeune Denis Dubich, qui habite 12, rue du Ballon, à la limite ouest du village, l'aurait même vue se poser dans un champ à une cinquantaine de mètres de sa maison. Selon ses dires alors qu'il lisait dans sa chambre il fut alerté par les aboiements de son chien. Etant descendu voir ce qui se passait, il remarqua que la bête se terrait dans son chenil comme si elle avait peur, puis il aperçut à 50 m de sa maison un objet très lumineux rouge, orange, qui se posait.

La lumière l'aurait obligé à se cacher le visage avec son avant-bras. Il aurait distingué une rangée de hublots très éclairés et quatre portillons au dessous de l'engin, d'où seraient sortis trois pieds pliants et un bras muni d'une pince qui aurait arraché des choux se trouvant dans le champ. Toujours d'après lui une antenne surmontait l'engin. On l'aurait rentrée dans la machine, un capot se serait ouvert alors et un individu tout blanc serait sorti jusqu'au tronc. L'individu aurait regardé autour de lui, aurait refermé le capot puis l'engin se serait élevé dans les airs, très rapidement, avant de partir en direction du Sud-Est. L'enfant a déclaré que durant tout le temps l'engin émettait un sifflement, et que lui-même ressentait une forte chaleur et qu'avant de s'élever dans les airs la machine aurait tourné sur elle-même, les hublots lui paraissant rester immobiles. La mère de l'enfant nous a déclaré qu'étant couchée, elle avait aperçu à travers les volets roulants une très forte lumière et qu'aux alentours de 21 h. les émissions de télé et la lumière avaient été perturbées.

Les autres enfants demeurant route de Guebwiller, à environ 200 m de l'endroit, auraient également aperçu une vive lumière orange et une boule filant vers le sud-est. Une fillette qui demeure route de Raedersheim, donc de l'autre côté du village, aurait aperçu, elle aussi alors qu'elle venait de rentrer à la maison avec ses parents, vers la même heure une boule éblouissante filant en direction de Réguisheim.

Renseignements pris auprès de l'instituteur, il n'avait pas été question de soucoupes volantes à l'école et les enfants ont déclaré ne pas avoir regardé la télévision ce soir-là. Nous étant rendus sur le terrain nous n'avons remarqué aucune trace, si ce n'est l'emplacement où des choux ont été arrachés. Mais par qui? Mystère...

Le petit Denis indique l'endroit où la soucoupe aurait atterri. (Photo J. Nesgdem)

Un ballon-sonde?

L'engin aperçu à Merxheim n'a pas été signalé par le personnel de garde à la Base aérienne 132 (il ne serait pourtant passé qu'à quelques centaines de mètres au sud de la base, si l'on en croit les témoins, affirmant qu'il suivait une route orientée plein est).

Nulle mention non plus de l'apparition de Merxheim au centre d'observation radar de la base aérienne de Contrexéville (qui contrôle tout l'est de la France):

— Encore, précise l'adjoint du commandant de base, que nos radars soient «aveugles» pour un engin se déplaçant à très basse altitude, à plus forte raison dans la cuvette rhénane.

Pour cet officier, l'hypothèse d'un ballon stratosphérique destiné à quelque expérience scientifique à très haute altitude, et qui serait redescendu vers le sol n'est pas à rejeter:

— Dans votre région, le fait s'est déjà produit à plusieurs reprises. Cela n'a rien d'extraordinaire: la durée de vol d'un tel ballon n'est que de huit jours en moyenne.

Reste tout de même une part à l'hypothèse de l'OVNI qui ne saurait être rejetée: M. Robert Galley, alors qu'il était ministre des Armées, interrogé à ce sujet, ne l'a-t-il pas lui même affirmé?...

à la base aérienne de l'OTAN à Bremgarten (RFA): L'officier de service s'est montré très dubitatif... bien qu'il n'y ait eu aucun trafic aérien hier. «Souvent, affirme-t-il, le brouillard ou la pression atmosphérique expliquent que les gens croient voir des «OVNIs». Ce qui n'a jamais été le cas d'un de nos pilotes. De même, aucun signal lumineux apparu sur un de nos radars, n'est jamais resté inexpliqué...»

"Le Bien Public" 1976

Les envahisseurs sont-ils déjà parmi nous ?...

Le témoignage d'un Beaunois

O.V.N.I

M. Claude Cretin est inquiétant

24/3/76

« Les envahisseurs sont-ils déjà parmi nous ?... » C'était le titre que nous avions donné au compte rendu d'une conférence sur les « OVNI » présentée à Beaune par le capitaine de marine André Gallard, le [illegible] mars dernier.

Nous avions rendu compte, sans prendre partie, en relevant notamment des coïncidences troublantes, dans la mesure où les témoignages se « recoupaient », alors que les témoins séparés par des milliers de kilomètres n'avaient jamais pu se consulter. Par ailleurs, [illegible] phénomènes non ex[illegible] uent à des périodes [illegible] déterminés.

[illegible] pas, en fait, d'asso[illegible] des Martiens ou des [illegible] s. Il s'agit simple[illegible] ster « qu'il y a quel[illegible] et qu'on aimerait [illegible] expliquer.

[illegible] cet esprit que nous [illegible] le témoignage d'un [illegible] faut bien considé[illegible] homme sérieux. M. [illegible] très connu égale[illegible] ment sous le pseudonyme de « Ma[illegible] tuba ».

Il a d'ailleurs fallu beaucoup insister : « Vous comprenez, dans un tel cas, on vous prend immanquablement pour un fou ou pour un vrogne. Or je ne pense pas être l'un ou l'autre. Je ne dis pas : « ce sont des Martiens ». Mais j'ai vu quelque chose et je voudrais bien qu'on m'explique ce que j'ai pu voir ».

UNE SILHOUETTE IMMOBILE

Le fait remonte au lundi 26 janvier vers 21 h 45.

Au volant de sa voiture, l'intéressé circulait, route de Bouze, en direction de Beaune. Il perçut latéralement un premier appel de projecteur, à la sortie du village, à la hauteur du chalet savoyard. Il en perçut un autre, entre le chalet et le cimetière. Enfin, il en perçut un troisième, au deuxième virage après le cimetière. Il pensa au phare d'une motocyclette.

C'était alors qu'il aperçevait devant lui, dans les broussailles, en surplomb de la route, la silhouette immobile d'un scaphandre, de couleur jaune-orangé, les bras très nettement décollés du corps, la tête prise dans un casque dont le sommet était très rond, barré à hauteur des yeux par une plaque rectangulaire, le phare étant placé au-dessus, donnant une lumière blanchâtre très concentrée et moins diffusée que par un phare ordinaire de voiture. La silhouette était environ à 6 ou 7 mètres et l'on ne voyait que la partie supérieure du scaphandre, le bas du corps étant dans les broussailles.

DES BRANCHES FRAICHEMENT BRISEES

Sur le coup M. Cretin ne pensa pas du tout aux Martiens, mais à une bande de « [illegible] » qui, un peu plus bas, pouvait l'intercepter pour lui voler son argent ou se saisir de sa voiture. Rentré chez lui vers 22 heures, il prévenait aussitôt les gendarmes. A cette heure, la patrouille était partie sur un accident. Ce n'était donc que le lendemain que se présentaient deux gendarmes avec qui M. Cretin se rendit sur les lieux. A l'endroit supposé, il fut constaté, à trois ou quatre mètres de hauteur, des branches fraîchement brisées.

Voilà donc les faits. M. Cretin lui-même ne déduit rien. Il a simplement vu quelque chose lui paraissant anormal et il voudrait bien qu'on lui fut expliqué ce qu'il a pu voir. C'est tout.

Quelques jours plus tard, il recevait la visite d'un personnage s'intéressant à ce genre de phénomène. Son visiteur lui fit décrire le scaphandre qu'il avait vu. A la suite de quoi, d'une importante documentation, il sortait un croquis similaire, établi à la suite d'autres déclarations identiques, recueillies un peu partout dans le monde...



M. Claude Cretin, un Beaunois très connu, indubitablement et unanimement considéré comme un homme sérieux (B.P.-L.D.)

LES « BONNES » EXPLICATIONS

De sorte que l'on peut toujours se poser des questions...

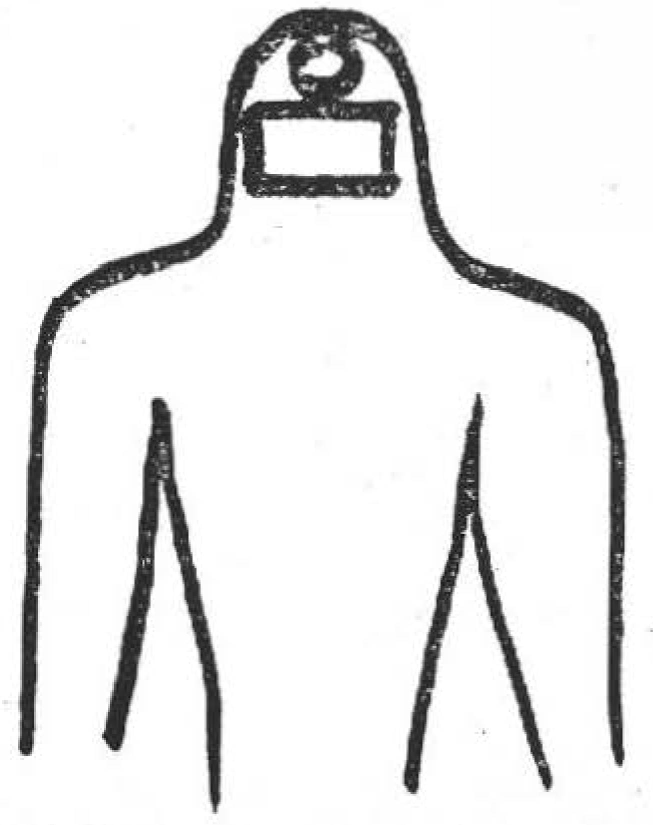
Et il faut bien admettre que « les bonnes explications » ne tiennent pas toujours. En effet, lorsque fut connu à Bouze, ce « fait divers », quelqu'un voulut lui donner une explication. Il assura qu'il s'agissait d'un habitant de la commune, spéléologue et qui en combinaison travaillait à une réparation de sa voiture...

L'intéressé fut donc consulté à son lieu de travail à Beaune. Il est effectivement possesseur d'un bleu fourré qui peut faire penser à un scaphandre. Mais il est bleu, son casque équipé d'une lampe frontale. Enfin, il ne se voyait pas du tout dans cette tenue, réparer sa voiture en pleine nuit !...

Et M. Cretin répète : « Je dis ce que j'ai vu. Je ne dis pas que j'ai vu un Martien. Je voudrais bien qu'on m'explique ce que j'ai pu voir. C'est tout... ».

Du clan des incrédules au clan de ceux qui ne le sont pas, on ne manquera pas d'en discuter. Alors à notre tour, nous dirons simplement : « Nous avons dit ce qui nous a été dit par quelqu'un qui a tout à fait les pieds sur terre. C'est la raison pour laquelle nous faisons état de son témoignage ».

[illegible]

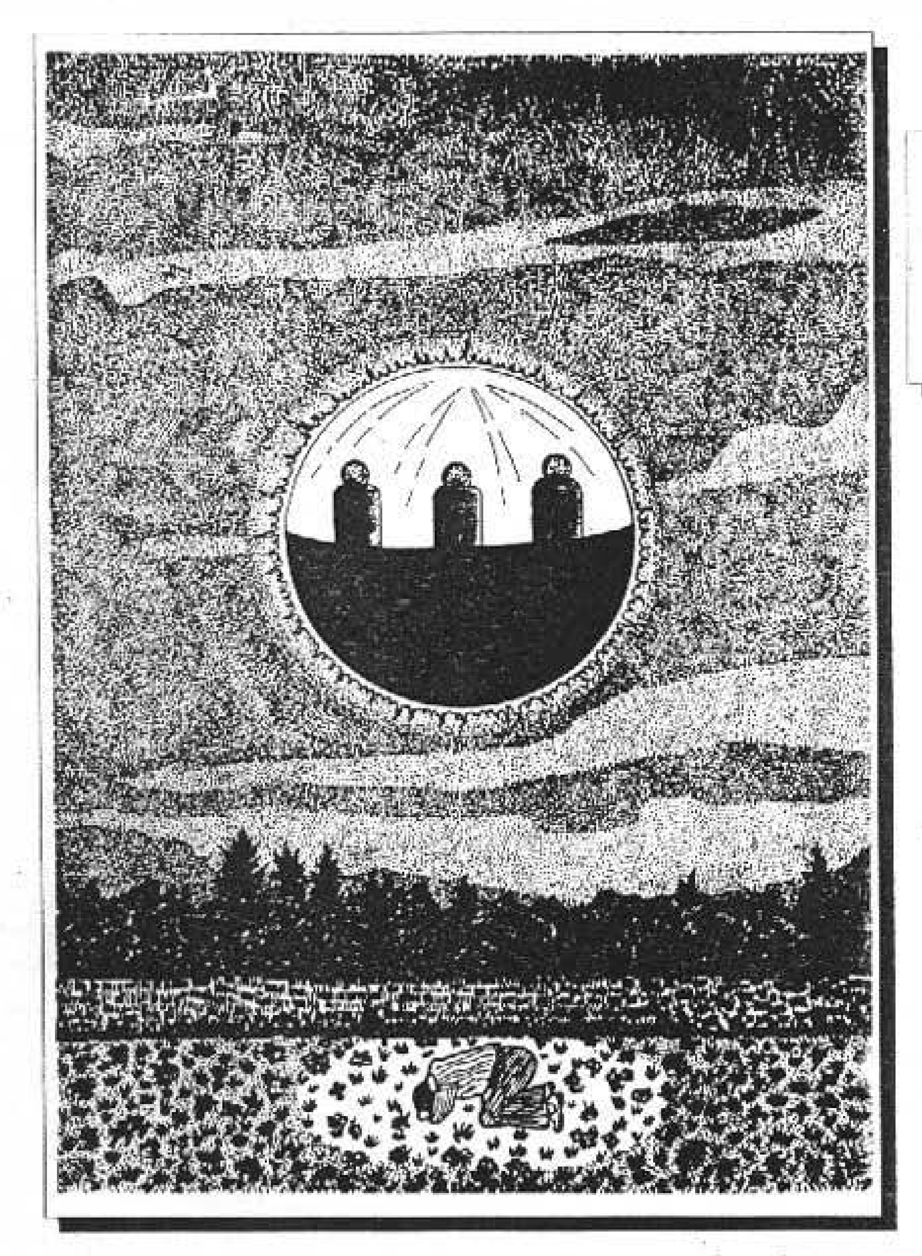


Ce qu'a retenu et décrit le témoin de sa vision fugitive : un scaphandre de couleur rouge-orange, les bras nettement décollés du corps, un casque dont le sommet était très rond, barré d'une glace rectangulaire, le phare au-dessus et au milieu de la tête duquel partait une lumière qui n'était pas diffusée comme elle l'aurait été par un phare ordinaire (Photo B.P.-L.I.)

page 38

cas n° 31

Documents d'époque



Reconstitution
du cas n°43
de Sommerécourt (52)
par les enquêteurs
en 1983

Le Bien Public du 10/11/1975
voir cas n° 28

O.V.N.I.
dans le ciel d'Alsace

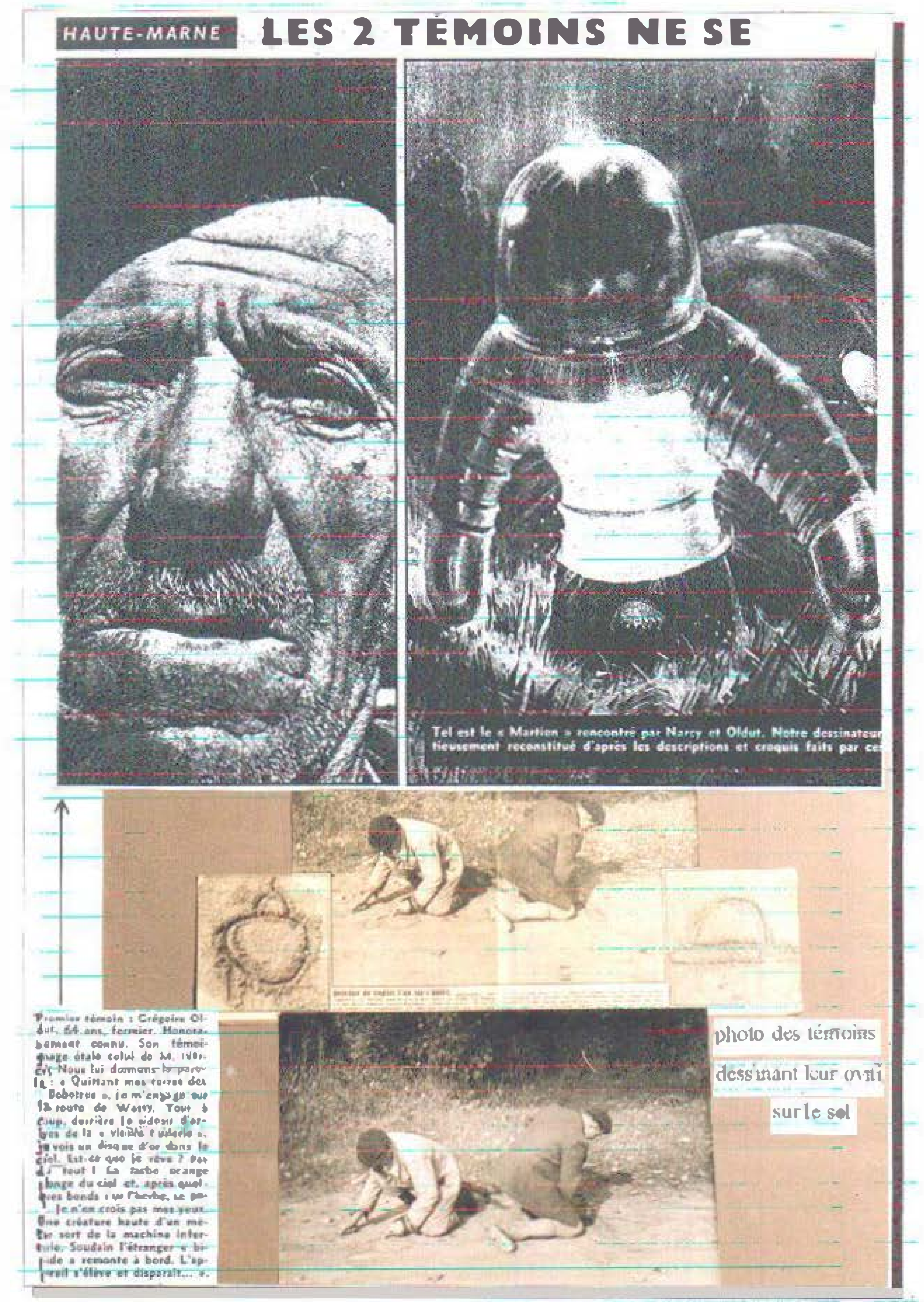
Plusieurs personnes affirment avoir vu, jeudi soir, un engin mystérieux ayant la forme d'une boule rouge et lumineuse, dans la région de Merxheim (Haut-Rhin).

Un signalement détaillé de l'objet a d'ailleurs été donné par un écolier de 10 ans, Denis Dubich, qui dit avoir vu l'« O.V.N.I. » se poser dans un champ non loin de sa maison, à Merxheim.

L'enfant, dont le récit est rapporté par la presse locale, affirme avoir été réveillé par les aboiements furieux de son chien et avoir alors vu la boule rouge atterrir. L'engin, selon lui, présentait des hublots, était muni d'une antenne et de quatre trappes par où sortirent des pieds pliants.

LE BIEN PUBLIC 10-11-75

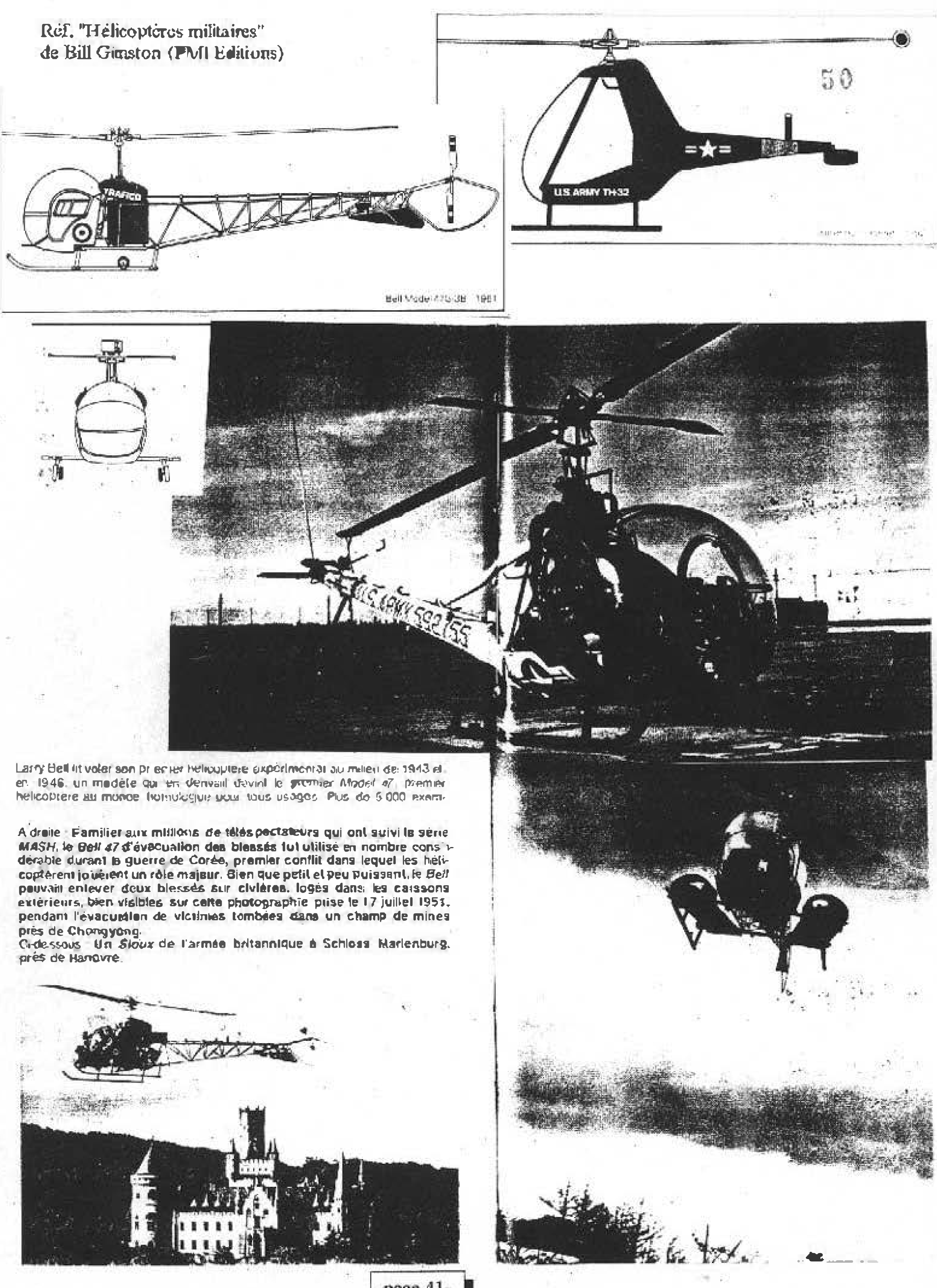
CAS N°9 à VOILLECOMTE (52)
Extraits de la revue " RADAR" en 1954



Tel est le « Martien » rencontré par Narcy et Oldut. Notre dessinateur
[illegible]tieusement reconstitué d'après les descriptions et croquis faits par ce[illegible]

Premier témoin : Grégoire Oldut, 64 ans, fermier. Honorablement connu. Son témoignage étaie celui de M. [illegible]cy. Nous lui donnons la parole : « Quittant mes terres des « Bobettes », je m'engage sur la route de Wassy. Tout à coup, derrière le rideau d'arbres de la « [illegible] », je vois un disque d'or dans le ciel. Est-ce que je rêve ? Pas du tout ! La tache orange plonge du ciel et, après quelques bonds sur l'herbe, se pose. Je n'en crois pas mes yeux. Une créature haute d'un mètre sort de la machine interstellaire. Soudain l'étranger a bondi et remonte à bord. L'appareil s'élève et disparaît... ».

Réf. "Hélicoptères militaires"
de Bill Gunston (PMI Editions)



Larry Bell fit voler son premier hélicoptère expérimental au milieu de 1943 et en 1946, un modèle qui en dérivait devint le premier Model 47, premier hélicoptère au monde homologué pour tous usages. Plus de 5 000 exem-

A droite : Familier aux millions de téléspectateurs qui ont suivi la série *MASH*, le *Bell 47* d'évacuation des blessés fut utilisé en nombre considérable durant la guerre de Corée, premier conflit dans lequel les hélicoptères jouèrent un rôle majeur. Bien que petit et peu puissant, le *Bell* pouvait enlever deux blessés sur civières, logés dans les caissons extérieurs, bien visibles sur cette photographie prise le 17 juillet 1953, pendant l'évacuation de victimes tombées dans un champ de mines près de Chongyong.
Ci-dessous : Un *Sioux* de l'armée britannique à Schloss Marienburg, près de Hanovre.



Ce genre de tenue observée dans certaines conditions peuvent induire le témoin dans l'erreur, de plus le bourdonnement d'abeilles, si souvent relevé lors d'observation d'OVNI devra mettre l'enquêteur sur ses garde.

Fig. 3 : Voile «Le Paysan».

Références:
_*"L'apiculteur simplifié"*
de Jack Choquet (1978)
édition la Maison Rustique;
"Un rucher nuit"
de Raoul Alphandery (1981)
Librairie de vulgarisation apicole.



Développée pour assurer la protection individuelle des équipages des hélicoptères et des avions de transport, cette combinaison NBC comprend un casque évolué, une unité de ventilation, un tuyau de raccordement en Butyl et une combinaison de protection T3 PF.

Ensemble de protection NBCF pour pilotes d'avions de combat, réalisé par Paul Boyé (combinaison), Gueneau-Gémo (casque) et Bronzavia-Air Equipement (centrale de ventilation).

Combattant en tenue de protection NBC, réalisée par Paul Boyé, et comprenant : un survêtement (veste et pantalon), une paire de gants en cuir avec sous-gants NBC, une paire de chaussettes NBC portées avec des brodequins [illegible] sous enveloppe étanche. Ici, le combattant porte un masque GIAT M 82 et la trousse GIAT de détection chimique et du contrôle TOCC 1 Bis (il s'agit en [illegible] la pompe de prélèvement d'un volume [illegible] et constant d'air ambiant).

Défense & Armement Héraclès International N° 57 - DÉCEMBRE 1986



un parallèle entre la description des etres mystérieux et certaines tenues spéciales utilisées par les pompiers : les combinaisons d'amiante, par exemple, et les tenues anti-radioactives, comme celles qui sont reproduites ici.





références :
"Courage et Dévouement"
Bonnel, 1980
édi LARRIEU-BONNEL
Brigade sapeurs-Pompiers de Paris
1, pl. Jules Renard
75017 Paris

Nous abordons ici le problème des documents photographiques de phénomènes insolites sans témoin.

La présence d'un "objet" étranger sur la photographie peut provenir des deux stades des opérations utilisées dans cette technique :

_ à la prise de vue (là le photographe devait être distrait ou conscient du trucage),

_ au développement.

Quand le photographe est honnête, il garde l'étrange impression que son appareil à enregistré le passage d'un phénomène invisible à l'oeil humain. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il contacte engénéral une association ufologique.

Deux cas de ce type se sont présentés à nous.

Le premier concerne une série de photographies (diapositives couleurs) prise par une famille prétendue "contactée" de Moselle en 1978. Les prises de vues représentaient des phénomènes de formes diverses (boules, cigare, lumière) évoluant dans des paysages de campagne en plein jour. La netteté de définition excluait à priori le trucage labo. (au développement) pour un amateur. Plusieurs éléments de l'enquête nous orientaient vers un trucage à la prise de vue mais malheureusement un examen minitieux des documents ne nous fut pas permis pour prouver cette hypothèse.

Le second cas concerne un photographe de Champenoux (54). Le 21 novembre 78, Mr Paradis, astronome amateur confirmé, sort dans son jardin pour terminer la pellicule noir et blanc qui reste dans son appareil photo. (24 X 36).
Il décide de viser l'observatoire qu'il a lui-même construit quelques années auparavant et dans lequel, il observe et photographie les astres.
Il cadre la coupole et tire sa dernière pose.
Quelques jours plus tard, recevant les positifs, il remarque un détail insolite sur la dernière prise. Curieux, il fait agrandir le petit "objet" qu'il n'a pas observé à la prise de vue.
Et là...il croit distinguer un disque vu du-dessus avec un habitacle central translucide laissant apparaitre un pilote casqué !
Intrigué, il nous contacte.

Après examen complet à la loupe du négatif, nous découvrons une perforation minuscule à l'endroit soupçonné. Le trou irrégulier dessine le "pilote", un halo blanc s'est formé autour du relief au développement, créant ainsi le "dôme" de l'hypothètique "appareil". Un second halo concentrique, légèrement dégradé en valeur, constitue la "carrosserie" du disque.

Coupe de la pellicule:

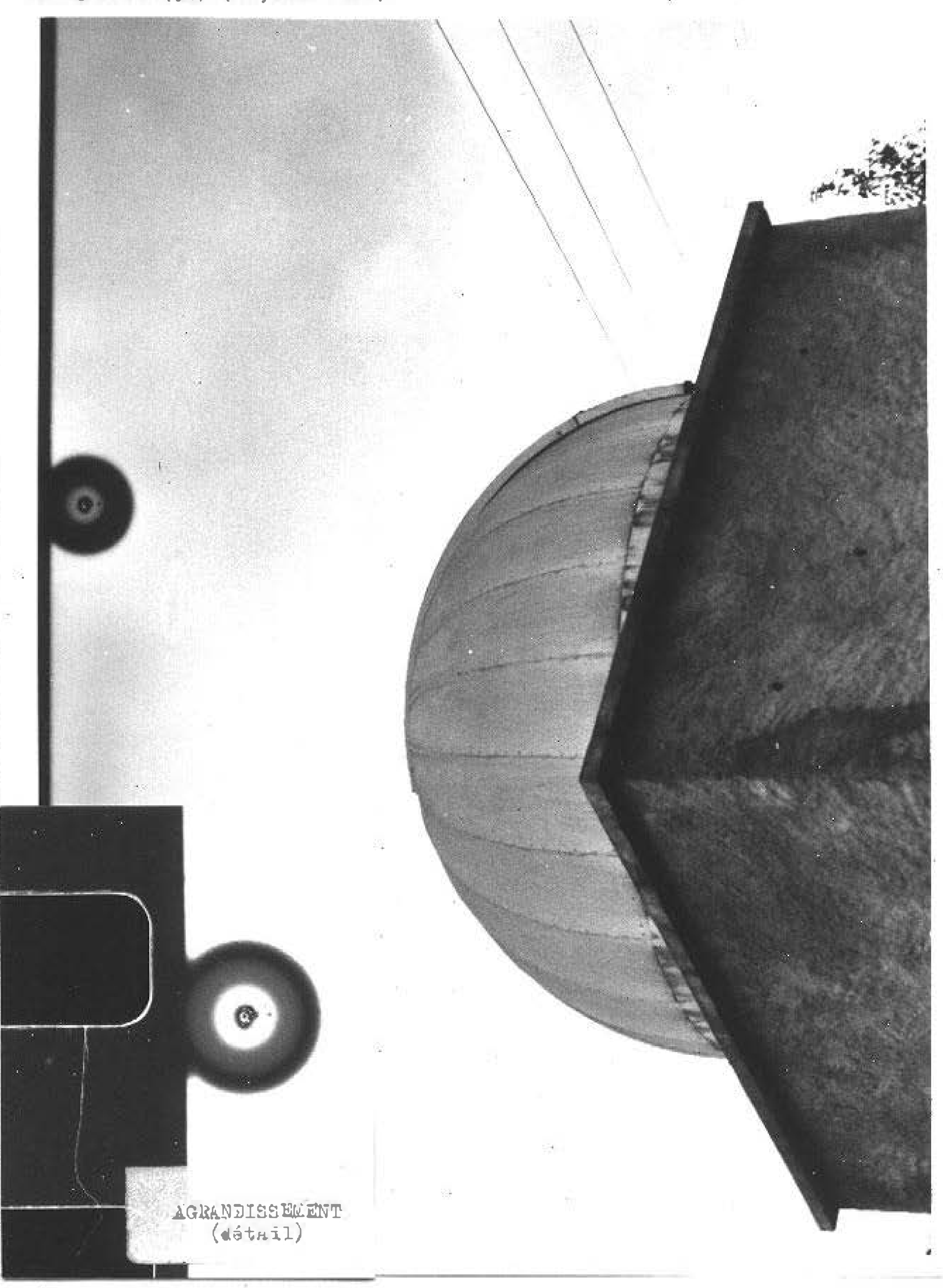
vue sur la tranche :

les produits de développement ont du mal se fixer à cet endroit

vue à plat :

Il ne reste plus qu'un peu d'imagination pour reconnaitre une soucoupe volante classique avec son pilote. Mr Paradis, malgré sa passion (quasi-scientifique), a même dessiné ce qu'il pensait distinguer ! Il a néanmoins reconnu l'explication rationnelle que nous avons trouvée.

Photographie de l'observatoire prise le 21 novembre 1978 par M.Paradis à Champenoux (54) (enquête GPUN) **55**



AGRANDISSEMENT
(détail)

Agrandissement de la photo précédente (détail)

56

4

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

****

Auteur	titre	éditeur	année parution:
AAMT	Revue: *"UFO Informations"*	AAMT (Valence 07)	
ADRUP	Revue: *"VIMANA 21"*	P.Vachon (Dijon 21), CNEGU	
Alonso	Vraies et fausses apparitions dans l'Eglise	Lethielleux	1976
Barthel et Brucker	La grande peur martienne	Nouvel.Edit.Rationalistes	1979
Bowen	enquête des humanoïdes	J'ai Lu	1974
Bourret	Le nouveau défi des ovni	France Empire	1977
Carrouges	Les apparitions de Martiens	Fayard	1963
CFRU	Revue: *"Ufologia"*	(CFRU Forbach 57)	
CIGU	Revue: *"L'annuaire du CIGU"*	T.Rocher (Maisons Alfort 94)	
CNEGU	Catalogues annuels régionaux et notes techniques/méprises		de 1976 à 1989
	"OPERATION SAROS, des ovnis reproductibles, une hypothèse vérifiée"		(1994)
CVLDLN	Revue: *"La ligne bleue survolée?"*	G.Munsch (Epinal 88), CNEGU	
Figuet	Le 1er dossier complet des rencontres rapprochées	Lefeuvre	1979
Garreau	Face aux ET	Mame	1975
GEOS	Revue: *"Les Extraterrestres"*	G.Lebat (Villejust 91)	
GEPA	Revue: *"Phénomènes Spatiaux"*	Mme Fouéré (Paris)	
GESAG	Revue: *"INFO GESAG"*	Belgique	
Groupe 03100	Revue: *"INFO OVNI"*	J.Giraud (Montluçon 03)	
Groupe 5255	*Revue du Groupe 5255*	C.Zwygart (Chaumont 52), CNEGU	
GPUN	Revue: *"Réalité ou Fiction?"*	R.Robé (Nancy 54), CNEGU	
Guieu	Black out sur les Soucoupes Volantes	Omnium Littéraire	1972
Ligeron	Ovni en Ardennes	L'Ardennais	1980
LDLN	Revue: *"Lumières Dans La Nuit"*	J.Mesnard (Le Vaudoué 77)	
Lob et Gigi	Ceux venus d'ailleurs	Dargaud	1973
Michel	A propos des Soucoupes Volantes	Planète	1966
OURANOS	Revue: *"OURANOS"*	Le Bohain (02)	
Roussel	OVNI: la fin du secret	Belfond	1978
St Hilaire	*"Atlas du Mystère"*	RTL éditions ARKA	
SOS OVNI	Revue: *"Phénoména"*	(Aix-en-Provence 13)	
SCEAU/Archives OVNI	*"Bulletin du SCEAU"*	BP 19 91801 Brunoy Cedex	
Excelsior publication	Revue: *"Science et Vie"*	revue commerciale	
SERPAN	Revue: *"Bulletin de la SERPAN"*, *"Les influences de la lune sur la casuistique & l'ufologie"* (1993)	M.Figuet (Ste Maxime 83)	
Tizané	Les apparitions de la Vierge	Tchou	1977
Vallée	Chroniques des apparitions ET	Denoël	1972,
	Autres Dimensions	J'ai Lu	1988
Zurcher	Les apparitions d'humanoïdes	Lefeuvre	1979.

****

06/06/1995

ANCIENNES OBSERVATIONS ARDENNAISES

Une RR3 à VAULX-en-DIEULET, mai 1950

Madeleine Pierrard, âgée de 14 ans à l'époque, fait seule *(1)* le récit de son observation, son père étant décédé au moment de l'enquête. Les faits se passent à l'aube, vers 6 h 30 *(2)*, alors qu'elle va chercher les vaches dans un pré, en compagnie de son père et de son chien.

Arrivée, elle s'écrie : «Papa, regarde ! Le soleil est rudement près». Son père lui répond : « Ce n'est pas possible, ce n'est pas le soleil. Ecoute ! ». Elle entend un drôle de bruit, une sorte de « hou, hou, hou, hou *(3)* » et aussitôt après, venant du Morthomme, la boule de feu s'approche.

Son père lui dit de ne pas bouger, de ne pas avancer, de peur qu'elle soit brûlée *(7)*.

La boule s'immobilise au sol, à 4 m d'elle, et elle constate qu'il s'agit plutôt d'une sorte de soucoupe *(5)* d'environ 4,50 m max. et de 1,70 m de haut. La partie supérieure ressemble à un dôme foncé, surmonté d'une sorte de petite antenne.

A l'intérieur de cet objet translucide comme du verre, où aucune manette ni appareil n'est visible, se tient un petit bonhomme d'1,40 m environ, immobile. Il ressemble au bonhomme Michelin *(10)* en combinaison caoutchouc gris. Il est coiffé d'un casque de motard avec une visière en Plexiglas, chaussé de très grosses chaussures *(4)*. Deux tuyaux semblent reliés à deux bonbonnes situées au-dessus de ses épaules. Il lui semble que l'être la fixe sans arrêt, ce qui la fascine. Elle se sent paralysée et ressent un coup de chaleur *(7)*. Elle ne bouge pas durant 2 mn.

L'objet s'élève ensuite, en tournant légèrement sur lui-même comme une toupie, montant par paliers successifs *(6)*, émettant le même bruit *(3)* qu'au début, puis s'éloigne en direction de Busancy (sud-ouest).

Le sol aurait été brûlé *(7)* car la terre est marron, fendillée, sans herbe. Cette herbe mettra 2 ans à repousser. Les vaches éviteront la zone de la trace encore 8 jours après *(8)*. Cela se déroule à 40 m d'une habitation proche. Une panne d'électricité se serait déroulée durant l'observation *(9)*.

Examinons de près cette RR3 publiée dans « OVNIS en Ardennes» de Jean-Michel Ligeron. De trop nombreux éléments font penser à une probable méprise avec un hélicoptère. Détaillons-les point par point :

(1) Nous n'avons qu'un témoignage unique, venant d'une enfant et de surcroît recueilli de très nombreuses années après les faits. Il faut donc s'attendre à quelques erreurs ou interprétations descriptives très subjectives. Il n'en reste pas moins un fait indéniable, cette enfant a observé un objet ! Et cet objet serait un hélicoptère qui, à cette époque, n'est pas un objet courant (ni bien connu, surtout d'aussi près !) par une enfant de la campagne.

(2) Le lever du soleil est un moment propice aux méprises, comme le coucher. Mais il ne s'agit pas là d'une méprise directe avec le soleil. En fait, le soleil levant rouge orangé se reflète sur la cabine en Plexiglas et, avec la distance, lui donne son aspect de boule de feu.

(3) Cet objet émet, comme tout hélicoptère, un bruit qui cesse lorsque l'engin se pose, et reprend au décollage. Ce « hou, hou, hou, hou » rappelle le bruit de vent des pales lorsqu'elles ralentissent, avant arrêt complet, ou quand elles accélèrent, avant décollage. On l'entend bien quand l'échappement moteur n'est pas orienté vers le témoin, donc quand le cockpit lui fait face. C'est bien le cas ici.

(4) Il y a bien un pilote qui n'a rien d'E.T. Il est petit parce qu'il est assis et vu de face. Ses pieds sur-dimensionnés ont frappé la mémoire du témoin. C'est normal car ils sont plus proches du témoin (surtout s'ils sont chaussés de « rangers » !). Il porte bien un casque à visière Plexiglas et une combinaison de vol, de couleur terne et uniforme dont les plis, dus à sa position, évoquent l'image du bibendum Michelin. Les deux tubes respiratoires sont peut être une interprétation des sangles de sécurité s'attachant sur le haut du siège, près du casque, ou sur d'autres détails extérieurs situés, en perspective, au-dessus de la cabine (zone que le témoin dit être très proche de la tête du pilote). La fascination de la fille pour les yeux, qu'elle ne décrit d'ailleurs pas (les a-t-elle vus ou est-ce l'effet impressionnant de la visière ?), nous permet peut être de comprendre pourquoi l'entité est bien décrite alors que l'objet est plus imprécis.

(5) La forme de « toupie », représentée en fait sur le dessin par un ovale peu aplati, ne veut pas dire grand chose vu le nombre de modèles de toupie existants. Nous ne sommes pas plus avancés avec le mot « soucoupe ». Cela montre juste que le témoin était (ou a été par la suite) influencé par la presse ou la radio. Le vocabulaire d'une enfant de la campagne n'est pas adapté pour une description de forme précise et objective. Elle utilise donc des mots subjectifs (comme la majorité des témoins d'ailleurs !). La taille indiquée et la hauteur sont conformes à celle d'un hélicoptère mono ou biplace de l'époque. La partie sombre ou « dôme foncé avec une petite antenne au centre » ne peut être que la partie supérieure de la cabine parfois peinte et l'axe du rotor. Les 2 « bonbonnes » seraient les 2 réservoirs situés de chaque côté du « dôme » qui est décrit comme très près de la tête du pilote, ou plus simplement une illusion due à la partir haute du siège visible au-dessus des épaules, là où se fixent les sangles (voir illustrations).

(6) La montée par paliers, avec légère rotation sur l'axe vertical, tout en faisant face, donc à reculons, est une manoeuvre logique pour un hélicoptère évoluant à proximité de 2 personnes. La distance indiquée de 4 m semble un peu sous-estimée pour une distance de sécurité raisonnable lors d'un atterrissage. Ce rapprochement de l'objet observé est statistiquement connu.

(7) Le coup de chaleur est très probablement psychologique et dû à la peur que le témoin dit avoir ressentie. Avant même d'avoir cette sensation, cette enfant parle déjà d'une peur a priori d'être brûlée. Cette idée (influence médiatique ufologique ou de la S.F. ?) est confortée par l'aspect rouge-orangé (boule de feu). La description de la trace au sol est

vague pour la forme (non décrite), mais précise sur l'aspect. Or cet aspect ne permet pas objectivement de parler d'une brûlure. Pas de cendre, pas d'herbe roussie, etc... C'est normal puisqu'elle dit qu'il n'y avait pas d'herbe. Un sol sans couvert végétal (à cause du piétinement des vaches) s'assèche et se craquelle vite. C'est encore un stéréotype médiatisé : celui qui dit OVNI posé pense que cela implique une trace au sol. On cherche une trace et l'on en trouve une qui n'a pas forcément de lien.

(8) Les vaches évitent la trace : logique si cette zone est sans herbe. On regrettera par contre de ne rien savoir de l'attitude des vaches, ni du chien durant cette observation. Cette lacune est logique car la fillette est fascinée, durant toute l'observation, par l'entité et par rien d'autre.

(9) La panne électrique concomitante, fait allégué (tout comme la trace !) qu'aucun enquêteur n'a rapporté avoir vérifié, peut être une pure coïncidence temporelle. Si lien il y eut effectivement, on peut penser que le souffle de l'hélicoptère peut avoir agité les fils d'une ligne électrique proche ou que cette panne soit l'objet de la venue de l'hélicoptère, déjà utilisé pour détecter les pannes sur les lignes EDF. Nous ne savons pas si le courant est revenu juste après, 15 mn, ou 3 heures après le départ de l'objet, ni combien de temps avant la panne eut lieu.

(10) Jean-Michel Ligeron ne manque pas de constater que ce cas comporte des points communs avec d'autres, comme celui de la Plaine des Cafres, à la Réunion. Il s'avère souvent que la même méprise se reproduise avec le même scénario ! Que celui qui a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre se replonge dans ces cas qui feront l'objet d'une future étude critique en 1996 dans la présente revue du CNEGU.

Pour terminer, il est possible de citer 2 hélicoptères de fabrication américaine volant, en 1950, susceptibles d'être à l'origine de la méprise : le Bell 47, avec sa cabine en bulle Plexiglas est le candidat n° 1 ; le Hiller H23 est moins probable puisque moins fréquent et moins arrondi vu de face.

Il faut aussi avoir en mémoire que 2 bases américaines se trouvaient dans les Ardennes. Eh oui, les Américains étaient chez eux, en France, jusqu'au début des années 1960, avec leurs appareils. Bien des ufomaniaques ont trop tendance à oublier l'histoire contemporaine ...

S'il y avait un dessin fait de la main du témoin, nous pourrions le comparer à l'hélicoptère, mais nous n'avons, comme trop souvent, qu'un dessin d'artiste ou vu par l'enquêteur ... Nous en resterons donc là.

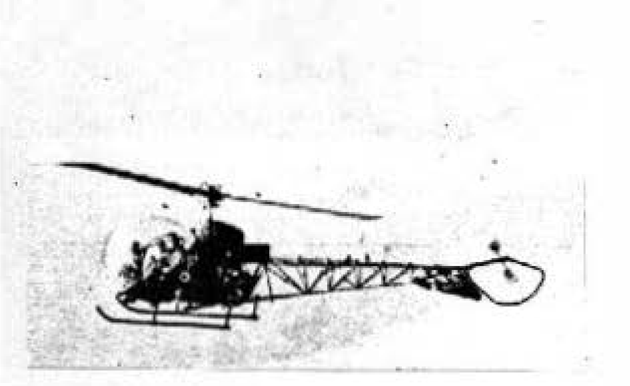
Le cas de Vaulx-en-Dieulet ne peut donc raisonnablement pas être considéré comme un OVNI, mais plus probablement comme une méprise diurne avec un hélicoptère reflétant le soleil levant.

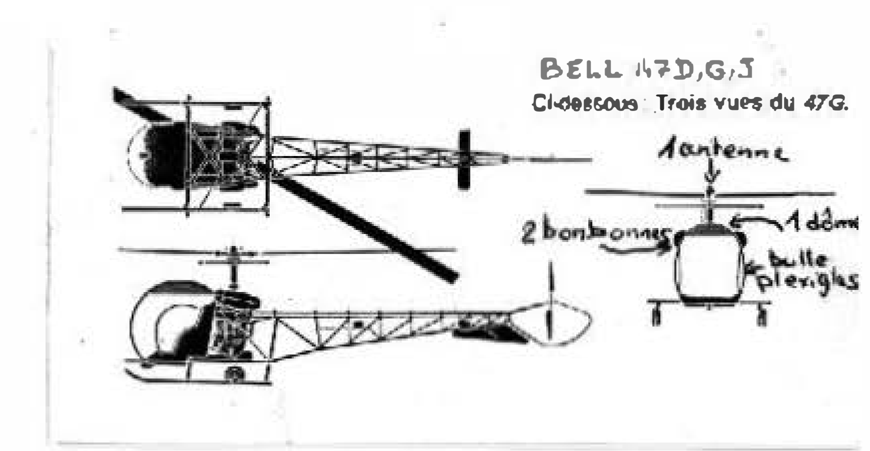
N.B.

Peut-être aurez-vous, à l'occasion d'un meeting aérien ou d'un salon aéronautique, l'opportunité d'immortaliser sur pellicule une RR3 proche de celle de Vaulx-en-Dieulet. Merci de me fournir un tirage.



Agusta-Bell AB-47G-2-1957(1) (homologué en 1946)





Ci-dessous : Trois vues du 47G.

REVIN, 24 juillet 1966

Première observation

Vers 16 h 30, deux jeunes gens bavardent dans leur jardin lorsqu'ils voient dans le ciel pur deux points brillants de la taille de Vénus, se déplaçant rapidement, avec d'intenses variations de luminosité. Ils disparaissent et réapparaissent brusquement plus loin, ceci par trois fois. Il leur semble que ce sont des reflets solaires sur une surface métallique. Ces deux points lumineux restent constamment côte à côte, à écart constant. Dans le silence complet, ils disparaissent vers le Nord, derrière les collines.

Deuxième observation

A la fin d'un après-midi de mi-juillet, un jeune homme rentre chez lui à bicyclette, dans un lieu boisé de conifères. Le soleil brille, il fait très chaud. Il aperçoit soudain, à une cinquantaine de mètres, deux boules rouges qui descendent verticalement, lentement, côte à côte, vers un champ, sur le côté d'un petit chemin de terre. Les deux boules ont une clarté insolite, quelque peu phosphorescente, sans halo ni projection, n'émettent aucun son, et leur diamètre estimé est supérieur à 80 cm. Elles augmentent fortement leur intensité lumineuse, puis immédiatement après se posent au sol. Elles semblent alors s'attirer et se coller ensemble, changent de couleur et deviennent violettes. Ainsi collées, elles remontent verticalement, diminuent de grosseur, et disparaissent rapidement tout en continuant de diminuer de taille.

Le témoin s'approche de l'endroit présumé de l'atterrissage et voit une trace presque ronde d'environ 2 m de diamètre. Il retourne au village et n'en parle qu'à un ami qui revient avec lui pour examiner les lieux. Impressionnés, ils touchent le sol grillé qui est friable et poudreux. La végétation ne repoussera pas à cet endroit *(sic)*.

Ces deux observations sont relatées dans LDLN 125, mai 1973, par M. Lecat. Pour l'instant, nous sommes obligés de parler d'objet non identifié et non identifiable pour plusieurs raisons :

- Les témoins sont anonymes, donc pas de contre-enquête possible en l'état des choses. L'adresse de M. Lecat n'est pas connue.
- Les lieux sont vagues, vastes et non situés sur un plan.
- Le témoignage semble avoir été recueilli plusieurs années après les faits.
- Les phénomènes sont apparemment assez éloignés des témoins, donc peu indicateurs sur les objets qui en sont la cause.
- Les phénomènes décrits sont, dans mes connaissances actuelles, non assimilables à des descriptions ou scénarii reliables à des objets connus.

Les deux témoignages revinois sont malgré cela intéressants car ils décrivent des phénomènes très similaires, vus dans une même commune et dans le même mois, mais d'endroits différents, par des témoins différents, à des jours et heures probablement différents (phénomène récurrent ?).

La description de « deux boules descendant lentement côte-à-côte » est un scénario que j'ai eu l'occasion de lire dans quelques rares témoignages de la presse ufologique. Ceci tendrait à montrer qu'il y a là un type particulier d'OVNI (ou de méprises ?) et mérite donc une étude plus approfondie. S'il est une démarche ufologique qui a fait ses preuves (voir « Opération Saros », CNEGU 1995), c'est celle de l'étude de cas par leurs similitudes.

Je vous propose donc de me communiquer les cas (diurnes ou nocturnes) qui vous sembleraient les plus ressemblants à ce scénario, ainsi que les hypothèses qu'ils vous suggèrent. Je parle ici aux rares ufologues qui s'intéressent encore à la casuistique française et qui ne font pas seulement que cogiter sur le dernier canular (made in USA ou ailleurs) pour savoir s'il ne pourrait pas être vrai ... Les réponses se compteront, je le parie, sur les doigts d'une main !

Dans le prochain numéro des « Mystères de l'Est », dans la rubrique « anciennes observations ardennaises » présentant d'autres cas OVNIS pouvant être expliqués, le point sera fait sur les informations complémentaires que j'aurai pu récolter en rapport avec ces deux observations de Revin en 1966.

Eric Maillot, le 24.10.1995

LA TRIBUNE DE L'EXTÉRIEUR

DU JAMAIS VU, ... ET MON OEIL !

GILLES MUNSCH

AVEC LA COLLABORATION DE RAOUL ROBÉ, ERIC MAILLOT ET THIERRY PINVIDIC

Avant propos

Le Larousse définit la science comme un *"ensemble de connaissances relatives à certaines catégories de faits, d'objets ou de phénomènes"*. Alors l'ufologie est-elle une science ? Tout laisse à croire qu'à défaut de l'être elle pourrait bien le devenir s'il ne lui manquait pas l'essentiel, à savoir la cohérence.
Ce même dictionnaire définit la religion comme un *"ensemble de croyances et de pratiques ayant pour objet les rapports de l'homme avec la divinité ou le sacré"*. Alors l'ufologie est-elle une forme de confession ? A défaut de l'être elle y tend parfois, selon ce que l'on veut bien mettre sous les termes "divinité" et "sacré", tant certaines croyances et même certaines pratiques peuvent le laisser à penser.

Il y a donc bien ambiguïté lorsque l'on parle d'ufologie. Evoque-t'on la démarche basée sur l'investigation et l'analyse des faits allégués ou plutôt celle se référant davantage à l'interprétation de ces mêmes faits, le mot "allégués" cédant alors généralement la place au terme "avérés".
Dans la pratique, le rationnel mêlé à l'irrationnel nous concoctent souvent un savant cocktail qui, s'il en grise certains, n'est pas celui dont j'aimerais pourtant me délecter.

La démarche qui anime actuellement le C.N.E.G.U. (1) et dans laquelle je m'inscris totalement, s'oriente résolument vers l'investigation et l'analyse posée des faits allégués. Ceci suppose de prendre les cas un à un pour s'attacher à en découvrir les particularités et pour en mesurer la cohérence. C'est souvent d'un infime détail que la solution de l'énigme posée peut jaillir, pour peu que l'on se donne la peine d'y regarder de prés.
Ensuite ce n'est que de la redondance des solutions mises à jour ou des questions restées sans réponse que pourront se construire, peu à peu, des typologies, tant de cas expliqués que de ceux résistant à l'analyse. Alors seulement pourrons-nous élaborer quelques modèles ou imaginer de nouvelles voies d'investigation et de recherches. Pour ce qui est de l'interprétation du résidu d'inexpliqué, cela m'apparaît certes stimulant pour l'esprit mais cependant fort prématuré et je crains que ça ne le soit encore pour longtemps.

Pour découvrir si quelque chose ou quelqu'un se cache derrière certains faits, encore faudrait-il au préalable s'attacher à mettre à jour, dans un premier temps ce qui nous reste caché des faits eux-mêmes, puis dans un second temps ce que nous disent réellement ces faits. Une enquête soignée susceptible de répondre à la première étape doit donc être suivie d'une analyse approfondie des éléments recueillis. Tout ufologue vous dira qu'il n'y a là qu'évidence mais *"il y a loin de la coupe aux lèvres"* et force nous est de constater que ces deux conditions ne sont généralement pas satisfaites. Pire encore, affirmer cela provoque aussitôt une levée de boucliers de ceux dont la devise doit être *"pour rêver en paix, vivons les yeux bandés"*.

Un cas d'observation doit donc générer un dossier dont les trois principales caractéristiques seront :

- Apporter une information détaillée et la plus exhaustive possible.
- Etre accompagné d'une analyse approfondie.
- Rester ouvert aux informations nouvelles mais aussi aux évolutions des outils d'analyse.

L'exemple qui suit vise à montrer que ce qui paraît de prime abord difficilement explicable ne l'est pas forcément, pour peu que le hasard ou le recul du temps nous conduise à compléter ce que l'examen du moment n'a pu mettre en lumière, pour cause d'insuffisance de réflexion ou de moyens.

Pour la petite histoire

Je commencerai par une anecdote qui montre combien le hasard récompense parfois les esprits curieux. Alors que nous déjeunions ensemble, quelques amis et moi, nos propos se référaient aux travaux d'investigation qui motivaient notre rencontre. Il me vint à l'esprit, sans raison particulière, de les entretenir d'un sujet susceptible de nous procurer quelques instants d'évasion. C'est donc sur le ton de la plaisanterie ludique que je les invitai à se prêter à une petite expérience *(voir plus loin)* propre à éprouver leur sagacité. La circonspection de départ fit bientôt place à la curiosité amusée tant l'expérience était simple alors que la réponse ne l'était pas. Cette variante inédite pour eux de ce que l'on convient de qualifier de "physique amusante" (2) fit office de récréation et les choses en restèrent là.

Mais les coïncidences sont parfois troublantes et mon ami Raoul Robé, esprit curieux en la matière, ne me démentira pas, d'autant qu'il n'allait pas tarder à en faire une fois de plus l'expérience. En effet, dans les jours qui suivirent il fut amené à consulter le **N° 97 bis** de **LDLN "Contact lecteurs"** de Janvier 1969. Sa couverture ne manqua de lui remémorer notre petite incartade dans le monde de la physique ludique et il m'en avertit aussitôt.

Ce document qui figurait depuis longtemps dans ma bibliothèque était passé plusieurs fois entre mes mains, sans jamais provoquer la réaction qui chez lui fut immédiate du fait de la proximité temporelle des deux événements.

Voici donc à la page suivante ce que nous présentait LDLN en couverture de ce numéro ainsi qu'en page 14 où quelques précisions venaient commenter un schéma il est vrai peu commun pour une description d'OVNI.
Je vous laisse donc le soin de faire connaissance avec le cas avant de vous proposer le fruit de mes cogitations à son sujet.



(1) Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques.

(2) Voir par exemple "Le Carnaval de la physique" de Jearl Walker - Dunod - 1981. *(Notamment le chapitre 5)*

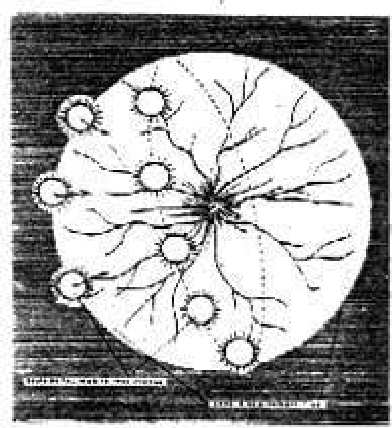
Le cas tel qu'il nous fut rapporté.



LUMIÈRES DANS LA NUIT

MYSTÉRIEUX OBJETS CÉLESTES

CONTACT LECTEURS



A MEGEVE : ENCORE JAMAIS VU... page 14

LES INFORMATIONS DE NOS LECTEURS

LES ENQUÊTES DE NOS COLLABORATEURS

LA TRIBUNE DES JEUNES

LES FAITS INSOLITES

JANVIER 1969
N° 97 bis - 12° ANNÉE

1 AN : 2 F.

LDLN - Contact lecteurs - Janvier 1969 - N° 97 bis - 12ème année - Page 14

Insolite jamais vu

Rapport du capitaine de vaisseau G. ROBIN.

Aujourd'hui, 1er décembre 1968, vers 18 h 20, aperçu une vaste lumière insolite au ciel, dans le sud-ouest de Sancellenoz, c'est-à-dire approximativement au-dessus de Mégève. A la jumelle, voici quelles en sont les caractéristiques :

distance estimée 15.000 mètres, altitude estimée 8.000 mètres.

diamètre apparent 2 degrés, diamètre apparent de la boule quelques secondes d'arc.

Le phénomène s'est présenté sous une forme circulaire, éclairée à partir du centre tout le long de nervures donnant l'impression d'un vitrail, à la périphérie une boule de feu très intense de couleur blanche, se déplaçant d'une manière incohérente, du centre vers la périphérie, de bas en haut.

A intervalles moins réguliers, le phénomène a pris la forme d'une ellipse d'excentricité variable dans le temps, pour revenir ensuite à sa forme primitive.

Pratiquement immobile pendant toute la durée de l'observation, sur 40 minutes environ, le phénomène a subitement disparu du ciel en une fraction de seconde, comme si un interrupteur venait de couper le courant.

Je signale le fait en toute objectivité, comme je l'ai observé avec d'autres personnes. En tout cas je puis affirmer qu'il ne s'agissait ni d'un astre, ni d'un avion ou autre aéronef, ni d'un satellite à cause de sa faible altitude et surtout de l'immobilité du phénomène : la pureté du ciel sans nuage, ne permettant aucune méprise à ce sujet.

Signé : G. ROBIN

Communiqué par M. A. CARTEYRAC

Cette observation a été qualifiée de « cas intéressant de transfert » par le professeur ès-sciences à qui elle a été soumise. La précision angulaire qui en a été donnée permet, avec la distance, d'évaluer le diamètre réel à 525 mètres. Nous savons cependant combien sont difficiles ces appréciations de distance, surtout pour un objet dont on ne connait pas a priori la dimension au sol. Ce sera la seule remarque que nous nous permettrons. Cette observation de 40 minutes d'un phénomène aussi insolite est inédite et déconcertante, plus encore que celle du Nord-Soudan déjà extraordinaire.

Dans le prochain numéro, un autre cas de « manège » en Belgique.

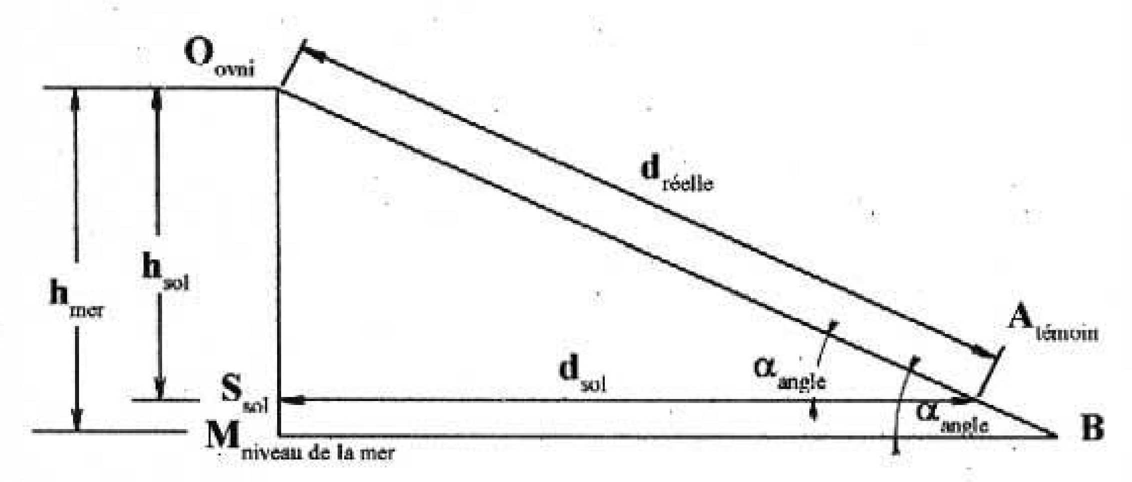
Quelques commentaires

Voici donc ce que nous apprenait l'une des principales revues ufologiques de l'époque. Avant de tenter une approche explicative de ce cas, il nous semble nécessaire de commenter cet article tant sa lecture soulève de remarques dont la plupart n'aura pu vous échapper. Peut-être en aurez-vous vous-même à formuler, sur l'article de LDLN ou sur nos propres remarques. Merci de nous en faire profiter car le débat doit rester ouvert.

- Rapport du Capitaine de Vaisseau ...

  Il semble bien, après lecture de l'article, que la qualité intrinsèque du témoin fasse de lui un témoin privilégié quant à ses facultés d'observation et d'analyse d'une situation hors normes. Cet a priori, souvent rencontré par ailleurs *(pilotes, gendarmes, astronomes...)* fait un peu office d'argument d'autorité *(consciemment ou non !)* invitant le lecteur à adhérer à l'interprétation du cas. La suite devrait éclairer le lecteur sur la validité de cet argument.

- La description est succincte et fort imprécise :
  - **"18h 20"** : heure légale ou TU ? Le contexte nous pousse à penser qu'il s'agit de l'heure légale et nous la retiendrons comme telle pour la suite, sauf indication contraire.
  - **"Dans le sud-ouest de Saucellenoz"** : Pas d'azimut précis ! Toujours selon le contexte, nous retiendrons en première approximation : 225 ° / Nord géographique.
- **"Distance estimée 15000 mètres, altitude estimée 8000 mètres "** : Cela manque un peu de clarté ! S'agit-il de la distance réelle ou de la distance projetée sur l'horizontale ? S'agit-il de l'altitude par rapport au sol, par rapport à l'observateur ou par rapport au niveau de la mer ? Selon ce que l'on retient, la hauteur angulaire du phénomène par rapport à l'observateur s'en trouve sensiblement modifiée, comme l'indique le petit calcul qui suit :



Si l'altitude de Megève est assimilée à 1100 mètres

8000 m	15000 m	Angle α qui en résulte
h_{sol}	$d_{réelle}$	$\alpha = 32{,}23°$
h_{sol}	d_{sol}	$\alpha = 28{,}07°$
h_{mer}	$d_{réelle}$	$\alpha = 27{,}38°$
h_{mer}	d_{sol}	$\alpha = 24{,}70°$

Rappel : $\alpha = atan(h/d)$

Nous retiendrons que l'estimation d'altitude et de distance effectuée par le témoin conduit à une valeur voisine de 28° pour la hauteur angulaire *(il eut été très intéressant que le témoin procède à l'estimation spontanée de la hauteur angulaire car il est probable que ces deux valeurs eussent sensiblement divergé).*

- **"Diamètre apparent 2 degrés, diamètre apparent de la boule quelques secondes d'arc"** : Cette estimation est-elle faite sur la base de l'observation à l'oeil nu ou plutôt à la jumelle *(comme les précédentes)* ? N'oublions pas que cela correspond à 4 fois la lune (!) ce qui est pour le moins impressionnant *(presque un tiers du champ dans des jumelles 7x50 et davantage si le grossissement s'accentue !)*. Durant 40 minutes d'observation, l'on peut s'étonner qu'il n'y ait pas eu plus de témoins pour s'étonner d'un tel phénomène !
  Rien ne nous est dit sur la jumelle en question *(dommage pour la suite)*. Binoculaires ? Champ? Diamètre ? Pouvoir grossissant ? ...
  L'estimation à l'oeil nu était-elle cohérente avec celle faite aux jumelles ? Dans la négative, la suite peut montrer pourquoi l'estimation avec l'instrument peut s'avérer très surestimée.

- **"Immobile pendant toute la durée de l'observation, sur 40 minutes environ ..."** : Quels sont les points de repère permettant d'être aussi affirmatif ? Nous aimerions le savoir d'autant que l'observation d'un astre isolé en plein ciel *(comme Véga par exemple)* laisse à penser à tout observateur peu averti que cet astre est immobile. Et si nous parlons d'astre ... *(voir plus loin)*.

- **"Le phénomène a subitement disparu du ciel en une fraction de seconde, comme si un interrupteur venait de couper le courant."** : comme peut le faire une étoile *(ponctuelle et très éloignée)* masquée par un nuage *(même invisible)* en mouvement relatif et situé beaucoup plus près de l'observateur !

- **"Je puis affirmer qu'il ne s'agissait ni d'un astre, ni d'un avion ou autre astronef, ni d'un satellite à cause de sa faible altitude et surtout de l'immobilité du phénomène, la pureté du ciel sans nuage, ne permettant aucune méprise à ce sujet."** :

  - l'immobilité apparente s'accorde difficilement, sur une telle durée, avec un avion et a fortiori un satellite, mais nous l'avons dit plus haut elle n'est pas incompatible avec un astre, puisqu'aucun repère précis ne nous est proposé.
  - la pureté du ciel sans nuage ! Sur quoi repose donc cette affirmation ? Quelles ont été les vérifications menées à ce sujet ? Il peut très bien y avoir des nuages diffus à haute altitude.
    Je sens que l'on va m'accuser de mettre en doute la parole des témoins ! J'aimerais ne pas le faire mais auparavant il faudrait m'expliquer pourquoi si le ciel était si pur lesdits témoins ne rapportent pas avoir observé la planète Vénus !
    En effet, le calcul astronomique révèle que pour Megève *(45° 52' N et 6°40' E)* le 01-12-1968 vers 18h20 *(HL)* :

    Mercure, Mars et Jupiter étaient couchés.
    Saturne était observable *(en théorie)* à une hauteur de 35° 41' mais dans l'azimut 125,7°/Nord *(Sud-Est)*.
    La lune aussi, à 34°57' dans l'azimut 106.3 *(soit plus encore vers l'Est)*.

Mais il n'en est pas de même pour "l'étoile du berger" :
En effet, un petit calcul réalisé avec un logiciel d'astronomie nous apprend que la planète Vénus se situait :

- à 18h 20 HL *(17h 20 TU)* : dans l'azimut 220,8°/Nord et à 9° 03' de hauteur.
- à 19h 00 HL *(18h 00 TU)* : dans l'azimut 228,6°/Nord et à 4° 16' de hauteur.

Notons donc que, durant l'observation, cet astre *(le plus brillant après la lune !)* se trouvait, comme par hasard dans une fourchette d'azimut centrée sur les 225°/Nord retenus par les témoins qui indiquaient le Sud-Ouest.

Par contre, la hauteur angulaire de Vénus est plus faible que la valeur moyenne retenue comme hauteur angulaire *(28°)*. Nous avons vu à la page précédente ce qu'il fallait penser de cette estimation et rappelons qu'il est plus difficile, pour un observateur moyen, d'estimer correctement la hauteur angulaire que l'azimut. Cette hauteur est généralement largement surestimée du fait de l'absence de repère dans le ciel. L'azimut est pour sa part mieux estimé puisqu'il lui correspond généralement un repère de direction sur l'horizon local.

Il paraît donc impossible que les témoins n'aient pas vu Vénus à proximité immédiate de l'OVNI, puisqu'ils affirment eux-mêmes que le ciel était limpide !
En fait, il paraît évident qu'il y a là une superbe méprise à caractère astronomique, n'en déplaise au "professeur es sciences" *(anonyme)* qui y voit là un "cas intéressant cas de transfert" *(qu'entend-il donc par là ? Voudrait-il parler de Vénus... Sans oser le dire ? A moins que cette remarque ne soit que la prémisse d'une interprétation plus hasardeuse ?)*.

Notons pour finir qu'une fois encore la qualité "d'expert" attribuée a priori à ce professeur fait figure d'argument d'autorité pour asseoir la validité du cas.
Permettez-moi d'émettre plus que des réserves sur ce mode de persuasion ou d'autopersuasion.

Encore un mot sur cet article

Je n'ai pas encore parlé de la description détaillée du phénomène dont nous gratifie l'observateur muni de sa jumelle. Elle se résume en quelques points caractéristiques, à savoir :

- Boule de 2° de taille apparente *(!)* et de couleur non précisée mais flanquée de "nervures".
- Une petite "boule de feu" *(de quelques secondes d'arc)* de couleur blanche *(pourquoi du feu ?)* qui se déplace de manière incohérente ...

Première remarque :
Le rapport entre quelques " d'arc *(prenons en 10)* et 2° correspond à 1/720 .
Le rapport entre la petite boule et le phénomène dans son ensemble n'est, sur le dessin de couverture de LDLN, que de 1/12.
Il y a là contradiction *(d'ordre 60 x)* qui laisse à penser que, soit le dessin est approximatif, soit les estimations angulaires sont incohérentes.

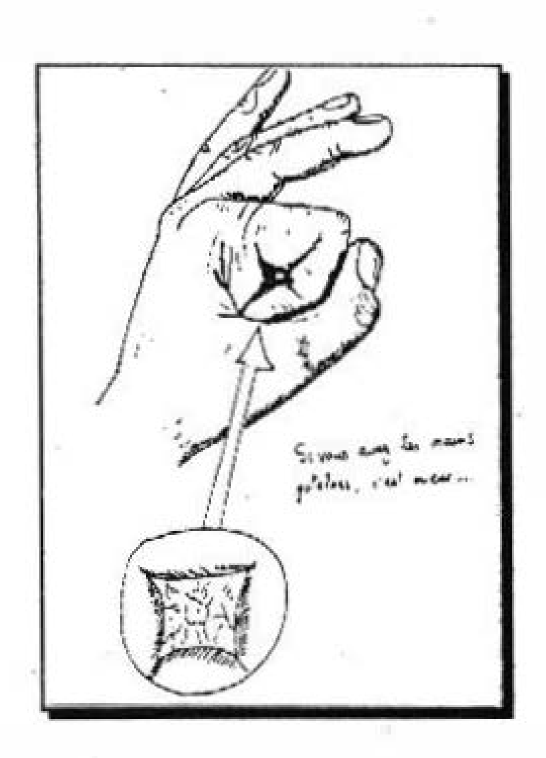
Deuxième remarque :
C'est le reste de la description qui, à mes yeux, présente le plus d'intérêt. En effet, tout ce qui précède s'avère somme toute assez classique pour qui accepte le fait que beaucoup d'observations d'ovnis relèvent de méprises *(commises en toute bonne foi)*, celle-ci comme beaucoup étant en particulier d'ordre astronomique.

Les pages qui suivent vont s'attacher à rechercher en quoi cette description pour le moins inhabituelle peut cependant s'analyser en termes de physique conventionnelle. Les caractéristiques descriptives précédemment évoquées seront donc examinées le moment venu.

Faisons donc place à la physique amusante.

Faîtes en vous-même l'expérience !

Dans la rubrique : Au petit curieux - Optique curieuse, le N° **50** *(été 1990)* des **"Cahiers Clairaut"** *(C.L.E.A.)* **(3)** présentait ce petit divertissement intellectuel, sous la plume de G. Paturel.

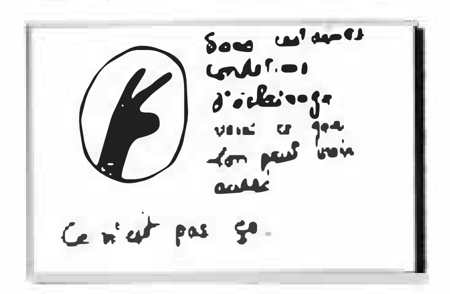


Placez votre main selon la figure. Regardez sur une surface claire, uniformément éclairée, à travers le petit trou, en donnant un mouvement de va-et-vient à votre main.

Vous devez observer des "craquelures" qui rappellent les méandres du Nil vus d'avion.

Ce phénomène n'a, à ma connaissance, pas reçu d'explication. Un de mes collègues *(E. Pécontal)* pense qu'il s'agit d'une vue du fond de l'oeil *(il a reconnu une tache qu'il s'était faite en observant le soleil)*.

Courage ! Ce phénomène est difficile à observer : soyez persévérant. Si vous renoncez, vous pourrez toujours faire l'observation plus commune ci-dessous.



Complétons l'expérience !

Si vous éprouvez des difficultés à percevoir le phénomène précédemment décrit, persévérez un peu en tenant compte des précisions suivantes :

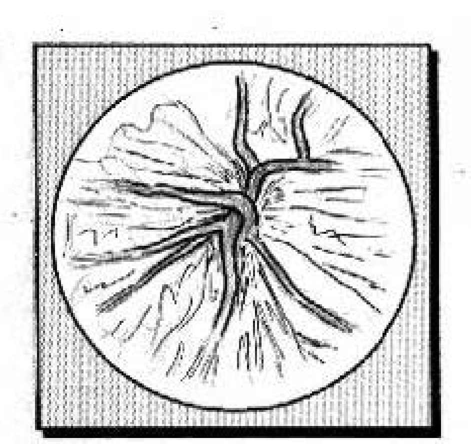
- Au départ tenez votre main à 25-30 cm de votre oeil. Accommodez à l'infini *(en regardant dans le "vague")* pour que le trou apparaisse flou *(il grossit légèrement)* et irisé.
- Ensuite, rapprochez lentement votre main pour grossir l'image de ce trou, sans modifier votre accommodation.
- Jouez sur le diamètre du trou en resserrant vos doigts. L'image perd alors en luminosité mais gagne en contraste et instinctivement votre oeil recherchera davantage de netteté en accommodant au mieux dès que votre attention se portera sur les détails de cette image.

- Faites l'expérience devant une surface uniformément lumineuse *(écran blanc, ciel ...)* mais en évitant tout éclairage latéral *(ou ambiant)* trop intense.
- Si votre oeil fatigue, changez d'oeil ou reposez vous avant de poursuivre.
- Essayez donc de dessiner sur une feuille les détails de cette image. Idem pour l'autre oeil. Comparez.
- Changez de main et/ou de doigts puis essayez avec un petit trou d'épingle pratiqué dans du carton de 1 mm d'épaisseur. Vous serez étonné de la constance de cette image.

Voici à titre indicatif le dessin que j'ai pu réaliser en ce qui me concerne :

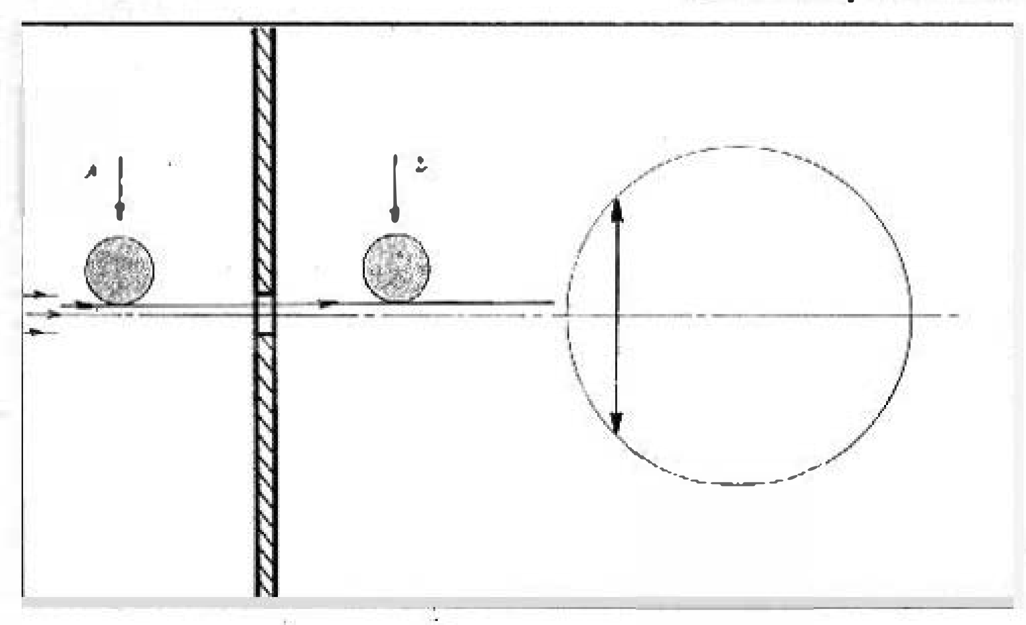


Que ce soit avec la main ou avec un carton, il est aisé de vérifier la particularité suivante :
- déplacez lentement un objet au bord bien net *(ex: règle, lame...)* de manière à ce qu'il pénètre dans le champ de vision.

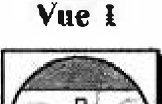


a) - au delà du trou : vous observez alors l'objet qui pénètre dans le champ *(Vue 1)*.

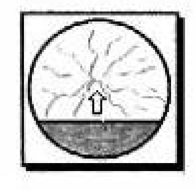
b) - entre le trou et votre oeil : vous l'observez alors semblant pénétrer dans le champ en sens inverse du mouvement réel. *(Vue 2)*.
Il y a inversion de l'image. En plissant votre paupière, vous devez apercevoir de la même façon vos cils pénétrant *(en inverse)* dans le champ de vision. Pourtant cet objet, tout comme vos cils semblent se situer au-delà du trou. Ils apparaissent en noir sans aucun détail autre que leur contour.



Vue 1



Vue 2

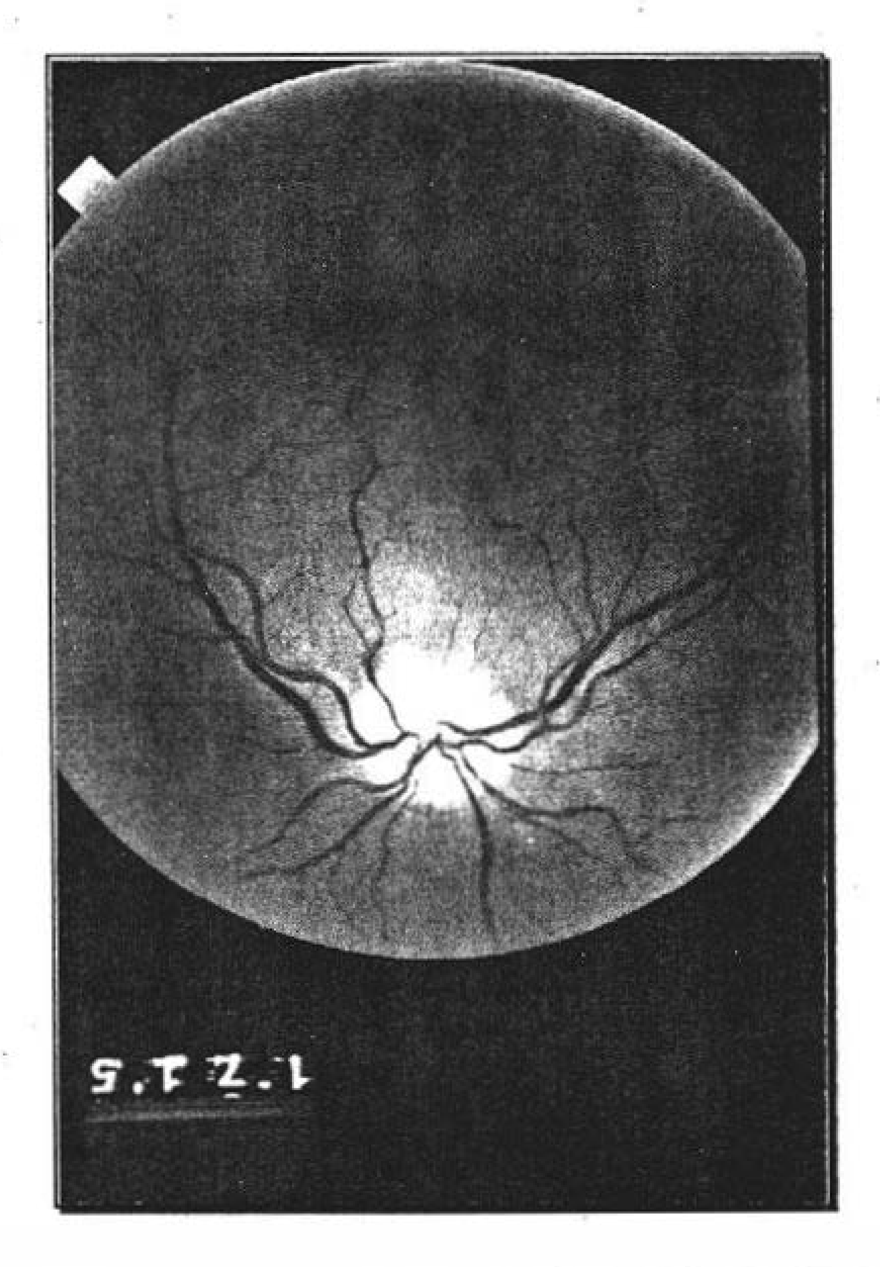




(3) **C.L.E.A :** Comité de Liaison Enseignants et Astronomes ;
Secrétariat : Gilbert Walusinski, 26 Bérengère 92210 St-CLOUD.

Premier élément de solution

L'image étant toujours la même ou presque, il en ressort expérimentalement que son contenu ne dépend aucunement du trou lui même et encore moins du support créant ce trou. Les caractéristiques géométriques de cet orifice jouent par contre un rôle important dans le fait que l'image soit ou non observable.



Comme l'avait entrevu le lecteur perspicace des "Cahiers Clairaut", il s'agit bien d'une vision du fond de l'oeil ... par l'oeil lui-même, ce qui explique bien entendu la constance du motif observé. La photographie ci-dessus correspond à un cliché de la rétine réalisé durant un examen assez classique d'ophtalmoscopie.

La "tache jaune" ou "fovea" *(partie la plus sensible de la rétine)* se situe vers le centre du cliché *(mais invisible)*, dans l'axe optique de l'oeil. La "papille" correspond à la partie claire *(sur la photo)* et se situe au point de convergence des fibres optiques de la rétine. Celles-ci se rassemblent en cet endroit pour constituer le nerf optique *(c'est la "tache aveugle" de l'oeil)*.

Les vaisseaux sanguins correspondent aux traits sombres observables sur le cliché. L'artère centrale de la rétine pénètre dans le globe oculaire en suivant l'axe du nerf optique. Elle émerge donc au centre de la papille et se divise en deux branches : l'une ascendante, l'autre descendante. Chacune de ces branches se subdivise et les rameaux, de plus en plus nombreux, s'étendent jusqu'à "l'ora serrata" *(dans la face interne de l'hémisphère antérieur de l'oeil).*
A l'inverse des artères, les veines convergent vers la papille. De leur réunion nait la veine centrale de la rétine.
(NB : pour augmenter le contraste de ces vaisseaux par rapport au reste de la rétine, il est fait usage d'un produit spécial, absorbé par le patient).

Je pense et vous en conviendrez sûrement que la similitude entre ce cliché et l'image observée précédemment est suffisamment convaincante pour ne pas laisser place au doute.

Mais le moment est venu de revenir quelques instants sur l'observation de type OVNI qui nous occupe. Chacun aura remarqué la ressemblance entre le dessin fourni à LDLN par le témoin et l'image fournie par le petit trou, donc aussi avec l'aspect possible du fond d'oeil de notre témoin.

Certes, il n'y a encore là que ressemblance partielle et il me faut poursuivre ma démonstration si je ne veux pas finir en enfer, à me consumer toute une éternité en compagnie des autres "debunkers" de mon espèce.

Voyons donc les autres points à éclaircir pour prétendre que la lumière du soleil, après s'être réfléchie sur l'atmosphère de Vénus, est venue éclairer la rétine d'un témoin qui était loin de se douter *(comme on le comprend !)* qu'il était en train de s'offrir une auto-ophtalmoscopie gratuite, doublée d'une autosuggestion "ovniesque", plus gratuite encore !

Ce qu'il nous faut donc encore expliquer :

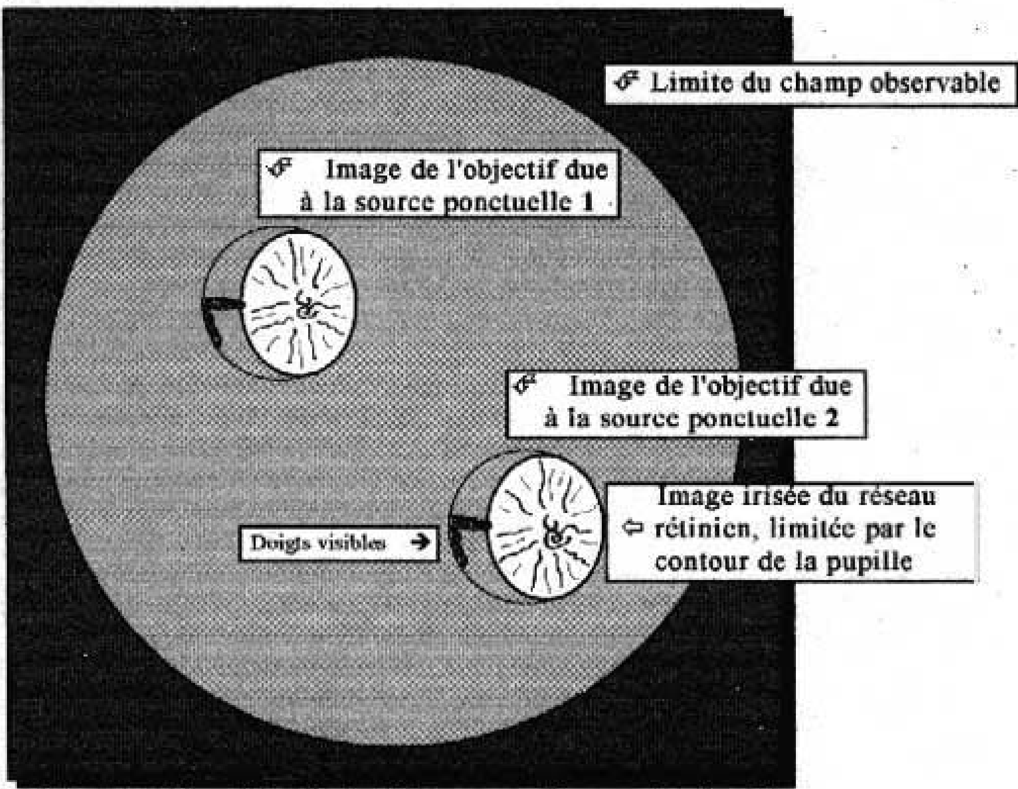
- L'instrument d'observation n'était pas la main du témoin et encore moins un carton percé d'un trou d'épingle mais une jumelle *(monoculaire ou binoculaire ?)*.
  Comment peut-il en être de même avec un tel instrument ?
- Comment expliquer l'ovalisation du phénomène transformant, de temps à autre, le contour circulaire en une sorte d'ellipse, d'excentricité plus ou moins variable ?
- Quelle peut donc bien être cette minuscule "boule de feu" en déplacement erratique autour ou à l'intérieur de la "boule" ?

Ces trois points, classés par ordre d'importance apparente, devraient s'éclaircir dans les pages qui suivent tant il est vrai qu'il faut pouvoir en rendre compte, surtout pour le premier, avant de conclure définitivement.
Précisons cependant, avant d'aller plus avant, que je ne suis pas spécialiste en ophtalmologie et pas davantage en optique géométrique, qu'elle soit appliquée à l'oeil ou à l'instrumentation astronomique. Ma spécialité est toute autre et ne m'est ici d'aucune utilité. Je ne revendique donc à mes propos aucune validation scientifique et je me contenterai d'amorcer des pistes que des personnes plus érudites dans ces domaines pourront ensuite formaliser de manière plus rigoureuse, ce dont je les en remercie par avance.
Le problème étant posé en terme d'ufologie, ne perdons cependant pas de vue que l'important ici n'est pas de finaliser un modèle explicatif dans sa forme scientifique mais bien de pouvoir apprécier si le cas relève d'une méprise, avec les enseignements à en retirer, ou s'il relève toujours d'un phénomène inexplicable, comme le suggère l'article de LDLN.

La question essentielle qui m'interpellait, une fois pressentie l'explication globale, restait de savoir si l'observation au travers d'une jumelle pouvait produire le même effet qu'un petit trou dans du carton.
Il me fallait donc en faire l'expérience, ce que je fis avec une lunette monoculaire munie d'un objectif de 80 mm et destinée à l'observation terrestre *(équipée d'un barillet de 4 oculaires)*. Je complétai l'expérimentation avec un monoculaire 7x50 comparable aux jumelles à prismes habituelles.

Quelques minutes me suffirent pour viser la planète Mars *(Vénus n'étant pas disponible)* et obtenir l'effet souhaité ce que tout utilisateur de ce type d'instrument a pu observer des comptes de fois, sans probablement avoir jamais eu conscience de ce qu'il observait.
Réitérant l'observation sur une série de lampadaires *(sphériques)*, distants de plusieurs centaines de mètres, ce n'est pas une mais plusieurs images similaires qui se présentaient à mes yeux *(à ma plus grande satisfaction !)*.
Bien-sûr, une condition était nécessaire pour obtenir l'effet désiré : tout simplement défocaliser au maximum l'image en positionnant la bague porte-oculaire contre la butée la plus éloignée de la position de mise au point.
C'est à ce moment là que le spectacle commence.

Comme l'indique le croquis ci-dessous, l'image d'une étoile *(ou toute source assez ponctuelle et distante)* se transforme en un cercle de lumière irisé dans lequel il est facile de retrouver l'image rétinienne précédemment évoquée. Cela se reproduit bien évidemment à l'identique pour chacune des sources visibles dans le champ fourni par l'oculaire. Le premier point est donc résolu ! **L'image irisée apparaît bien dans l'instrument d'optique !**



N.B : le contour de la pupille est dessinée ici comme une ellipse pour des raisons liées au logiciel de PAO mais ce contour est en réalité quasi circulaire.

Dans le cas de Megève, Vénus étant la seule source ponctuelle suffisamment lumineuse sur le fond du ciel, une seule image était observable.

En regardant attentivement l'image irisée ainsi obtenue, on s'aperçoit assez rapidement que celle-ci semble parfois se déformer progressivement, voire disparaître, lorsque l'oeil se déplace légèrement devant l'oculaire. Un examen plus détaillé permet de se rendre compte que cette image lumineuse est inscrite dans un cercle invisible sur le fond noir du ciel. Lorsque l'oeil se déplace devant l'oculaire, l'image lumineuse se déplace différemment de ce cercle qui alors se découpe sur l'image lumineuse et devient alors perceptible.
L'effet est le même qu'en regardant par un "judas". Si l'oeil se déplace par rapport à l'axe optique le contour circulaire du judas vient limiter la partie précédemment visible du visage de la personne qui attend de l'autre côté de la porte.
Mais à quoi correspond donc cette sorte de "pupille" limitant l'observation de l'image irisée ? S'agit-il de la pupille de l'oeil ? Du diaphragme placé dans le tube optique de l'instrument ou de l'oculaire ? De la pupille de sortie de l'oculaire ou de la forme de l'objectif ? Il est vrai qu'il y a beaucoup d'orifices circulaires dans une lunette astronomique ou dans une jumelle !

La réponse nous vient simplement en faisant dépasser les doigts sur le rebord de l'objectif. Leur image bien visible *(en ombres chinoises)* démontre qu'il s'agit bien du contour de l'objectif. Le cercle "invisible" n'est en fait que l'image de l'objectif de la lunette produite par la source lumineuse défocalisée. Il y a donc autant de cercles "invisibles" que de sources lumineuses ponctuelles visibles dans le champ de l'instrument et pour chacune de ces sources apparaît une image de la rétine

Pour ce qui est du cercle lumineux et irisé, il s'agit bien là de l'image du fond d'oeil de l'observateur dont la rétine est éclairée par la source lumineuse. Le fait que les contours de cette zone lumineuse sont globalement circulaires est simplement du à la forme de notre pupille elle-même circulaire mais qui, chez certaines personnes, peut s'ovaliser ou même présenter un pourtour irrégulier *(dentelé)*, voire dans les cas extrêmes se diviser en deux orifices.
(Je suis parvenu, en appliquant sur mon oeil une pression latérale du doigt, à déformer quelque peu le contour de ma rétine et à observer cette déformation puisque le contour de la tache lumineuse suivait ladite déformation).

L'ovalisation apparente de la partie lumineuse irisée est explicable également. Un mouvement latéral de l'oeil devant l'oculaire conduit la pupille à se décaler par rapport au cercle "image de l'objectif" donné par la source ponctuelle et l'iris intercepte partiellement la lumière incidente. Le fond de cet oeil n'est plus éclairé que sur une surface formée de deux arcs de cercles de mêmes extrémités mais de convexités opposées (4). Les deux cercles ayant des rayons assez proches, il en découle une quasi symétrie et l'observateur peu attentif n'en retiendra que l'apparence, à savoir une sorte d'ovalisation *(la figure lumineuse étant proche d'un ovale ou d'une ellipse)*.

Il semble donc qu'il en soit fini du deuxième point à expliquer : **l'ovalisation apparente n'est due qu'au mouvement latéral de l'oeil par rapport à l'appareil !**

Il ne nous reste plus qu'à réfléchir au sujet du point lumineux nettement plus petit que la "boule irisée" mais aussi plus intense dont le témoignage fait état et dont le mouvement est qualifié d'incohérent.

Il me faut avouer tout de suite qu'au cours de mes expériences, jamais un tel point lumineux n'est venu se superposer ainsi à l'image du fond de mon oeil *(que je commence à connaitre !!)*.
Ce point apparaissait donc peu évident à expliquer et c'est à l'occasion d'une discussion à ce sujet avec mon ami Eric Maillot que ce dernier proposa pourtant une voie de solution fort intéressante.

Il remarqua que mes essais n'avaient été menés qu'à l'aide d'appareils monoculaires alors que peut-être *(probablement même)* les témoins disposaient-ils d'une paire de jumelles *(binoculaires)*

Il apparaissait, aussitôt cette remarque formulée, que les deux oculaires pouvaient avoir fourni des images différentes de la planète Vénus. Sur la plupart des jumelles, la mise au point s'effectue avec une molette qui déplace simultanément les deux oculaires. Si l'un des oculaires est solidaire de la pièce qui coulisse ainsi, l'autre est généralement fixé sur cet ensemble par une liaison "glissière hélicoïdale". Entendez par là qu'un filetage *(vulgairement un "pas de vis")* permet un réglage relatif de celui-ci par rapport à son voisin, afin de compenser les différences de perception pouvant exister entre les deux yeux de l'observateur.

Beaucoup d'utilisateurs de jumelles ignorent jusqu'à l'existence de ce réglage et la plupart du temps le négligent donc. Ceci se vérifie plus encore lorsque l'appareil passe de mains en mains comme dans le cas qui nous occupe, chacun pensant à régler la mise au point d'ensemble mais rarement la mise au point relative.

Hypothèse explicative : Il se pourrait donc bien que l'oculaire doté de ce réglage relatif ait été préalablement déréglé à l'extrême, sans que les utilisateurs ne s'en aperçoivent.
Dans ce cas, lors de la mise au point globale il ne pouvait qu'en résulter la superposition des deux images suivantes :

- La première, très défocalisée, présentant l'image du fond de l'oeil concerné par l'oculaire déréglé.
- La seconde présentant l'image très nette, ponctuelle et très lumineuse, de "l'étoile du Berger".

Ces deux images se superposent donc grossièrement mais n'oublions pas le mouvement transversal des yeux devant l'oculaire du à l'instabilité des mains et l'ovalisation de la tache qui en résulte.
La petite image nette de la planète semble danser sur fond de tache irisée (nervurée). De plus, les deux yeux recevant des informations très différentes, nous ne pouvons exclure l'apparition de micro-mouvements indépendants d'un oeil à l'autre. Ceux-ci ne feraient que renforcer le phénomène.
Ne pouvant réaliser l'expérience moi-même *(ayant un oeil plus puissant que son voisin je n'utilise donc que des instruments monoculaires)*, l'initiateur de cette explication fort judicieuse se chargea donc de tenter l'expérience ... avec succès préciserons nous !
Exit semble-t-il donc du dernier point : **La petite boule lumineuse en mouvement erratique serait l'image correctement focalisée de vénus !**

Parvenus à ce stade nous pourrions considérer le problème comme résolu et en rester là mais la curiosité est un vilain défaut dit-on !
S'agissant d'une curiosité avide de comprendre le fond des choses je pourrais même ajouter que c'est une sorte d'araignée qui vous torture les méninges jusqu'à temps qu'une la solution parvienne à vous satisfaire pleinement.

Et justement là, la satisfaction n'était pas totale ! En effet, si du point de vue purement ufologique l'affaire était, à nos humbles avis, entendue, comment expliquer que notre oeil peut lui-même observer sa structure interne sans autre artifice qu'un simple orifice (5) ? Et comment un appareil optique peut-il se comporter de manière similaire à cet orifice ?

Recherche documentaire

Retournant le problème dans tous les sens, il faut avouer que l'explication détaillée est loin de constituer une évidence. Nous avons bien quelques idées mais comment juger de leur validité quand on sait combien la physiologie de l'oeil est complexe et combien le problème se complique quand on y adjoint un instrument d'optique renfermant un nombre plus ou moins élevé de lentilles.
Le problème devient suffisamment "pointu" pour éviter d'en parler trop légèrement tant le recours à des spécialistes en ophtalmologie et en optique géométrique semble nécessaire.
Encore faut-il trouver de tels spécialistes et plus encore faut-il parvenir à les convaincre d'y consacrer du temps ... pour la simple beauté du geste ou pour l'amour de la science !

Avant de solliciter le concours de telles personnes, nous avons tenté de nous instruire quelque peu sur la question. Là encore la recherche documentaire s'avère ardue tant le problème posé apparaît comme singulier. Toujours est-il que les premiers contacts dans le milieu médical révélèrent que ce phénomène serait connu sous le nom de "réseau admirable" *(entendez "observable")* et que certains patients aperçoivent l'image de leur fond d'oeil à l'occasion de certains examens. Mais cela ne nous en dit pas plus sur le phénomène lui-même.

Le **Centre de Documentation CHIBRET** de Clermont-Ferrand *(63)* me fournit très aimablement une documentation sur le sujet, à savoir :

- Extraits de "Physiologie Oculaire" par Henry Saraux et Bertrand Biais *(Masson - 1983)*
- Extraits de "Adler's Physiology of the eye " Clinical application par Robert A. Moses. The C.V. Mosby Company . St-Louis . Toronto . London -1981
  (Aimablement traduit par Thierry Pinvidic, que je remercie)

Il y est question des phénomènes de "Vision entoptique" des éléments situés en avant de la rétine ou à son niveau.
Voici un extrait de ce que nous pouvons lire dans la seconde source :

> " Les vaisseaux capillaires rétiniens font face aux cônes et aux bâtonnets. En conséquence, ils peuvent projeter une ombre sur ces éléments et, dès lors, être perçus.
> Le fait qu'ils ne soient pas perçus dans les conditions normales d'illumination tient à l'adaptation des cônes et bâtonnets sous-jacents à cet état normal *(Ndt : les signaux électriques correspondants ne sont pas transmis au cerveau ou sont éliminés par celui-ci)*. C'est seulement lorsque la lumière est projetée d'un côté précis de telle sorte que l'ombre tombe sur des cônes ou bâtonnets non habitués à cette ombre que les capillaires rétiniens deviennent visibles ...
> ... Les patients remarquent souvent cette image *(des vaisseaux)* ... Les branches entrelacées des capillaires rétiniens apparaissent comme un lacis noir sur fond rouge ...
> L'arbre vasculaire est nettement visible pour une majorité de patients et nombre d'entre eux peuvent tout décrire des branches verticales jusqu'aux zones proches du point aveugle, dans le champ temporal. "

Ce qui reste dans l'ombre

Sans vouloir faire de jeu de mots, l'explication qui nous est ainsi proposée sur l'ombre des vaisseaux sanguins ne nous paraît pas faire toute la lumière sur les caractéristiques observées précédemment. Je m'explique :
Les explications fournies insistent sur le fait que pour observer durablement le réseau d'ombres des vaisseaux rétiniens, la source de lumière doit bouger légèrement par rapport à l'oeil pour éviter le phénomène d'accoutumance qui conduit le cerveau à rétablir la vision correcte en éliminant, rapidement nous dit-on, ces ombres insolites.

Or, dans nos expériences où nous avons pris soin d'empêcher tout mouvement relatif de l'oeil et de la source, aucune accoutumance ne fut remarquée et il m'arrive régulièrement d'observer l'image de mon réseau vasculaire rétinien *(cherchant à comprendre)* durant de longues minutes, sans jamais le voir disparaître !
Cela constitue le premier point qui pour l'heure ne reçoit pas mon accord.

Le second point qui me "turlupine" réside dans le fait que l'image du réseau observée en superposition de l'image normale du décor *(situé au delà du trou d'épingle)* se déplace lorsque l'orifice est déplacé *(l'oeil restant immobile)* sans pour autant que l'image change d'aspect. De même s'il y a plusieurs trous d'épingles, les images fournies sont similaires.
Pourtant il me semble que dans ces deux cas, les zones éclairées de la rétine n'étant pas les mêmes *(ou l'étant sous des angles différents)* les ombres ainsi produites ne devraient pas être les mêmes *(ou il devrait y avoir plusieurs ombres pour un même vaisseau)*.

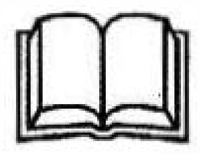
A l'heure actuelle je ne m'explique pas bien ce que je considère comme des contradictions. Je m'orienterais donc davantage *(et ce fut ma première idée)* sur une explication mettant en jeu une première réflexion sur la rétine de la lumière incidente *(zone circulaire à cause de la pupille)* suivie d'une seconde réflexion sur un dioptre interne de l'oeil *(la face interne du cristallin par exemple)*.

Cela conduirait la lumière *(donc l'image de la rétine découpée sur un contour pupillaire)* à revenir focaliser sur la fovea pour y être enregistrée et interprétée comme image nette par notre cerveau. La courbure sphérique de la rétine pourrait se conduire comme un miroir *(médiocre)* sphérique et focaliser ainsi l'image des faisceaux sanguins *(un peu comme une tache sur le miroir serait observable au foyer d'un télescope de type Cassegrain ou Schmidt-Cassegrain)*.

Mais il est vrai que ceci ne constitue encore qu'une proposition cherchant à lever ce qui m'apparaît comme contradictoire et que seul un approfondissement futur et/ou l'intervention de "spécialistes" seront de nature à conclure de façon pertinente.



(4) Ce qui correspond au complémentaire *(par rapport au cercle extérieur)* d'une "lunule".
(5) J'ai pu observer l'image de mon fond d'oeil grâce à la lumière ponctuelle produite par le reflet, sur la vitre d'une fenêtre placée devant moi, du soleil se reflétant préalablement sur ma cornée!



En guise de conclusion

Voilà finalement une demi-page de LDLN qui nous a conduit à beaucoup de prose et a suscité de nombreuses manipulations et autres recherches qui comme nous venons de le voir ne sont pas encore arrivées à terme.

Une chose semble pourtant sûre : L'ovni du départ que notre "professeur-ès-sciences" considérait comme un "intéressant cas de transfert" *(?)* ne semble donc se résumer qu'à la planète Vénus observée par le "petit bout d'une lorgnette mal réglée", au sens propre comme au figuré.
Dans la série des méprises mise en évidence par le CNEGU, celle-ci prendra sûrement place au tableau d'honneur, tant se révèle intéressante la combinaison d'un stimulus classique en la matière associé d'une part à une coïncidence instrumentale *(déréglage)* et d'autre part à une particularité physiologique pour le moins surprenante.

Du jamais vu donc ... mais que nous observons tous de nombreuses fois, sans le savoir !

Les actuels responsables de LDLN se donneront-ils la peine d'expliquer à leurs lecteurs que le déconcertant d'hier ne l'est plus toujours aujourd'hui. Là, ce serait *(presque)* du jamais vu !

Eté 1995
Gilles MUNSCH

Nota : Il est probable que d'autres cas similaires sont présents dans l'importante bibliographie ufologique. Il serait donc intéressant de les y découvrir afin de mieux comprendre encore le mécanisme mis en jeu mais aussi, par la même occasion, pour épurer notre casuistique des cas réellement explicables.
Le premier candidat de ce type de cas nous est fourni par Raoul Robé qui a relevé dans l'ouvrage de J.G. Dohmen "A identifier et le cas Adamski" , en pages 43 à 46, une observation survenue à Schaerbeek-Bruxelles *(Belgique)* le 07.05.1964. Celle-ci semble bien se rapporter à Vénus *(présente à 19° 42' de hauteur dans l'azimut 109° 48' / Nord)* alors que l'observation s'effectue globalement vers l'ouest. La description fournie ainsi que les schémas qui l'accompagnent laissent entrevoir une explication similaire. Malheureusement, comme la plupart du temps, certaines données importantes ne sont pas fournies, ce qui nous empêche de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse explicative.

*** ANNEXES ***

Coupe de l'oeil
(Source inconnue)



— 316 —

Appareil de la vision.

Sclérotique.

du pôle postérieur de l'œil. Les parois de cet orifice profond de 1 millimètre sont biseautées de manière à figurer un tronc de cône dont la base postérieure mesure 3 millimètres de diamètre et le sommet tronqué 1mm,5.

L'orifice optique de la sclérotique n'est pas taillé à l'emporte-pièce. La partie profonde

Sclérotique
Corps vitré
Tractus uvéal
Zonule de Zinn
Chambre post.
Chambre ant.
Cristallin
Cornée
Pupille
Iris
Zone ciliaire
Rétine
Esp. sus-arach.
Espace sous-arachn.
Nerf optique
Lame criblée

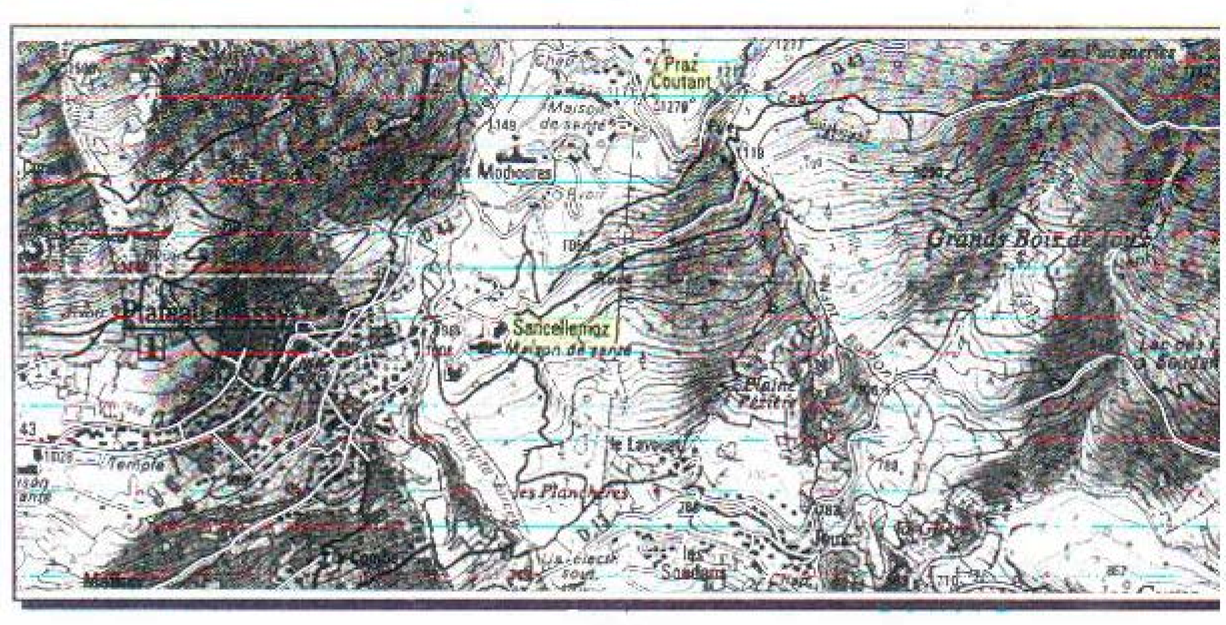
Fig. 199. — Coupe sagittale du globe oculaire (d'après une préparation de Terrien).

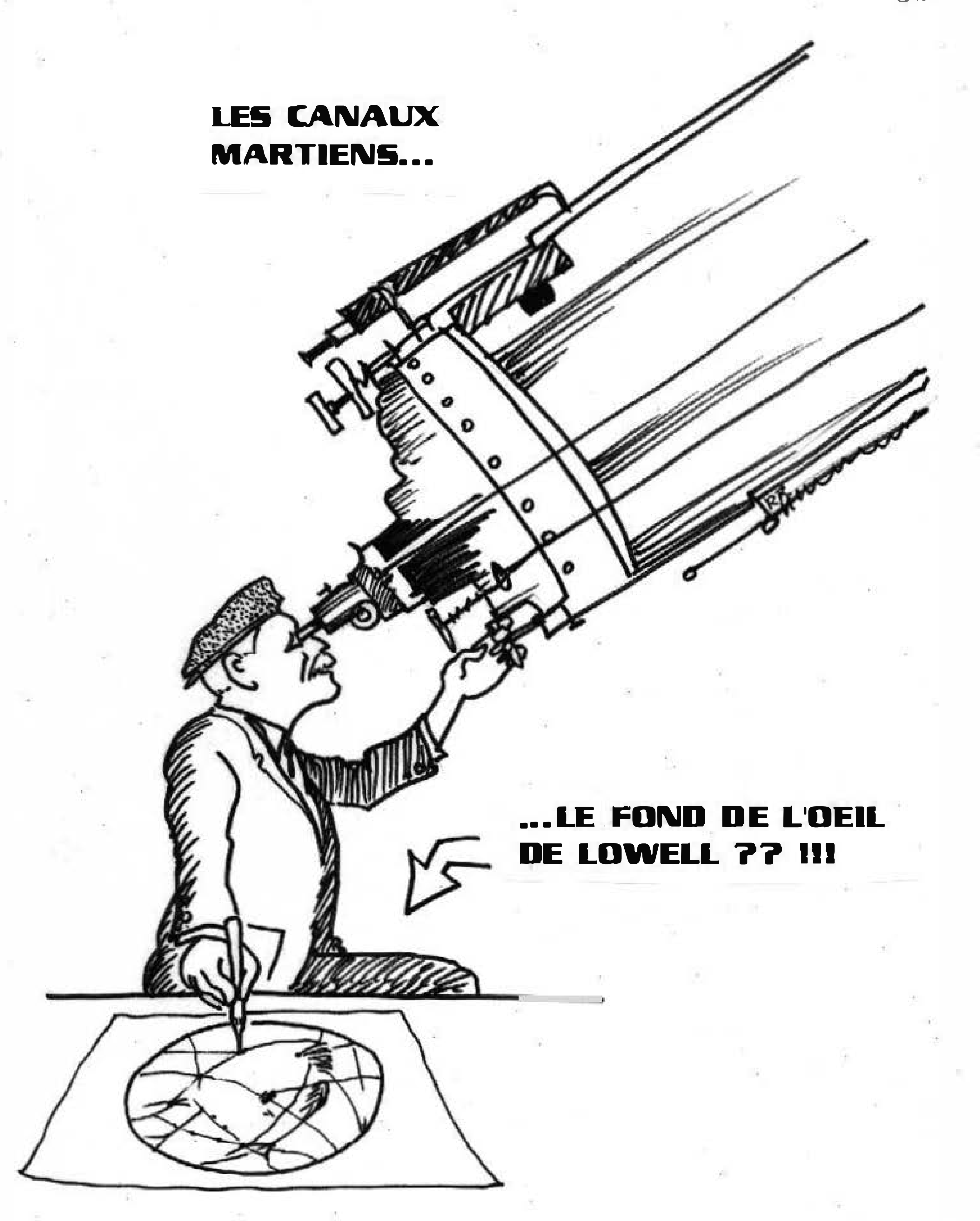
ou antérieure de cet orifice est occupée par la lame criblée. Celle-ci est constituée par des travées fibreuses entre-croisées appartenant à la couche profonde de la sclérotique et qui limitent de très petits orifices à travers lesquels passent les faisceaux du nerf optique.

Les orifices des artères et nerfs ciliaires, au nombre de quinze à vingt, sont groupés autour de l'orifice du nerf optique. Deux d'entre eux, situés sur le méridien horizontal, se détachent un peu des autres, l'un en dedans, l'autre en dehors ; ils livrent passage aux deux artères ciliaires longues. Les autres sont destinées aux artères ciliaires courtes et aux nerfs ciliaires.

Carte des lieux
(Source : IGN 1:25000)
Samoëns -Haut-Giffre






LES CANAUX MARTIENS...
...LE FOND DE L'OEIL DE LOWELL ?? !!!

SIMILITUDE ENTRE SCIENCE FICTION ET UFOLOGIE:

"l'explication des vagues de témoignages en France ?"

La lecture récente du livre de Jacques SADOUL: "*Histoire de la science-fiction moderne*" *(Tome 2:domaine français)* paru chez Albin Michel en 1973 m'a ouvert les yeux sur une hypothèse d'explication de deux vagues de témoignages ovnis en France.

Cet auteur signale dans sa rétrospective historique de ce genre littéraire plusieurs récits mettant en scène des Soucoupes Volantes et des Extraterrestres.

Retenons d'abord le plus ancien: page 33.
Dans son roman " *La Fin d'ILLA*" datant de 1925! José MOSELLI nous conte l'histoire d'une civilisation humaine antérieure à celle que nous connaissons sur Terre, où l'on voit deux villes se disputer l'hégémonie: Illa et Nour. Illa attaque Nour avec une flotte d'engins volants, des disques lenticulaires qui ressemblent à s'y méprendre aux soucoupes volantes apparues en 1947.
Jacques SADOUL conclut: "Ce roman, au thème archi-usé aujourd'hui, était fort original pour l'époque, et José MOSELLI y fait preuve de qualités prédictives remarquables : *soucoupes volantes* , guerre atomique, savant transfuge, etc."

Ses romans-feuilletons parurent dans les périodiques pour la jeunesse entre 1910 et 1940:"*l'Intrépide*", *l'Epatant*, *le Petit Illustré*, *Cri-Cri*, "ainsi que dans "*Sciences et Voyages*" très lus à l'époque.

Plus loin, page 56, J.SADOUL décrit les phases de la production française: "vingt ans après le déferlement des oeuvres américaines du début des années 50, elle ne semble pas encore s'être remise du choc. Pourtant, entre 1954 et 1959, il sembla qu'une nouvelle forme de de science fiction française allait parvenir à se développer puis, au cours des deux ou trois années suivantes, tout s'effondra et il ne s'est pratiquement plus rien passé jusqu'en 1974."

Si on compare ces phases avec les plus célèbres vagues de témoignages d'ovnis (1954 et 1974), on pourrait en déduire facilement que la lecture des périodiques cités plus haut a provoqué l'attente ovni et les témoignages ovnis durant ces deux périodes. Surtout quand on apprend que dès 1950, les éditeurs français se lancent dans l'aventure S.F. par la publication de collections spécialisées (3ème trimestre 1950: les éditions STOCK créent la série "*Science-Fiction*"; les éditions GALLIMARD et HACHETTE sortent "*Le Rayon Fantastique*" en janvier 1951).
Le public peut ainsi découvrir les grandes oeuvres de la S.F. américaine des années 1930 à 1950.
L'historien de la S.F. nous signale que " un mouvement d'intérêt en faveur de la SF se dessina à cette époque. En mars 1951, dans la revue "*Critique*", Raymond QUENEAU publia un article...bientôt suivi, en octobre de la même année par Boris VIAN et Stephen SPRIEL..."
D'autres articles consacrés à la SF furent publiés entre 1951 et 1953 dans de nombreuses revues littéraires sous la plume d'écrivains tels que Michel CARROUGES, Jacques AUDIBERTI, etc."
On le voit, en ce début des années 50, un mouvement d'interet s'était créé en faveur de la SF qui, dans notre pays, avait pris un bon départ."
Cet intérêt ne touche cependant pas seulement l'élite intellectuelle parisienne.
"Une collection de SF populaire d'origine presqu' exclusivement française avait vu le jour de son côté . C'est en effet dès le mois de septembre 1951 que les éditions FLEUVE NOIR ont lancé leur série "*Anticipation*".

"Hormis RICHARD-BESSIERE, la collection *Anticipation* n'eut au départ que 3 auteurs, Jimmy GUIEU, J.Gaston VANDEL, Vargo STATTEN.
Le premier type de SF publié par le Fleuve Noir va culminer, en 1954, avec le n°45 de la collection, "*L'homme de l'espace*" de Jimmy GUIEU...Dès 1947, il s'est passionné pour le problème des soucoupes volantes, dont on trouve l'écho dans tous ses premiers romans de SF. C'est d'ailleurs le cas dans *l'homme de l'espace*, où l'on constate l'ingérence dans les affaires terrestres de deux sortes d'êtres venus d'outre-espace... Les astronefs des uns et des autres sont des soucoupes volantes , ce qui explique l'apparition de ces engins dans notre ciel. *L'homme de l'espace* eut beaucoup de succès lors de sa parution, et même si la philosophie générale de l'oeuvre est naïve, il faut reconnaître que GUIEU sait intéresser son lecteur."

Signalons aussi d'autres ouvrages de SF tirés de l'article de Michel COSTE ***"Bibliographie sommaire de romans de fiction en langue francaise dont le titre ou le sujet évoque la thématique O.V.N.I./Extraterrestres"*** dans l'Annuaire du C.I.G.U. 1988 n°4:

JHEUER Kenneth ***"Les habitants des autres planètes"*** (Paris, Ed. Correa, 1952);
GUIEU Jimmy ***"L'invasion de la Terre"*** (Paris, Ed.Fleuve Noir, 1952, coll.Anticipation, n°13;
"Hantise sur le monde" (Paris, Ed.Fleuve Noir, 1953, coll.Anticipation, n°18), ***"Nous les Martiens"*** (Paris, Ed.Fleuve Noir, trim.1954, coll.Anticipation, n°31);
MASSIERA Léopold ***"L'énigme des soucoupes volantes"*** (Paris, Ed. J.Ferenczi, 1953, coll. mon roman d'aventures);
BOULLET Jean & LAFLOTTE Guy ***"D'Icare aux soucoupes volantes"*** (s.l, Ed. Casablanca,
1953, ill.J.Boullet);
TOLLET Pierre Jack ***"Meurtre en soucoupe volante"*** (Paris, Ed. de la Pensée Moderne, 1953);
LIMAT Maurice ***"Courrier Interplanétaire"*** (Paris, Ed. J.Ferenczi, 1953, coll. Mon roman d'Aventures), ***"Attaque cosmique"*** (1954);
PRIOLY Lucien ***"Alerte aux Martiens"*** (Givors, Ed. André Martel, 1954);
SOUTHALL Ivan ***"Opération Soucoupe "*** (Paris, Presses de la Cité, 1954, coll.Captain Johns, n°104);
BRIGHTMILL Allan ***"Opération Soucoupe"*** (Viroflay, Editions de la Flamme d'Or, 1 trim.1953, coll. visions futures);
BRUSS B.R. ***"l'apparition des surhommes"*** (Paris, Ed. J.Froissart "Temps Futurs", 1953), *"S.O.S Soucoupes"* (Paris, Ed.Fleuve Noir, 2 trim.1954, coll. Anticipation, n°33), *"La guerres des soucoupes"* (Paris, Ed.Fleuve Noir, 3 trim.1954, coll. Anticipation, n°40);
CAEN Raymond ***"Ma boule"*** (s.l. Editions G.Vandevelde, 1954);
FOBSTER Philip ***"Soucoupes volantes"*** (Givors, André Martel éditeur, janvier 1955);
FRIEND Oscar ***"Un martien sur la Terre"*** (Paris, Hachette & Gallimard, 1953, coll.Le Rayon fantastique, n°17);

Dans la bande-dessinée, les fiches méprises CNEGU : ***"similitude entre BD de SF et OVNI"*** montrent aussi que la jeunesse était touchée par la mode soucoupique par l'intermédiaire de ce média.

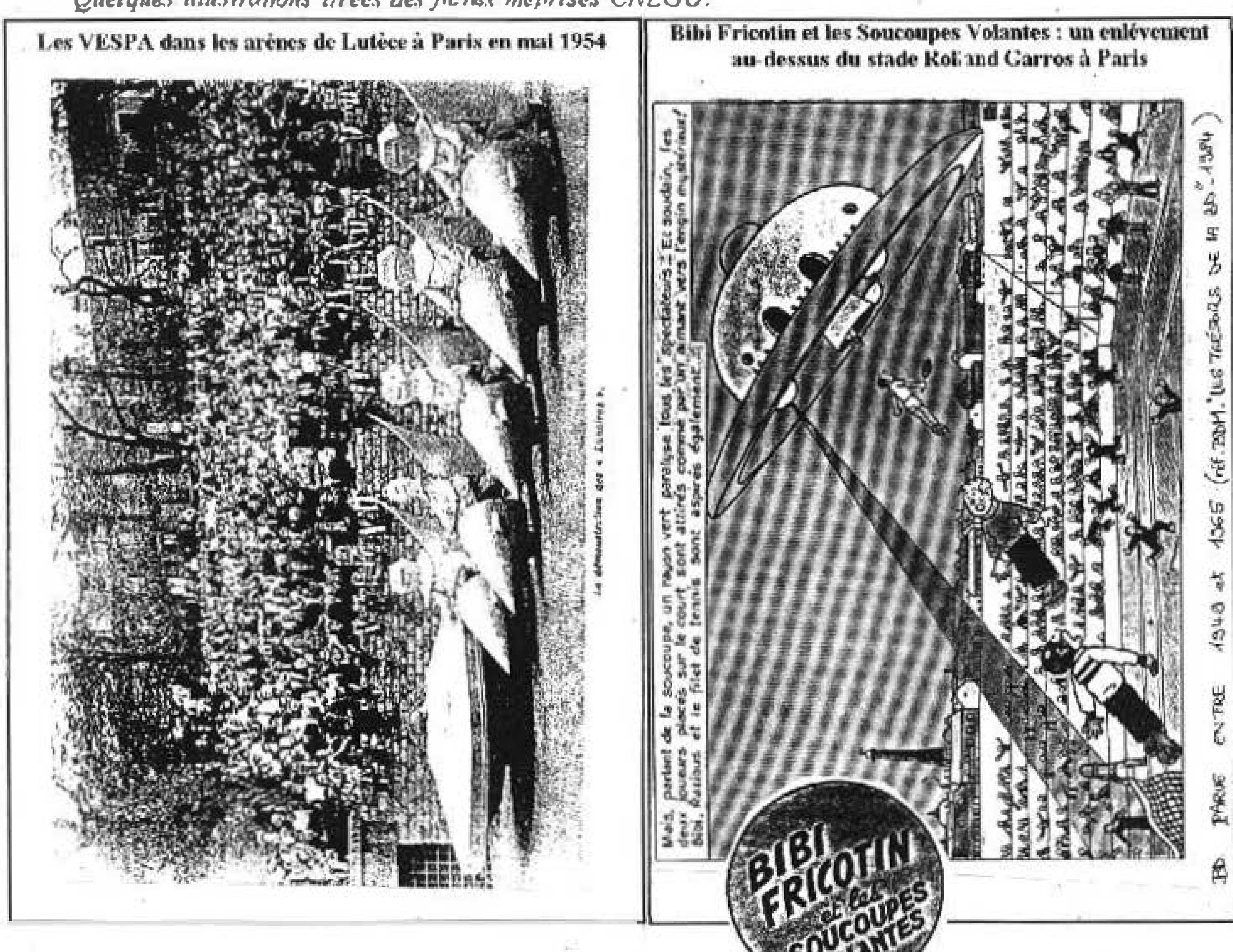
Et pour compléter ce tour d'horizon médiatique de l'époque, la fiche méprise sur la VESPA SOUCOUPE VOLANTE : le club italien des scooters Vespa a en effet construit une soucoupe roulante pour parader dans les rues de Paris *(arènes de Lutèce)* les 9 et 10 mai 1954 *(cf. revues spécialisées "Le Scooter" n°26 juin 1954; "Scooter magazine" n°24 juin 1954).*

Pour la vague de 1974; un autre ufologue-écrivain de SF très connu nous livre dès 1961 sous un pseudonyme (Jérome Sériel) "Le sub-espace": un roman de SF space opéra : il s'agit de Jacques VALLEE.
La mode SF semble bien exploser en cette année 1974: A Clermont-Ferrand, J.Pierre FONTANA organise le premier congrès de science-fiction en mars.
J.Sadoul nous signale page 101 que, en avril 1974, la rédaction de la revue "Fiction" croule sous les piles de manuscrits français à lire.
En juillet 1974, c'est à Grenoble que se réunit la convention européenne de science-fiction.
L'impact sur la population est de plus en plus grand. L'historien nous décrit l'état du lecteur de ce genre de littérature : "*mieux que tout autre, elle permet à l'imagination des amateurs de recréer dans un rêve éveillé les merveilles qu'il lui a été donné de lire, de prolonger leur lecture au-delà même de ce que comportait le récit. C'est là le fameux "sense of wonder" dont parlent les fans d'outre-Atlantique, qui caractérise le fan de S-F et fait de lui plus qu' un véritable lecteur, une sorte de drogué qui se perd totalement dans les oeuvres qu'il aime.*"

Au vu de ces coïncidences plus que troublantes, je prétends que ce sont les écrivains passionnés de science fiction américaine des années 1947-50, tels M.Carrouges et J.Guieu, qui ont introduit le mythe des ET visitant la Terre à bord de leur soucoupes volantes tout d'abord dans la littérature populaire de SF et ensuite dans la tête des futurs témoins de la vague de 1954 en France ! En 1974, la montée de la mode SF correspond aussi à la vague de 1974 sur la France: même cause= mêmes résultats....

Raoul Robé 1995.

Quelques illustrations tirées des fichiers méprises CNEGU:

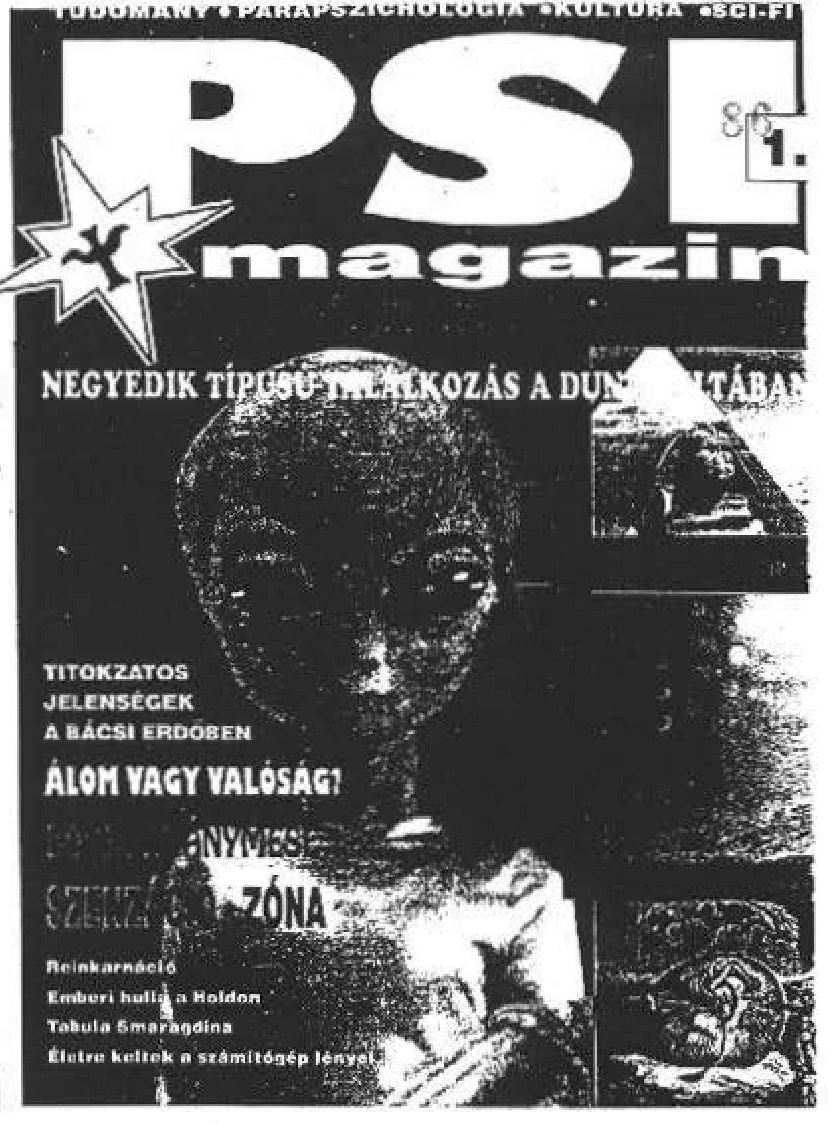


Les VESPA dans les arènes de Lutèce à Paris en mai 1954

Bibi Fricotin et les Soucoupes Volantes : un enlèvement au-dessus du stade Roland Garros à Paris

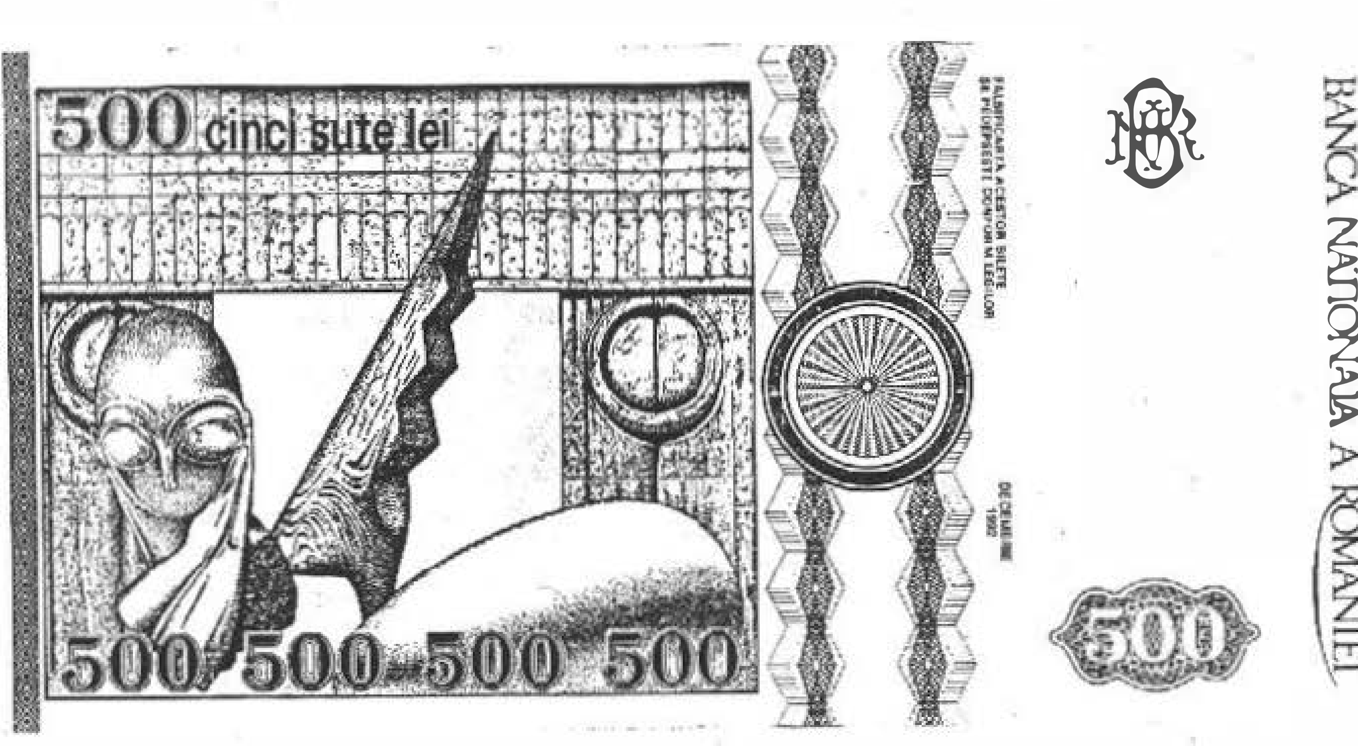
SIMILITUDE DE FORMES

ENTRE LA FIGURATION D'UNE TETE D'HUMANOIDE EXTRATERRESTRE SUR LA COUVERTURE DE CETTE REVUE UFOLOGIQUE ROUMAINE



ET

CETTE REPRÉSENTATION D'UNE IDOLE ILLUSTRANT UN BILLET DE BANQUE ROUMAIN



VIDEO

J'ai eu récemment l'occasion de visionner une cassette de Jimmy GUIEU (*"Les Portes du Futur" n° 14*). Il n'est pas dans mon propos d'en faire ici une critique, mais je souhaite vous faire part de deux remarques:

La première concerne le sujet qui relate l'observation faite par une jeune femme dans un square parisien (*square de l'île de France, derrière Notre Dame*).

le témoin est en train de faire visiter PARIS à des personnes étrangères lorsqu'elle voit un visage qui la regarde au niveau d'un banc du square .

Le dessin qu'elle en fait (*voir annexe*) représente une tête de couleur gris verte avec des yeux et une bouche, entourée d'un halo de lumière claire.

Or, le banc se situe devant des projecteurs apparemment assez anciens. L'un d'eux a plus particulièrement gardé une couleur gris verte et comporte des ombres qui font penser à... deux yeux et une bouche.
Hasards de l'angle de la prise de vue et de la lumière ambiante ?

J'ai eu le plaisir de recevoir quelques amis ufologues et nous avons regardé ensemble cette partie de la vidéo. Grâce aux défilements avant-arrière, image par image et pause, tous ont pu faire le même constat de similitude entre le projecteur central et le dessin.

Le site ayant pu être déterminé, l'un d'eux (*Raoul Robé*) s'est rendu sur place afin d'effectuer une approche directe et des clichés. Mais, pas de chance, le square a été remanié (*le banc a été déplacé*) et une fois encore, nous devrons nous contenter d'une anecdote.

La deuxième remarque m'est personnelle. Elle concerne le sujet relatif à un enfant qui aurait des visites de "petits gris" et serait peut-être soumis à des "expériences" de ceux-ci (*en Meurthe-et-Moselle*).

Je ne sais ce qui, dans cette partie de la vidéo, a fait resurgir en bloc certains souvenirs. Peut-être est-ce une manière de se comporter de l'enfant ou l'inquiétude sensible des parents ?
Toujours est-il que j'ai très fortement pensé à ceci : Au début des années 60, ma mère a vu passer dans le ciel une boule verte. Très impressionné, mon père en a parlé autour de lui et un de ses amis lui a prêté un livre. Il s'agissait d'un livre de J.GUIEU.
Après avoir lu le livre, mon père pensait, à l'époque, que l'origine du phénomène OVNI était extraterrestre et que les E.T. avaient forcément une considérable avance scientifique sur nous.
Je l'ai entendu dire alors "*tu te rends compte, s'ils existent peut-être qu'ils pourraient faire quelque chose pour Yves.*" Yves était l'un de mes frères, il était handicapé.
Je me demande si cette forme de pensée peut être partagée par d'autres qui ont un problème de ce type ?

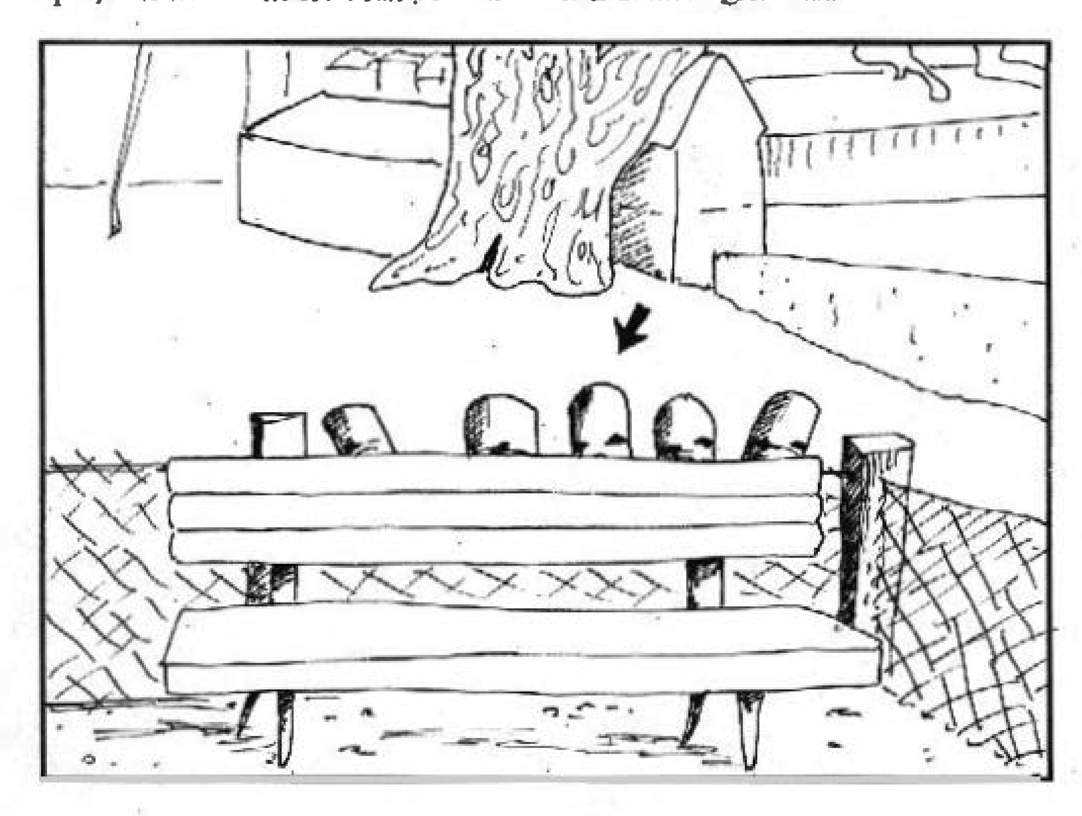
Francine JUNCOSA (*septembre 1995*).

Voir annexe page suivante
(*dessins de R.Robé d'après séquences de la vidéo et relevés sur place*).

VIDEO

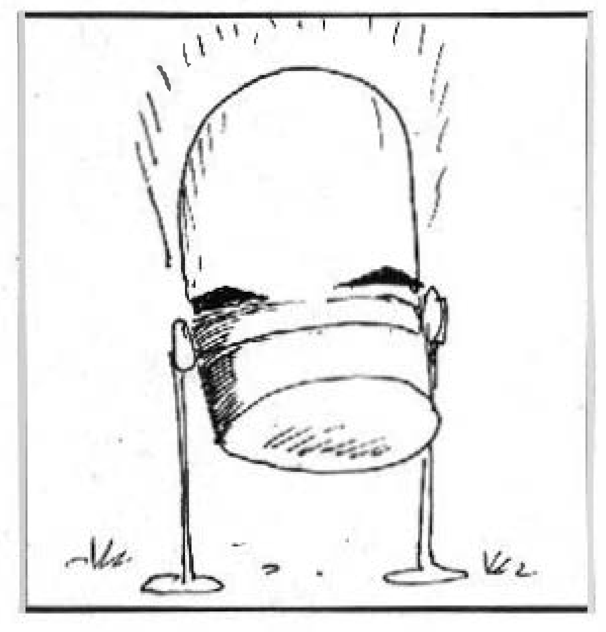
DESSIN DU BANC OU A ÉTÉ VU " L'INCONNU GRIS VERT"

Remarquez les 5 projecteurs éclairant le gros arbre du fond *(derrière le banc)* et surtout celui du centre qui présente même les deux yeux noirs et la couleur gris-vert:



DESSIN DU PERSONNAGE INQUIETANT VU PAR LE TÉMOIN
COMPARÉ AU **DESSIN DU PROJECTEUR CENTRAL** *(retrouvé sur les lieux en 1995)*
la lueur blanc-jaune décrite autour de la "tête" peut même s'expliquer par ..
la lumière du projecteur!





Dessins et commentaires de Raoul Robé.

VIDEO

PHOTO TIRÉE DE LA VIDÉO: LE BANC ET LES 5 PLOTS:



PHOTO DES 5 PROJECTEURS SANS LE BANC PRISE EN 1995 SUR LES LIEUX, LE PROJECTEUR CENTRAL (l'"humanoïde menaçant") EST TOUJOURS GRIS VERT



(photos Raoul Robé)

BACIU - Analyse photographique

Film CBH01. vues 66, 68, 70, 72, 74. ©,

Historique:

Des anomalies photographiques sont attribuées au phénomène OVNI, sans qu'il y ait eu observation visuelle du phénomène en cause par les personnes présentes ou le photographe lors des prises de vues.

De telles anomalies ont été constatées par plusieurs personnes durant quelques décennies sur des photos prises en un lieu précis nommé Baciu[1] (Près de Cluj-Napoca en Roumanie). Des publications ufologiques[2] raportèrent ces faits sans aucune vérification.

Gilles Munsch et moi-même faisont partie des rares étrangers ayant réalisé des photos et une vidéo sur ce lieu, Baciu. Ce fut le cas pour la première fois, en Juillet 94. Au retour de vacances, on découvrit des anomalies, justement sur des photos prises à Baciu sur une (voire deux) des trois pellicules. Les photos qui n'ont pas été prises à Baciu n'ont pas d'anomalies. De même, toutes les autres pellicules du voyage concernant d'autres lieux sont exemptes d'anomalies. La surprise d'une telle coïncidence entre des anomalies rares constatées sur nos pellicules et le fait que celles-ci furent prises à Baciu, nous conduisent à tenter de comprendre le ou les processus conduisant à de tels résultats. Une telle probabilité est d'un niveau très bas.

Proposition d'analyses:

Csaba Borbath[3], une des personnes ayant pris des photos depuis de nombreuses années, me soumet[4] des négatifs noir et blanc portant des anomalies pour analyses.

Ici est étudié une coupure de film 24*36, Noir et blanc, portant 5 photos se suivant - trois avec anomalies, encadrées par des photos sans anomalies (Références des photos se suivant, n° 66 - 68 - 70 - 72 - 74 - La numérotation est de deux en deux). L'étude est spécifique et ne prend pas en compte les autres négatifs portants d'autres anomalies. Il va de soi que la solution, proposée ci-après, n'est pas extensible aux autres anomalies sans preuves de liens.

La question:

La recherche de l'explication totale n'est pas absolument nécessaire.

La question nécessitant une réponse suffisante est **«Les anomalies ont-elles une origine extérieure ou pas au processus photographique?»** ou **«La pellicule , a-t-elle bien enregistré quelque chose de présent à l'extérieur lors de la prise de vue?»** ou **«L'origine des anomalies constatées sur les négatifs après développement peut-elle être exclue des défauts photographiques»**. Si la réponse est non, le problème est résolu.

Généralités:

Les anomalies étudiées ici sont très spécifiques et ne sont signalées nulle part ailleurs et n'ont pas de ressemblance avec les autres anomalies présentes dans le lot de négatifs reçu. Ce

[1] Le lieu-dit "Baciu" est le nom d'un village. La zone considérée comme active se trouve dans la partie haute d'une pente. Cette pente fait face à un autre village nommé Floresti. Dans certaines publications, le lieu Actif est nommé Floresti.

[2] Voir la bibliographie en fin de document.

[3] Ufologue de Tirgu-Mures en Roumanie, rencontré lors d'un voyage d'agrément en Juillet 1994.

[4] Une collaboration s'est engagée suite à notre désir de comprendre l'origine des anomalies découvertes sur nos dispositives.

qui explique leur étude isolée. On constate au premier abord 12 anomalies rassemblées sur trois vues - soit 4 par vue -. Chacune a l'aspect d'une double "ombre"[5], l'une au-dessus de l'autre, prolongée d'un trait estompé et droit du côté haut. Aucune zone plus claire ("lumières"[6]) ne se trouve incluse dans l'image de l'anomalie. Les bords sont flous sans délimitation précise. Seule la dernière anomalie de la série n'est formée que d'une seule ombre. Les traits partant vers le haut, ne sont pas parallèles. Les traits s'atténuent pour disparaître à moins d'un centimètre sur les négatifs, et donc n'atteignent apparemment pas les bords hauts des négatifs. Dans leur ensemble les anomalies sont globalement ressemblantes entre elles. Les anomalies sont toutes situées dans la partie basse des négatifs. Leur hauteurs mesurées à partir du bas de l'image sont globalement identiques (voir mesures). Les photos de la série ont toute été prises sur un fond neigeux et on constate que toutes les anomalies sont sur un fond blanc de neige. Les axes formées par les couples d'ombres sont globalement parallèles. Ces axes ne sont pas alignés sur les traits verticaux. Les ombres apparaissent globalement équidistantes sur chacune des photos.

Le fond de paysage est différent sur chacune des photos. On peut donc être sûr que le photographe s'est, soit déplacé, soit, a changé la direction de prise de vue. On n'a donc pas deux vues ayant un fond de paysage identique.

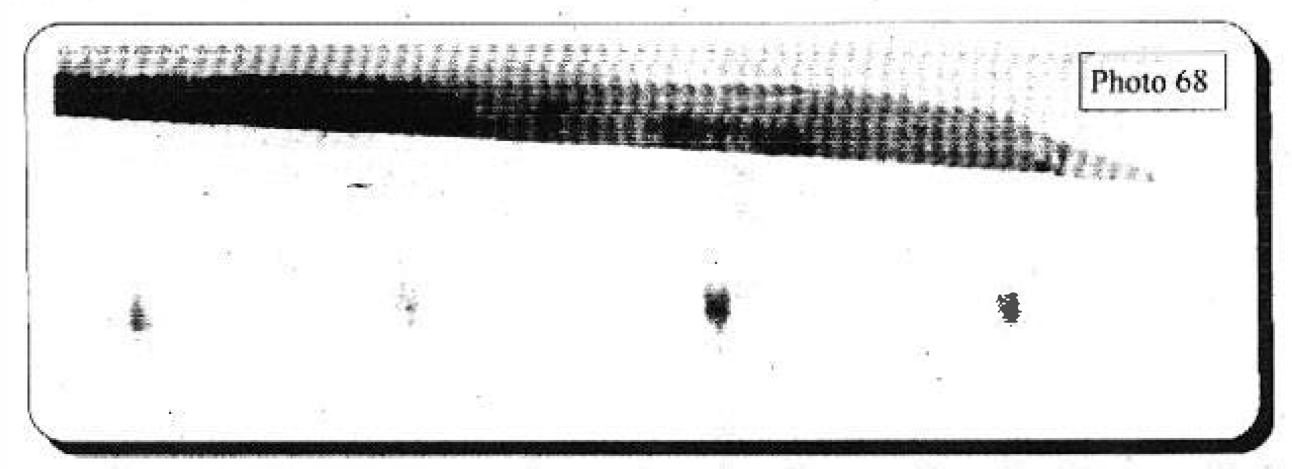
Photo n° 66:

Aucune anomalie n'est signalée pour cette photo. La photo représente un paysage avec une personne au milieu de la zone photographiée. Le sol est couvert de neige par emplacements. Le sol est assez mouvementé, avec des mottes d'herbes assez hautes, des petits arbustes ou jeunes arbres. La zone centrale photographiée est entourée d'arbres. L'ensemble ressemble à une petite clairière. Le sol est en pente. L'ensemble, -neige par emplacement - sol tourmenté - mottes d'herbes - arbustes - fait que la photographie est très fouillée. La présence d'une anomalie de petite taille noire ou blanche, présente , ne peut être que très difficile à repérer, voire impossible à trouver.

Photos n° 68, 70 et 72:

Des anomalies sont signalées sur ces trois photos. Il en apparait quatre par cliché.

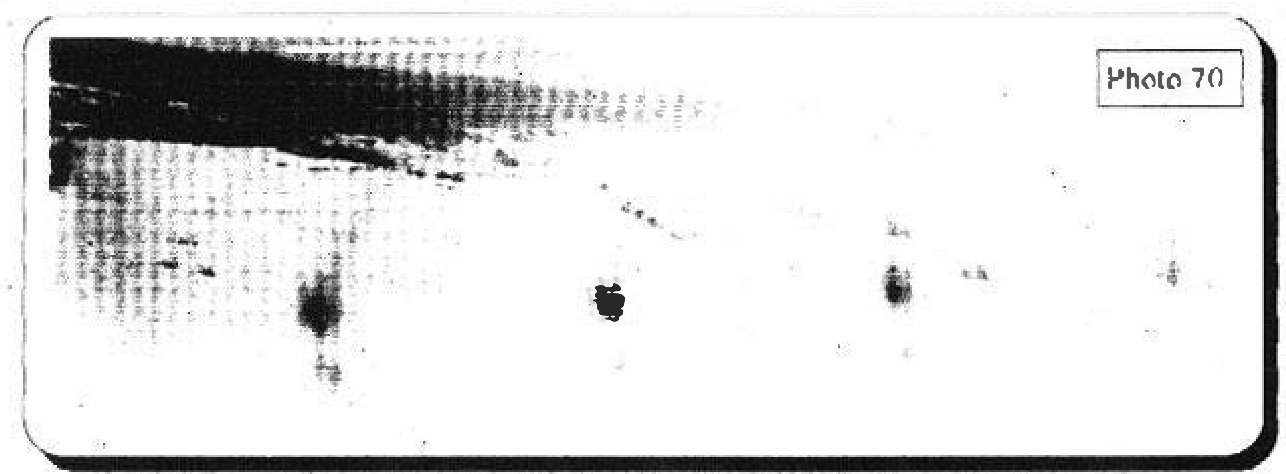
Les trois clichés représentent un paysage de neige sans arbre proche. Dans les trois cas, il



y a suffisamment de neige pour que l'avant-plan soit entièrement blanc. Ceci donne un fond blanc assez uniforme, propre à mettre en valeur des "ombres". En contrepartie la présence de "lumières" sur la neige ne peut être que difficilement visible ou impossible à voir.

5 "Ombre (s)" est aussi un terme de photographie. Il est employé pour désigner une ou des zones claires sur un négatif.

6 "Lumière" est aussi un terme de photographie. Sur un négatif cela est représenté par des zones sombres correspondant à une forte irradiation lumineuse.


Photo 70

Seule sur la photo 72 un groupe resserré de quatre personnes est présent et situé en zone centrale.

Cette photo possède une petite différence:
Trois anomalies sont des couples d'ombres comme pour les précédentes photos, tandis que la dernière anomalie se différencie quelque peu de toutes les autres, il n'y a qu'une seule ombre. On remarque que cette anomalie est la dernière de la série. L'ombre unique qui la représente est à la même hauteur photographique que l'ombre basse de chacun des trois autres couples.

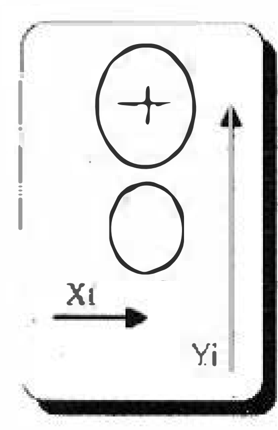

Photo 72

On peut donc prendre comme hypothèse de travail que cette ombre unique est l'ombre équivalente des ombres basses des autres couples - celle du haut étant absente ou très légèrement apparente -.

Photo n° 74:

Pas d'anomalies signalées. La photo représente un sous bois enneigé avec un groupe resserré de quatre personnes en avant plan. Il y a suffisamment de neige pour que le sol soit entièrement blanc, hormis la zone photographique occupée par le groupe.

Ceci donne un fond blanc assez uniforme au niveau du sol, propre à mettre en valeur des "ombres" dans la partie enneigée (En contrepartie la présence de "lumières" ne peuvent être que difficilement visibles ou impossibles à voir sur les parties enneigées sans ombre).



Mesures photographiques:

Pour la facilité de l'étude, il est pris comme origine des coordonnées du plan photographique (du film), le coin gauche et bas de la deuxième photo (n°68) - X=0; Y=0 - . La même origine est utilisée pour toutes les photos. Les mesures sont en mm. Le point de mesure des anomalies est le centre de l'ombre supérieure (voir schéma ci-contre). La précision est la précision visuelle sur un double décimètre.

Les distances horizontales sur négatif sont en colonne C, tableau 1, graphe 1. Les hauteurs sont en colonne D, et graphe 4. Les intervalles calculés entre anomalies à l'intérieur des vues sont reportes en colonnes E (E4, E5, E6, ., E9, E10, E11, E12, ., E14, E15) & F (F4, F5, F6, ., F9, F10, F11, F12, ., F14, F15) et graphe 2.

On constate que l'intervalle horizontal est régulier (moyenne 8.81 mm pour un écart type faible de 0.3 - (Voir E18...E21 & graphe 2). Aux erreurs de mesures près, on peut admettre que l'intervalle est constant. Si on mesure l'intervalle entre la dernière anomalie de la vue n° 70 et la première anomalie de la vue n° 72, on trouve une valeur quasi identique aux intervalles précédemment calculés (8.75 mm pour m = 8.81 mm). Les nouvelles valeurs statistiques sont recalculées en F18, . F21. On en vient à admettre qu'il existe un lien direct entre les deux photos n°70 & n°72. On peut se demander si le même lien "d'intervalle" existe entre la vue 68 et la vue 70. L'intervalle est calculé et donne I = 'C9' - 'C7' = 17.25 mm, soit très proche du double de l'intervalle moyen (8.8) précédemment calculé. La recherche de l'emplacement médian montre que celui-ci est juste placé sur la séparation noire des deux photos n°68 & n°70.



Lors d'un nouvel examen de cette zone, deux petites ombres contre le bord gauche de la vue n° 70 révèle la présence de l'anomalie manquante. l'emplacement sur ce bord est pris comme coordonnées de l'anomalie manquante, avec "X8" = 38.0 mm. et "Y8" = 3.0 mm. En colonne "I" et "J", sont représentées les coordonnées complétées de cette nouvelle donnée.

On ne trouve aucune ombre sur la dernière vue n°74, aux points d'intervalles prolongeant la série. Il est probable que la série prenne fin sur la vue 72.

Il est beaucoup plus difficile de trouver des ombres sur la première vue (n°66), à cause du contenu de l'image. Toutefois on peut remarquer, quoique cela soit incertain, une ombre sur la neige, à deux intervalles avant la première anomalie de la photo n°68.

On remarque aussi que les hauteurs sont équivalentes, toutes comprises entre 2 mm et 6 mm (La hauteur pour la dernière anomalie est une estimation calculée à partir de la position de l'ombre basse - l'ombre haute étant jugée manquante ou faiblement imprimée -). La hauteur totale d'une vue 24*36 est de 24 mm. L'étendue n'est donc que de 17% (4/24*100) - voir graphe 4- . On remarque aussi que la progression est presque régulière - voir graphe 4 -. Ceci conforte l'existence d'un lien de conception pour toutes ces anomalies et l'absence de modifications provoquées par les conditions de la prise de vue.

On remarque aussi que les densités des ombres sont sensiblement identiques, d'un niveau intermédiaire entre le noir et le blanc. Les ombres ont aussi un lien de taille. La taille ne varie pas avec le fond d'image. Sur la vue 72, le fond d'image est à environ 5m, alors que la quatrième anomalie de la vue n°70 est portée par un fond d'image très distant, estimé à plus de 500m (vallée). Il n'y a donc pas de lien entre l'aspect de l'anomalie et la distance du fond d'image. On sait aussi que les objets en contact avec les films au cours du développement font apparaître des surfaces mal révélées traduites par des ombres n'ayant pas de bord net ni de "lumière".

Conclusion:

Les anomalies passent d'une vue à l'autre, liées entre elles par des intervalles réguliers et leur hauteur est globalement progressive.

Elles ont aussi une forte ressemblance entre elles.

Elles n'ont aucun bord net et n'ont pas de "lumière".

Elles apparaissent tout à fait indépendantes des sujets photographiques.

Pour ces diverses raisons, il est donc certain que ces anomalies n'ont pas une origine extérieure et ne sont pas des "objets" photographiés.

L'hypothèse la plus probable expliquant ce genre d'anomalies est le contact de la pellicule avec un objet lors du développement.

Complément d'information:

Un premier jet de ce compte-rendu a été envoyé en Juin 1995 à la personne de Roumanie qui a pris cette série de photos. Nous avons pu recueillir les réactions sur place un mois plus tard en Juillet. Des amis roumains du réalisateur de ces photos ayant eu connaissance de mon explication ou ayant lu ce compte-rendu réagirent négativement. Pour eux le phénomène peut ne pas tenir compte de l'objectif et apparaître sur plusieurs vues consécutives au même moment. Si tel est le cas, je m'étonne que ces personnes soient obligés de prendre des photos pour obtenir quelque chose d'anormal sur leurs négatifs. Par contre le réalisateur de ces photos accepte mon explication comme plausible. Sachant que l'utilisation d'une cuve à bande gaufrée peut être la cause de ce genre d'anomalies, je lui ai demandé s'il en utilisait une à l'époque. Il répondit "oui". En fait, il m'est suffisant de répondre, avec la démarche la plus scientifique possible à la question "*Le phénomène est-il quelque chose de photographié sur le site de Baciu ou pas*" à propos et exclusivement pour cette série de photos, parce qu'il ne m'appartient pas de rechercher la cause directe de ces anomalies. Je n'ai personne à incriminer. Par contre il appartient au réalisateur des photos de poursuivre s'il en a envie. Une telle démarche de sa part serait la bienvenue dans la mesure où cela constitue un entraînement à la vérification, et permettrait même de rallier d'autres roumains à la démarche méthodologique d'enquête.

Nous avons appris aussi cet été 1995, qu'un livre sur le (ou ces) phénomène de Baciu sortira à l'Automne 1995.

© / par YCN, le 29-05-95 ©.

------------------------------ Bibliographie: ----------------------------------

Titre	année	auteur
Phénomène Spaciaux 24, Juin 1970	70	?
LDLN 114	71	Lagarde
LDLN 116	72	?
Les OVNI en URSS et dans les pays de l'Est	72	Hobana
F. Gheorghita: OZNO, Problème moderne, 1974	74	F. Gheorghita
Inforespace 13	74	Bougard Michel
Rev. Flacara n° 20, 1974, Bucarest	74	-
Bell Jars: Canadian UFO report N° 4, 1975	75	-
A la recherche des OVNI	76	Piens/Scornaux
FSR V22 n° 01	76	Gheorghita
LDLN 155	76	Gheorghita
LDLN 160	76	Monnerie
Le dossier secret des OVNI	78	Malthaner
Canadian UFO Report n° 31	(78)	-
DP Monnerie "Photos inexpliquées faute de données"		Monnerie
FSR n° 6, F.		Gheorghita
FSR V15 n°6, nov dec 1969		?
FSR V15, n°2 p24-28	-	-
FSRCH 13, Fév. 1973		?
Historama		Chauvin
Les apparitions des OVNI		Gigi / Lob
Les OVNI en Union Soviétique, éd. Lefèvre		De Gaudenzy
Les soucoupes volantes viennent d'un autre monde		Guieu
livre en Roumain		Ghiorghita

BACIU - Analyse photographique - Tableaux -

Mise à jour:
le 29-05-95

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	M	L	N
2	Tableau 1		Intervalles											
	N° de vue	Numéro anomalie	Distances X, Y.		Xj-Xi		sur la hauteur Yj-Yi		Distances X, Y complétées		Intervalles recalculés		Lissage	Lissage
3			Xi	Yi	dans	hors	dans	hors	Xi	Yi				
4		1	3.00	2.00					3.00	2.00			3.00	2.00
5	CBH	2	11.50	2.50	8.50		0.50		11.50	2.50	8.50	0.50	11.77	2.33
6	01 68	3	20.50	2.50	9.00		0.00		20.50	2.50	9.00	0.00	20.54	2.67
7		4	29.25	2.75	8.75		0.25		29.25	2.75	8.75	0.25	29.31	3.00
8									38.00	3.20	8.75	0.45	38.08	3.33
9		5	46.50	4.00		[17.25]		[1.25]	46.50	4.00	8.50	0.80	46.85	3.67
10	CBH	6	55.50	4.25	9.00		0.25		55.50	4.25	9.00	0.25	55.63	4.00
11	01 70	7	64.25	4.50	8.75		0.25		64.25	4.50	8.75	0.25	64.40	4.33
12		8	72.50	5.00	8.25		0.50		72.50	5.00	8.25	0.50	73.17	4.67
13		9	81.25	5.25		8.75		0.25	81.25	5.25	8.75	0.25	81.94	5.00
14	CBH	10	90.00	5.50	8.75		0.25		90.00	5.50	8.75	0.25	90.71	5.33
15	01 72	11	99.00	5.50	9.00		0.00		99.00	5.50	9.00	0.00	99.48	5.67
16		12	108.25	6.00	9.25		0.50		108.25	6.00	9.25	0.50	108.25	6.00
17														
18			moyenne		8.81	8.80	0.28				8.77	0.33		
19			Min	2.00	8.25	8.25	0.00			2.00	8.25	0.00		
20			Max	6.00	9.25	9.25	0.50			6.00	9.25	0.80		
21			Ec T		0.30	0.28	0.20				0.27	0.23		
22														
23		Intervale doublée C10-C8			17.25	8.63	<- E24/2							

Photo papier n°	Ouverture exposition	N° du filtre Ilford	Temps d'expositions
660	11	2	10
680	11	2	10
700	11	2	10
720	11	2	10
721	11	2	15
740	11	2	10

Tableau 2

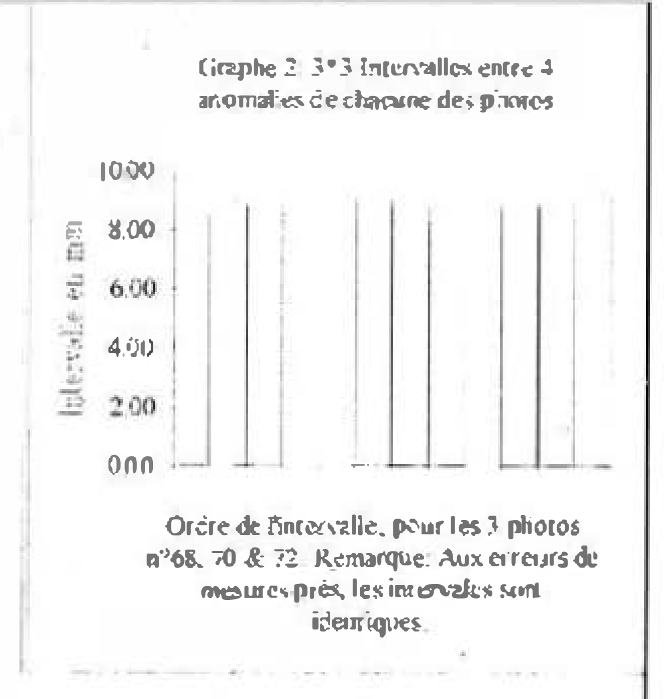
Graphe 1. Distances horizontales ordonnées, colonne C4..C16. On remarque que l'intervalle entre l'anomalie n°9 et l'anomalie n°10 est identique aux autres. Pourtant cet intervalle couvre le passage de la vue n°70 à la vue n°72 !

On remarque une incrémentation régulière hormi pour le passage de l'anomalie n°4 à l'anomalie n°5. Le point manquant est couvert par la séparation noire des vues n°68 et n°70.

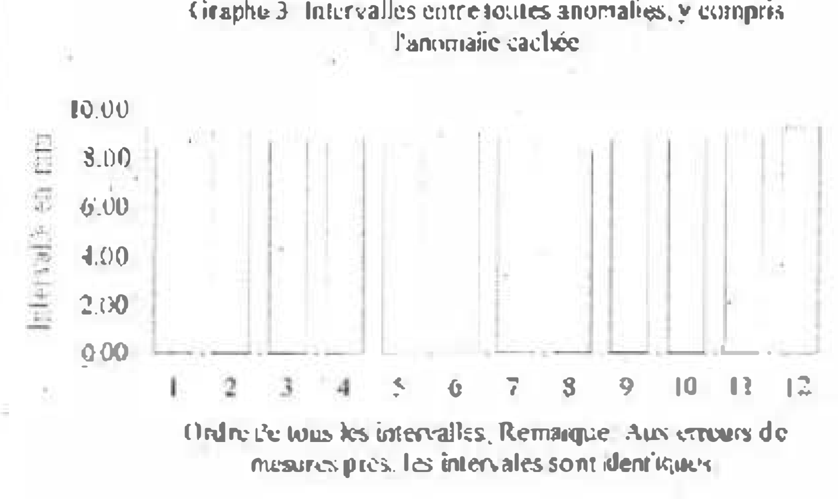
0.00 8.80 17.60 26.40 35.20 44.00 52.80 61.60 70.40 79.20 88.00 96.80 105.60 114.40

Numéros d'ordre des anomalies

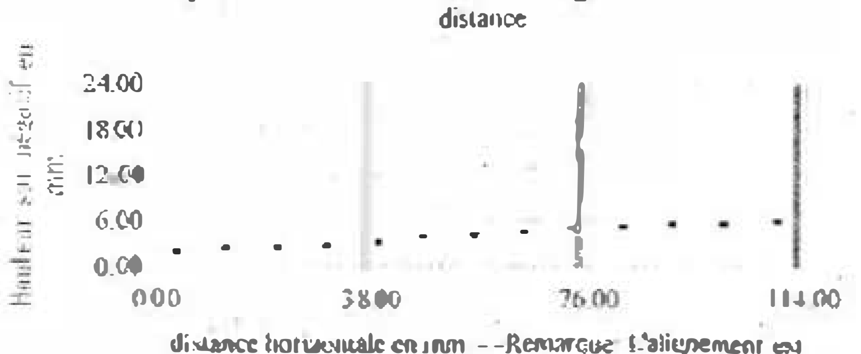
Une anomalie est manquante, masquée par la séparation



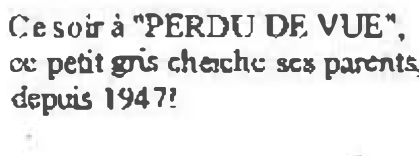
Ordre de l'intervalle, pour les 3 photos n°68, 70 & 72. Remarque: Aux erreurs de mesures près, les intervales sont identiques.



Ordre de tous les intervalles. Remarque: Aux erreurs de mesures près, les intervales sont identiques



distance horizontale en mm --Remarque: L'alignement est assez correct pour confirmer un lien entre les différentes anomalies. (Le 5ème point correspond àl'anomalie masquée)


Ce soir à "PERDU DE VUE", ce petit gris cherche ses parents, depuis 1947!



NOUS AVONS RETROUVÉ DES TÉMOINS:

RR 140795


Ma grand-mère m'a dit un jour qu'elle avait vu ses parents...


Un bidasse m'a confié dans les tranchées que son cousin avait observé leur véhicule en plein brouillard...


Ses parents, je les connais très bien, ils sont tous les 2 barbus, je les ai rencontrés en rêve...